

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Querelles de ménage en Allemagne

QUAND la grande coalition prit le pouvoir à Bonn, il y a un peu plus d'un an, personne ne douta qu'il s'agissait d'un mariage de raison. Les deux partenaires avaient d'ailleurs fixé eux-mêmes un terme à l'expérience: les élections générales de 1969. Ce terme n'est aujourd'hui plus très éloigné et il y a déjà de la nervosité dans l'air: on commence à se dire des choses désagréables... Les plus nerveux sont les socialistes, qui n'ont pas tiré de l'expérience tous les avantages qu'ils en escomptaient. Au contraire: ils ont laissé des plumes à toutes les élections provinciales de ces douze derniers mois. S'ils continuent de cette façon, ils courent à la débâcle en 1969. Aussi ont-ils jugé bon de réagir.

Leur réaction a été la publication d'un mémoire établi par le comité directeur du parti, en prévision du congrès national qui se tiendra en mars à Nuremberg. Ce mémoire est en réalité une furieuse attaque contre l'associé démo-chrétien, « ce parti qui, en vingt ans, n'a réussi qu'à créer un état de crise dont est sorti le néo-nazisme ».

Et cela continue sur le même ton: la C.D.U., en entrant dans la grande coalition, a feint d'abandonner une partie de ses principes pour mieux masquer son caractère conservateur; aujourd'hui (allusion au nouveau projet de programme démo-chrétien) elle n'hésite pas à reprendre à son compte, toujours pour les mêmes raisons, des points importants du programme socialiste dit de Godesberg, impliquant par là qu'elle reconnaît implicitement le rôle dirigeant de la « Sozialdemokratie »...

Les démo-chrétiens, bien entendu, ont repoussé « avec énergie » toutes ces accusations et se sont montrés « très peints » de l'incident. Mais personne n'a parlé de rupture et ces vagues s'apaisent, comme beaucoup d'autres avant elles.

Il n'en demeure pas moins piquant de voir deux grands partis qui, vingt ans durant, s'étaient traités en ennemis héréditaires et n'avaient jamais considéré que ce qui les séparait, se reprocher subitement de... trop s'imiter mutuellement.

Et il est de fait que rien ne ressemble plus aux grandes lignes du mémoire socialiste que celles du projet de programme démo-chrétien, et vice versa. L'un et l'autre laissent la politique étrangère à l'arrière-plan et insistent sur la nécessité de développer et de démocratiser l'enseignement supérieur, d'attribuer aux salariés une plus grande part du revenu national, d'améliorer la situation des vieux et de renforcer celle du Bundestag. Sur tous les points importants de politique extérieure et intérieure, on ne relève que des différences de nuances... Un quart de tour à droite pour le parti de gauche, un quart de tour à gauche pour le parti de droite, C.D.U. et S.P.D. s'aperçoivent subitement qu'ils se ressemblent et ils en sont fort ennuyés, car l'électeur risque de n'y plus rien comprendre et de dérouter tous les calculs.

C'est la raison pour laquelle tous les partis allemands attendent aujourd'hui avec une certaine nervosité les élections provinciales du Land de Bade-Wurtemberg, qui auront lieu dans trois mois. Ce sera le test — le dernier avant la grande consultation de 1969 — qui leur permettra de sonder l'opinion et de rectifier leur tir s'il y a lieu.

Que les néo-nazis, ce qui est probable, envoient une poignée de députés à la Diète de Stuttgart, que les démo-chrétiens renforcent leurs positions dans la patrie de M. Kiesinger, et l'on risque de voir la mauvaise humeur socialiste augmenter et les grincements se multiplier dans la grande coalition.

Car l'absence d'une opposition, en régime démocratique, ne signifie pas toujours stabilité et entente parfaite.

Léon LATOUR

LE CONSEIL FÉDÉRAL PROPOSE D'AUGMENTER LES RENTES AVS DE 25% LE 1^{er} JANVIER 1969

Les cotisations seront également augmentées de 25% Pas d'indexation des rentes mais révision tous les 3 ans

De notre correspondant de Berne :

Il était temps, car les moineaux commençaient à le pépier sur les toits : la septième révision de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants, comme celle de l'assurance invalidité, vaudra aux bénéficiaires des rentes augmentées de 25%. Mais attention : les contributions seront, elles aussi, relevées dans la même mesure.

Cela, vendredi dernier, un conseiller national, membre de la commission consultative, l'avait annoncé à la radio allemande. Mercredi matin, le Conseil fédéral, se fondant justement sur le rapport de cette commission, a arrêté, dans les grandes lignes, le projet qu'il soumettra au parlement dans quelques semaines pour les débats en juin, dans l'une des Chambres, en septembre, dans l'autre, de sorte que, si la procédure se déroule sans accroc, la 7^{me} révision pourrait devenir effective dès le 1^{er} janvier 1969.

UN QUART EN PLUS

Donc, la principale modification concerne les rentes elles-mêmes qui seraient augmentées d'un quart. On arriverait ainsi, pour les célibataires, à une rente annuelle de 2100 fr. au minimum et de 4500 fr. au maximum, tandis que pour les couples, elle serait de 3360 fr. au minimum et de 7200 fr. au maximum, atteints dès que le gain annuel moyen (la moyenne étant calculée sur l'ensemble des années durant lesquelles l'assuré a payé ses cotisations) serait d'environ 20,000 francs.

On ne peut toutefois améliorer les prestations sociales dans une telle mesure sans trouver des recettes supplémentaires. Ce supplément sera fourni par les pouvoirs publics d'abord et les contributions de la Confédération et des cantons passeront, en 1969, de 350 millions à 530 millions et pourraient, au cours des 20 années suivantes, parvenir au milliard, en raison de l'évolution des salaires et des revenus.

D'autre part, les assurés eux-mêmes devront faire un petit effort. La cotisation sera donc aussi augmentée d'un quart, ce

qui la portera de 4 à 5%. Il faut ajouter à cela 0,6% pour l'assurance invalidité et 0,4% pour l'indemnité versée aux militaires en compensation de la perte de gain ou de salaire durant le service. La cotisation totale passera donc à 6%, dont la moitié à la charge de l'employeur. Les « indépendants » la prennent entièrement à leur charge ; toutefois le système dégressif appliqué jusqu'ici sera maintenu et même amélioré.

AUTRES AMÉLIORATIONS

Pour l'assurance invalidité, outre l'augmentation des rentes, le projet prévoit une nouvelle prestation, en faveur des personnes qui, au moment où elles touchent la rente A.V.S., souffrent d'une impotence grave.

Enfin, les prestations complémentaires, versées aux personnes qui n'ont pas d'autres ressources que les rentes sociales officielles, seront améliorées de manière à garantir aux bénéficiaires un minimum vital sensiblement supérieur à celui qui est fixé actuellement. Rappelons que cette prestation supplémentaire est à la charge exclusive des cantons, subventionnés par la Confédération. Cependant le projet définitif doit encore être mis au point.

ON EN RESTE A L'ASSURANCE DE BASE

Par cette révision, le Conseil fédéral ne s'écarte pas du principe voulant que l'A.V.S. est une assurance de base, dont l'un des piliers du système selon lequel la communauté ne garantit qu'une part des revenus nécessaires à l'entretien des personnes âgées, les deux autres piliers étant les institutions de prévoyance des entreprises publiques ou

privées et la prévoyance individuelle (assurance-vies, rentes viagères, épargne).

Une enquête récente a montré que les institutions sociales des entreprises se développent considérablement. Aujourd'hui, sur 2,1 millions de travailleurs qui pourraient entrer en considération, 1,5 million font partie d'une caisse de retraite. C'est une proportion élevée.

G. P.

(Suite en avant-dernière page)

POUR CINQ DOLLARS



Ce jeune homme masqué est un étudiant. Il explique au micro, en présence du sénateur Donohue, qu'il est possible actuellement de se procurer du L.S.D. dans n'importe quel « campus » de Pennsylvanie, moyennant cinq dollars. Affaire à suivre très probablement. Par ailleurs, une rafle monstre de la police a eu lieu à l'Université de Stony Brook (New-York), où trente étudiants ont été tirés de leur lit et inculpés pour violation de la législation sur les stupéfiants.

(Téléphoto AP)

La peur et la misère sont le lot de chacun Les dangers d'épidémie grandissent en Sicile où les voleurs guettent leur butin dans chacune des ruines

PALERME (AP). — En Sicile où subsiste toujours la crainte de nouvelles secousses, la peur des épidémies s'ajoute maintenant aux misères des sinistrés, ainsi que celle des voleurs.



Photo du haut : une fillette de six ans a été retirée vivante, à Gibellina, des décombres sous lesquels elle était restée trente-six heures. C'est au cours des opérations de déblaiement que les sauveteurs ont retiré la fillette qui était recouverte de plâtras, et l'ont confiée à des infirmiers.

Photo ci-contre : à Montevago, où les sauveteurs ont pu enfin pénétrer, on commence dans les décombres à évacuer les victimes. (Téléphoto AP)

Afin d'assurer la lutte contre les épidémies, le Dr Francesco Scanga, chef des services d'hygiène italiens, est arrivé dans la région.

La température s'est adoucie, mais les rescapés, qui, depuis trois jours vivent dehors, souffrent maintenant de la pénurie d'eau potable et du manque de nourriture. Plusieurs centaines de cas d'influenza sont signalés parmi eux.

Une terrible odeur règne maintenant sur cette terre de Sicile en raison de la décomposition des cadavres d'humains et d'animaux encore sous les décombres et les sauveteurs ne travaillent que la figure couverte de masques de fortune faits de mouchoirs ou de chiffons.

Les localités les plus durement frappées ont été abandonnées par les habitants. D'autre part, dans les grandes villes comme Palerme, Trapani et Marsala, chaque nouvelle secousse fait sortir les gens de chez eux, et il y a encore eu hier des alertes. Des centaines de milliers de personnes continuent de leur propre gré, à passer la nuit dehors.

(Lire la suite à la dernière page)

D'après un technicien des armes nucléaires Nouveau missile américain : 60 millions de Soviétiques tués en une seule attaque



M. Lapp, le technicien atomiste américain. (Téléphoto AP)

WASHINGTON (AP). — Selon M. Ralph Lapp, un spécialiste des armes nucléaires, le nouveau missile américain à ogives multiples, pourrait, en une seule attaque de représailles, mettre en péril l'existence des 60 millions de personnes qui vivent dans les villes d'Union soviétique.

Chacun de ces « missiles balistiques à six coups » pourrait larguer l'une de ses six bombes « H » sur une localité différente, et il suffirait de quarante-cinq de ces engins pour détruire quelque deux cents villes sélectionnées comme objectif.

M. Lapp donne ces précisions sur ce nouveau missile, le M.I.R.V., dans une communication qu'il doit faire à Washington, à l'Université Jefferson, et dont des extraits ont été remis à la presse.

« Si la moitié des 1710 missiles stratégiques qu'ils possèdent étaient transformés en engins à ogives multiples, les Etats-Unis disposeraient de dix-huit fois la puissance de destruction nécessaire pour faire disparaître l'Union soviétique du XX^e siècle. »

Chacun de ces engins, qu'il appelle également « l'autobus spatial », peut être dirigé sur une ville-objectif particulière par un vecteur spécial fixé au dernier étage de la fusée porteuse. « Un seul missile de ce type permettrait d'arroser d'ogives thermo-nucléaires les villes de Koursk, Kharkov, Stalino, Rostov et Stalingrad. »

Libéré de la crainte d'une infection massive L'OPÉRÉ DU CAP A PRIS LE BON VIRAGE ET SON CŒUR MARCHE TRÈS BIEN

PHILIPPE BLAIBERG ASPIRE MAINTENANT A VIVRE

Un cœur mécanique

HOUSTON (AP). — Deux chercheurs de Houston, le Dr Kletschka, spécialiste de chirurgie cardiaque, et M. Rafferty, 25 ans, technicien en biologie, ont annoncé la mise au point d'un cœur mécanique « totalement révolutionnaire » qui, ont-ils dit, est trois fois plus efficace que le cœur humain.

Ce cœur fonctionne sur le principe de la force centrifuge. Un premier modèle a été expérimenté pendant un court moment sur un chien. Il s'agit maintenant de construire une pompe qui pourrait être implantée dans le corps d'un chien, de sorte qu'on puisse l'étudier et faire des plans pour une utilisation sur l'homme.

Le Dr Kletschka a estimé le rendement de son cœur mécanique à trois fois celui d'un cœur humain, sous le rapport de la transformation de l'énergie fournie en flux sanguin. Le cœur est alimenté par l'électricité et mesurerait approximativement 11 cm de diamètre sur 2,5 cm d'épaisseur

LE CAP (AP). — Philippe Blaiberg, l'homme au cœur greffé du Cap, est « sorti de la zone dangereuse », a annoncé le professeur Barnard, au cours d'une conférence de presse.

« Il a franchi la période au cours de laquelle il pouvait être subitement en butte à une infection massive », a-t-il dit, expliquant que le traitement aux produits auto-suppresseurs — qui empêche le rejet du greffon, mais qui, en même temps, réduit la résistance de l'organisme à l'infection — avait été ramené à une dose plus faible.

Il a toutefois ajouté que ce traitement sera repris, à haute dose, si des symptômes de rejet étaient décelés.

(Lire la suite à la dernière page)

Un grand silence...

C'est une histoire drôle — un peu sinistre en vérité — que se racontent entre eux les Russes. « Quel est l'immeuble le plus haut de Léninegrad ? » demande un plaisantin un peu cynique. Réponse, pour le cas où vous ne la sauriez pas : « Le quartier général de la police. De son toit, on aperçoit la Sibérie... »

C'est la condamnation par le tribunal de Moscou, des trois jeunes intellectuels : Guinsbourg, Dobrovolski et Galanskov, et de l'étudiante Vera Lachkova à diverses peines de détention pour non-conformisme à l'orthodoxie marxiste qui me fait penser à cette histoire. Bercés par l'aimable brise de la coexistence pacifique, nous avions en effet tendance à oublier que là-bas, comme dans les démocraties populaires en général, c'est la police, en dernière analyse, qui fait la loi, et non le gouvernement, le parlement, le parti ou la justice. Un peu moins sévèrement, certes, que sous Staline, mais tout de même encore assez pour empêcher le simple citoyen de dire ou d'écrire librement ce qu'il pense.

Que l'on touche, chez nous, à un seul cheveu d'un jeune écrivain, poète, étudiant ou objecteur de conscience, et ce sont aussitôt des clameurs lyriques, des larmes de crocodile, des manifestations dans la rue, des pétitions en masse, le tout organisé, orchestré et amplifié par nos fameux intellectuels de gauche, au nom de la liberté et de la tolérance.

Depuis la semaine dernière, lorsque la certitude fut acquise que les quatre jeunes Soviétiques paieraient de leur liberté le courage d'un petit peu de non-conformisme littéraire, je tends l'oreille, je passe au crible la presse, j'attends que nos propres non-conformistes et nos intellectuels de gauche manifestent, signent des pétitions ou déplorent simplement que de jeunes êtres humains soient jetés en prison sur ordre de la police soviétique.

Mais je n'entends et ne vois rien venir. C'est le grand silence gêné de nos soi-disant progressistes, complices de la police, pourvu qu'elle soit communiste, et épris de tolérance, à condition qu'il s'agisse d'applaudir aux sévices de la police soviétique...

R. A.

Lire aujourd'hui

Hockey: tous les matches en pages sportives

Faut-il vacciner chiens et chats contre la rage? (Lire en page 3)

Les Jurassiens et le vote des femmes (Lire en page Bienne-Jura)

Pages 2, 3, 6, 7 et 12: L'actualité régionale
Page 9: Notre page économique
Pages 14 et 16: Les sports
Page 19: Les programmes radio-TV - Le carnet du jour - Les heures
Page 23: L'actualité suisse

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 13 janvier. Billieux, Dominique-James, fils de Jean-Pierre Gérard, gendarme à la Neuveville, et de Germaine-Lucie, née Gafner; Läderach, Christine, fille de Werner-Joseph, peintre en bâtiment à Boudry, et de Murielle-Madeleine, née Ziegler, 14, Hirr, Sandrine, fille de René, peintre à Cornaux, et d'Yvette, née Iseli; Hermandez, Carmen-Pilar, fille de Francisco, mécanicien à Neuchâtel, et d'Huguette-Denise, née Digier, 15, Baroni, Valérie-Simone, fille de Bernard-Marcel, ingénieur à Colombier, et de Simone-Marguerite, née Bridel; Santachi, Anne-Catherine, fille de Fred, employé de bureau à Neuchâtel, et de Christine, née Schuppach; Blaser, Eric, fils de Bernard-Ami, monteur électricien à Pesoux, et d'Anne-Marie, née Sagne; Mosimann, Sylvie, fille d'Edmond, polisseur à Cudrefin, et de Josette-Ruth, née Kinzli.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. - 15 janvier. Ceppi, Eric-André, cuisinier, et Lucas, Gisèle-Christiane, les deux à Neuchâtel; Petter, Charles-Alain, appareilleur à Neuchâtel, et Bandi, Micheline, à Boudrevilliers, 16, Kissling, Daniel-André-Gabriel, géologue à Meinier, et Guerin, Gisèle-Thérèse-Eugénie-Suzanne, à Dangeau (France); Etienne, Samuel-Henri, horloger à Tramelan, et Lizou à Cire, Emilie-Isaline-Alice, à Genève.

DÉCÈS. - 12 janvier. Chardonnens, Henri-Fidèles, né en 1895, retraité de l'Etat à Neuchâtel, époux de Laure-Thérèse, née Vermot-Petit-Outhenin; Sandoz, née Weber, Bertha-Emma, née en 1877, ménagère à Corcelles, veuve de Jules-Alfred, 14, Gatoliat, Philippe-Edouard, né en 1901, ancien agriculteur à Corcelles, époux de Valentine-Alice, née Fahrni, 15 Oesch, Paul-Jacob, né en 1889, viticulteur-encaveur à Neuchâtel, époux d'Anna-Rosa, née Perrot; Ketterer, Serge-Pierre, né en 1967, fils de Jean-Pierre-Paul, professeur à Neuchâtel, et de Nicole-Inès, née Zumbrunnen.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants. Tél. (038) 549 92 Neuchâtel. Agent général Chs Robert

AVIS TARDIFS

Armée du Salut - Ecluse 20 AUJOURD'HUI à 9 h 30 - 15 h - 20 h

RÉUNIONS SPÉCIALES Brigadier F. CACHELIN Invitation très cordiale à chacun

FOYER DE L'ERMITAGE Ce soir, à 20 heures, veillée féminine « Moi et mon argent » par Me ARNOLD BOLLE Les messieurs sont cordialement invités

Quartier de la Collégiale Cet après-midi, à 14 h 30

Rencontre des aînés Nous allons faire un beau voyage, conduits par M. Ch. Mæder

Semaine de prière universelle pour l'unité Service ecuménique de prière Ce soir, à 20 h 15

CHAPELLE CATHOLIQUE CHRETIENNE Emer-de-Vattel 2

LES BUGNETS Jeudi et vendredi, dép. 10 h, 13 h 30 + ce soir, jeudi, dép. 19 h 30 WITTWER

HÔTEL DU MARCHÉ Samedi 20 janvier 1968

souper tripes des amis de la Cloche.

COURS DE DANSE Début du cours samedi 20 janvier 1. Perfectionnement 14 h 2. Débutants à 16 h 15 Beau-Rivage. Succès assuré. 30 fr. par mois. Renseignements, inscriptions, tél. (022) 34 83 85 de 10 à 13 heures.

Y Patinoire de Monruz Ce soir à 20 h 30 S YOUNG SPRINTERS II - LE LOCLE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE C. SUDAN Avenue du Vignoble 27 Jeudi après-midi

FERMÉ pour cause de deuil.

COURS DE gymnastique respiratoire Méthode Klara Wolf. Séances d'entraînement: chaque vendredi de 18 h 15 à 20 h 15, collège des Terreaux Sud, salle N° 13. Renseignements: tél. 5 29 40.

Restaurant de la Grappe La Coudeur Neuchâtel Tél. 3 26 26 Aujourd'hui

POLENTA et LAPIN IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

A la Société neuchâteloise de géographie Une intéressante conférence

En octobre dernier, la Société neuchâteloise de géographie accueillait M. James Peter-Contesse, ingénieur forestier qui présentait une remarquable conférence, dont le sujet ne manqua pas de passionner l'auditoire: une vallée sèche du nord-ouest des Etats-Unis.

L'Etat de Washington forme la pointe nord-ouest des Etats-Unis. Il est coupé en sa moitié, du nord au sud, par la chaîne de montagnes des Cascades culminant, au Mont-Rainier, à plus de 4000 mètres d'altitude. Cette barrière, qui a 50 à 150 km de largeur, arrête les pluies venant du Pacifique et impose au haut plateau qui y fait suite à l'est un climat sec et chaud.

Ce plateau est sillonné de vallées plus ou moins profondes creusées par les rivières et les fleuves dans l'épais revêtement de basalte qui recouvre la roche primitive. La rivière de la Columbia, descendant du Canada, est, pendant les périodes glaciaires, soit lit comblé par une puissante moraine frontale obligeant l'eau à se creuser un nouveau lit, temporaire, dans la lave. La moraine enlevée par les eaux de fonte des glaces, la Columbia reprit son ancien lit.

La « vallée sèche » issue de ce cours temporaire, présente un aspect extrêmement intéressant. Sa végétation xérophile, les hautes parois de basalte qui la bordent de chaque côté et dont les teintes varient sans cesse, passent suivant l'heure et la lumière, du noir-violet au vert-jaune doré, ses petits étangs bordés de joncs, forment un ensemble d'une beauté harmonieuse et profondément attirante.

Les travaux modernes; barrage puissant sur la Columbia, pompant à l'eau dans un lac de retenue servant à assurer l'irrigation des plaines environ-

nantes fertilisées par cet apport liquide, toute cette intrusion de la technique hautement efficiente n'ont pas réussi à ternir la splendeur de cette « vallée sèche ».

J. P.-C.

VAL-DE-RUZ

Cernier: il avait volé son ancien employeur

La police cantonale de la Chaux-de-Fonds a procédé à l'arrestation du nommé E. D., né en 1926, pour vols d'un fourneau à mazout et de divers autres objets valant au total 1520 francs. Ce préjudice a été commis au détriment de son ancien employeur, un magasin de Cernier. E. D. a été écroué à la prison de la Chaux-de-Fonds.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Semaine de prière pour l'unité

L'an dernier déjà, deux cultes unissant catholiques et protestants, avaient été célébrés à la Neuveville, établissant des contacts toujours plus confiants. Prêtre et pasteurs invitent tous les paroissiens à se rencontrer à nouveau mardi 23 à l'église catholique et jeudi 25 à la Blanche église à 20 heures, dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité.

Des oppositions rejetées!

(c) Par arrêté du 1er décembre 1967, le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé le plan d'alignement de quartier « sur les Celliers-Levées des Laruss », avec prescriptions spéciales de construction, adopté par l'assemblée municipale du 28 novembre 1966. Il a d'autre part rejeté les oppositions présentées comme non fondées au point de vue du droit public.

A Gléresse avec les viticulteurs

(c) Le Syndicat des producteurs de vendange du lac de Bienna a tenu son assemblée générale annuelle dimanche dernier, à l'hôtel de la Croix, à Gléresse, en présence d'une quarantaine de membres. La présidence était assumée par M. Carlo Haenggli, de la Neuveville.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis dont un fort contingent de la Neuveville. Le syndicat s'est occupé, outre les affaires courantes, de la situation des viticulteurs sur le plan fiscal. C'est ainsi que le syndicat demandera, pour la prochaine période fiscale 1968-1970, que la déduction, autorisée pour frais de culture soit portée de 170 à 250 fr. par an et par ouvrier (450 m2), vu le renchérissement constant desdits frais de culture.

Après la partie administrative, l'assemblée a pu voir deux films sur la lutte antiparasitaire et les herbicides et sur la rage des animaux. Notons que le syndicat groupe actuellement 158 viticulteurs de toutes les communes viticoles du lac de Bienna.

Madame Paul Meylan-Sieber, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul Favre-Rognon et leur fils, à Neuchâtel; Mademoiselle Daisy Vuilleumier, à Corcelles (NE), ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roger SIEBER

leur cher et regretté frère, beau-père, fiancé, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 56ème année, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 17 janvier 1968. (rue des Poteaux 5)

Veuillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Père de l'homme viendra. Mat. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ma grâce te suffit. II Cor. 12 : 9

Madame Charles Borel-Kocher; Monsieur et Madame Dr Pierre-M. Borel-Perret, leurs enfants Laurent, Vincent et Anne-France, à Couvet; Monsieur et Madame Jean-Paul Borel-Bourquin, leurs enfants Etienne et Isabelle, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edouard Borel-Otz, à Pully, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Marcel Borel-Kléthi, à Cortaillod; Monsieur et Madame Paul Jeanneret-Borel, à Cortaillod, leurs enfants et leur petit-fils; les enfants et petits-enfants de feu James Borel-Otz, à Pesoux et Pully; Monsieur et Madame André Emery-Kocher, pasteur, à Crassier, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Dr Jean Kocher-Geisendorf, à Genève, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Théodore Borel, à Cortaillod et famille; Madame veuve Gustave A. Borel à Chez-le-Bart, et famille; Madame veuve Hermann Lambert, à Chez-le-Bart, et famille, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

MONSIEUR CHARLES BOREL

professeur

enlevé à leur affection, mercredi, dans sa 73ème année.

La Chaux-de-Fonds, le 17 janvier 1968. 49, rue du Progrès.

Le service funèbre aura lieu au grand temple, vendredi 19 janvier à 9 h 45. Incinération dans l'intimité.

Prière de ne pas faire de visites, et de ne pas envoyer de fleurs. (Ceux qui le désirent peuvent manifester leur sympathie en pensant aux victimes du séisme de Sicile, cep. 10-15000.)

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur René Tschampion, à Sainte-Croix; Madame Cécile Bonny, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eugène TSCHAMPION

leur cher père et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 81ème année.

Neuchâtel, le 17 janvier 1968. (rue Mattle 6)

Mon amour est avec vous tous en Jésus-Christ. I Cor. 16 : 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Jean 11 : 25.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à Fleurier, Neuchâtel et Bienna, les parents et amis de

Monsieur Paul CHUAT

ont le chagrin de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu le 17 janvier 1968, après une longue maladie, dans sa 86ème année.

Fleurier et Neuchâtel, le 17 janvier 1968.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Colombier, samedi 20 janvier.

Culte au temple de Colombier, à 13 heures.

Domicile mortuaire: hospice de la Côte, Corcelles (NE).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi. II Tim. 7 : 4.

Les familles Sgrilli, Pierallini, Favre, Haas, sa filleule, les amis et connaissances ont le devoir de faire part du décès de

Madame Alberto SGRILLI

née Louise FAVRE

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75ème année, après une longue et pénible maladie.

Corcelles (hospice de la Côte), le 17 janvier 1968.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Culte pour les amis à l'hospice à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Football-Club Noiraigue a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Angelo BRAGHINI

dit « Bidge »

cher et regretté membre fondateur dont ils conserveront le meilleur souvenir.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 18 janvier, à Noiraigue, à 13 h 30

L'Association démocratique libérale neuchâteloise a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles BOREL

ancien président du groupe des députés libéraux, ancien et fidèle membre du bureau cantonal.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 19 janvier, à 9 h 45, au grand temple, à la Chaux-de-Fonds.

Le comité des Amis du Château de Colombier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles BOREL

son dévoué vice-président.

Il gardera de Monsieur Borel un souvenir durable et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame Jean Dubler-Häslér, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Walter Dubler-Rochat et leurs enfants, à Lausanne; les frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean DUBLER

leur cher époux, papa, grand-papa, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui.

Neuchâtel, le 16 janvier 1968. (Fontaine-André 6)

Pour moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, Qu'à la fin Il se lèvera sur la terre.

Oui, quand cette enveloppe de mon corps sera détruite. Quand je serai dépourvu de ma chair, je verrai Dieu. Job 19 : 25-26.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame André Steudler, à Lamboing, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Patrice Roulet-Behringer et leur petit Marc, à Zurich; Monsieur et Madame Max Roulet, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Monsieur et Madame Paul Baillod-Roulet; Monsieur Edmond Roulet, ses enfants et petits-enfants; les familles Hintermeister, Angerosa et Furrer, en Californie, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Louis STEUDLER

née Clara BAYARD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78ème année, après une pénible maladie.

Neuchâtel - la Coudre, le 16 janvier 1968. (av. du Vignoble 27)

Ne crains point, car tu as trouvé grâce devant le Seigneur. Luc 1 : 30.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 18 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Vincent Giudicelli de Mercury-Donati, à la Gourronne (France) et leurs enfants; Monsieur et Madame José Giudicelli de Mercury et leur fille Elisabeth, à Rabat (Maroc); Monsieur et Madame Maurice Donati-Jaccard, à Pesoux; Madame et Monsieur André Bütikofer-Donati et leurs enfants; Madame et Monsieur Robert Ballester et leur fille Valérie, à Oujda (Maroc); Madame et Monsieur Michel Bosset; Monsieur Bernard Bütikofer; les enfants et petits-enfants de feu Emmanuel Donati; les enfants et petits-enfants de feu Florian Baldrachi; les enfants et petits-enfants de Gustave Joly, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles DONATI

ancien maître au Technicum

leur très cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87ème année.

Le Locle, le 17 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 19 janvier, à 16 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte à 14 h 45 au Temple français du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: chemin de la Butte 11, le Locle.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Charles DONATI

ancien maître au Technicum

leur très cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87ème année.

Le Locle, le 17 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 19 janvier, à 16 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte à 14 h 45 au Temple français du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: chemin de la Butte 11, le Locle.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

Repose en paix.

Madame Marie Aellen, à Cortaillod; Monsieur et Madame Roger Aellen, à Genève;

Madame et Monsieur Lucien Roux-Aellen, et leur fils Laurent, à Genève; Madame et Monsieur André Cyfer-Aellen et leur fils Bernard, à Bruxelles;

Monsieur et Madame Kurt Scheffel et leurs enfants, à Bâle,

ainsi que les familles Aellen, Martin, Fischler, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René ALLEN

peintre

leur cher époux, papa, grand-papa, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 79ème année, après quelques jours de maladie.

Cortaillod, le 16 janvier 1968. (Rue des Vergers 4)

L'ensevelissement aura lieu jeudi 18 janvier.

Culte pour la famille à 13 heures au domicile, à 13 h 30 au cimetière de Cortaillod pour les amis.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marcel Roulet-Hintermeister; Monsieur et Madame Kurt Schlaeppli-Roulet, Karine et Thierry, à Fleurier; Monsieur et Madame Patrice Roulet-Behringer et leur petit Marc, à Zurich; Monsieur et Madame Max Roulet, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Monsieur et Madame Paul Baillod-Roulet; Monsieur Edmond Roulet, ses enfants et petits-enfants; les familles Hintermeister, Angerosa et Furrer, en Californie, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Louis STEUDLER

née Clara BAYARD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78ème année, après une pénible maladie.

Neuchâtel - la Coudre, le 16 janvier 1968. (Saars 12)

Ne crains point, crois seulement. Marc 5 : 36.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 18 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Amicale des Contemporains de 1899 a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Marcel ROULET

membre du groupement.

Pour le service funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Marcel ROULET

ancien ingénieur cantonal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'épizootie de rage paraît s'approcher de la Suisse romande Faut-il dès maintenant faire vacciner les animaux de nos régions ?

On parle beaucoup de rage en Suisse. L'an passé, en effet, plus de cent cas ont été dénombrés dans les cantons de Schaffhouse, Zurich, Thurgovie, Lucerne, Schwytz et Zoug. Dernièrement, en raison de l'extension de cette redoutable maladie vers l'ouest et le sud de notre pays, les cantons d'Argovie et de Soleure ont été déclarés zones de protection par les directions cantonales de l'hygiène publique. Les chats doivent rester près des habitations tandis que les chiens sont tenus obligatoirement en laisse, ne pouvant se déplacer librement que munis d'une muselière. Il est strictement interdit de laisser courir ces bêtes dans les campagnes et les forêts. D'autre part, tous les chiens sont vaccinés contre la rage, la vaccination restant libre actuellement pour les chats.

Les cantons d'Argovie et de Soleure n'ont enregistré aucun cas de rage sur leur territoire jusqu'ici. Mais la menace est proche et ces mesures réussiront peut-être à écarter le danger.

Faut-il vacciner les bêtes neuchâteloises ?

Les propriétaires de chiens et de chats se posent actuellement la question : faut-il vacciner maintenant déjà les bêtes de nos régions ?

M. Jean Staehli, vétérinaire cantonal neuchâtelois, a bien voulu faire pour nous le point de la situation.

Cette épizootie de rage n'est pas une surprise pour les vétérinaires, sauf en ce qui concerne la rapidité avec laquelle elle a atteint notre pays. Des cas avaient été signalés dans les forêts polonaises à la fin de la dernière guerre mondiale. La rage progressait vers l'ouest d'abord, à raison d'une cinquantaine de kilomètres par année environ. Elle s'est ensuite brusquement déplacée vers le sud pour atteindre la Bavière et le Wurtemberg en 1964 déjà. Le Rhin, cette barrière naturelle, a hélas été franchi par un animal contaminé l'an dernier et, depuis lors, la rage sévit, la menace se précise pour les cantons jusqu'ici épargnés. La Romandie n'a en effet pas été touchée. Le sera-t-elle ? Nul ne peut le dire.

Nous vivons une période d'attente. Si un cas de rage devait apparaître chez nous ou dans les régions environnantes, les autorités cantonales décrèteraient immédiatement les mesures à prendre, soit la vaccination obligatoire pour les chiens et les chats et l'abattage de toutes les bêtes errantes.

Ne vaudrait-il pas mieux vacciner dès maintenant ?
— De nombreux animaux sont déjà vaccinés, notamment vingt à vingt-cinq pour cent des deux mille chiens environ

que compte le canton de Neuchâtel. N'oublions pas que cette formalité est obligatoire lorsqu'une bête franchit la frontière. D'autres propriétaires ont fait piquer chien et chat siôt connue la nouvelle de l'épizootie de rage. La vaccination est sans danger, le vaccin a une efficacité d'une année, les rappels suivants de deux ans. Faudrait-il exiger cette vaccination générale maintenant déjà ? Il est difficile de se prononcer, le prochain cas de rage pouvant se déclarer demain, dans trois semaines ou dans vingt ans !

— En cas d'urgence, disposeriez-vous de vaccins en suffisance ?
— Oui, cela ne fait aucun doute.

Pour l'homme : vaccin après la morsure

— On parle de vacciner les animaux. Qu'en est-il pour les gens ?

— On sait que le chimiste français Pasteur a découvert le vaccin contre la rage. Toutefois, on ne vaccine pas les gens, sauf les personnes qui fabriquent ou manipulent les vaccins. Le temps d'incuba-

tion pour l'homme varie de plusieurs semaines à plusieurs mois. S'il est prouvé qu'il a été mordu par une bête enragée, il est temps, une semaine environ après l'accident, de le vacciner, en lui injectant quinze piqûres en quinze jours. C'est pourquoi, en période d'épizootie de rage, il est indispensable d'examiner la bête qui a mordu quelqu'un. Inutile de procéder à la vaccination si la morsure n'est pas dangereuse !

La bête est sacrifiée

— Les bêtes contaminées ne peuvent-elles se guérir ?

— Non. Lorsque surviennent les premiers symptômes de la rage, l'animal est irrémédiablement perdu. Il faut l'abattre pour lui épargner, des souffrances d'une part, pour qu'il ne transmette pas la maladie d'autre part. Le chien commencera par avaler tout ce qu'il trouve. L'estomac d'une bête enragée est un véritable musée parfois. Une phase paralysante suivra quelques jours plus tard, accompagnée d'une importante salivation, qui est, elle aussi, des plus dangereuses. Le virus de la rage ne se transmet pas seulement par morsure, mais également par les muqueuses. Le coup de langue du chien malade sur le visage de son propriétaire peut donc être mortel.

— Un chien vacciné mais mordu par un renard contaminé est-il dangereux ?

— Non, la bête immunisée ne peut pas être porteuse de virus.

— Avez-vous eu connaissance de cas de rage chez des humains ?

— En Suisse et en Europe, non. En revanche, on sait que, chaque année, plus de cent personnes meurent de la rage en Asie. Le manque de précautions et la négligence en sont probablement les responsables.

— Quels sont les principaux vecteurs de virus ?

— Une liste exacte ne peut être établie. En Amérique du Sud par exemple, des troupeaux entiers sont victimes de la rage transmise par des vampires, porteurs du virus mais ne souffrant pas eux-mêmes de cette maladie. Dans ces cas, le virus est transmis par léchages des muqueuses. En Suisse, les renards sont à craindre mais un chevreuil enragé a été découvert récemment... Dans tous les domaines, la prévention est un problème des plus compliqués !

Les oiseaux ont faim

D'un geste qui ne coûte presque rien, nous pouvons sauver de nombreux oiseaux. Il suffit de penser à leur donner à manger de temps en temps, tout simplement.

Mais que leur offrir ? On trouve dans le commerce des graines spécialement préparées et fort prisées des moineaux, pinsons, mésanges et autres merles. Mais on peut aussi étendre sur le bord de la fenêtre des noix, du pain émietté, du riz cru ou cuit, voire des restes de repas, hachés menus naturellement. L'oiseau choisira ce qui lui plaira et l'on pourra facilement, par la suite, composer les repas qui lui conviennent !

La graisse et les « couennes » de lard sont fort prisées par les mésanges. Contente dans un gobelet et suspendue à une branche ou sur un balcon, la graisse disparaît rapidement.

Quant aux oiseaux aquatiques, ils réclament, tout l'hiver durant, du pain. Ne jetons pas les croûtes directement dans le port où se tiennent actuellement d'innombrables oiseaux. Il est beaucoup plus judicieux de déposer son pain devant la baraque du loueur de barques qui, régulièrement, procède à une distribution. Chacun et chacune y trouve ainsi sa part.



Le renard : un animal souple et gracieux, mais combien dangereux en période d'épizootie de rage !



Vélo contre piétons : un blessé

● VERS 10 h 50, un cycliste, M. R. Delmoro, demeurant à Neuchâtel, descendant à bicyclette la chaussée de la Boime. Soudain, alors qu'il s'engageait dans la rue des Terreaux, il renversa un piéton qui traversait, en compagnie d'une autre personne. Tous trois tombèrent à terre. Seul l'un des deux piétons a été blessé : il s'agit de Mlle Maria Mainiero, demeurant à Neuchâtel. Souffrant d'une plaie ouverte au genou gauche, elle a été transportée à l'hôpital Pourtalès puis a pu regagner son domicile. Constats par la gendarmerie.

A quoi sert le triangle de panne ?

● BIEN SUR, hier après-midi, le long de la rue Saint-Maurice, les places de stationnement étaient rares. Néanmoins, une grosse voiture américaine vint se parquer, illicitement...

Une charmante et gracieuse jeune fille blonde, la jupe à mi-cuisses, en sortit. Ses merveilleuses bottes de cuir avaient peine à prendre prise sur la croûte neigeuse qui borde le trottoir...

La gracieuse apparition se concentra finalement ; elle fit le tour de son automobile et en ouvrit péniblement le coffre, pour en tirer, gracieusement toujours, le triangle de panne. Celui-ci fut monté en un tournemain, acquis par une habitude certaine.

Quelques minutes plus tard, le triangle trônait sur la partie arrière de la voiture, et la gracieuse jeune femme faisait tranquillement ses achats en ville...

Encore des tas de neige à la Vue !



Les fraiseuses ont eu beaucoup à faire à la Vue-des-Alpes. Mais, à cet endroit interdit au parking, elles n'ont pas passé... (Photo A.S.L.)

Prudence n'est pas affolement

En conclusion, les vétérinaires vivent de très près l'évolution de l'épizootie et des mesures draconiennes seront décrétées si la situation l'exige. L'obligation de faire vacciner chiens et chats n'est pas pour demain dans notre canton. La prudence est toutefois de rigueur et il est bon d'immuniser les animaux ayant l'habitude de courir champs et bois. Les propriétaires d'animaux sont, pour l'instant, les seuls juges : ils feront donc vacciner ou non leurs amis à quatre pattes.

RWS

L'amélioration du réseau routier est toujours payante

Dans le rapport annuel 1966-1967 du bureau suisse de prévention des accidents, le canton de Neuchâtel montre l'exemple. Sous le titre « Exemples d'aménagements de carrefours », ceux d'Areuse et du Dauphin y sont évoqués. En ce qui concerne le premier, le B.P.A. analyse la situation avant les travaux routiers. Des vitesses élevées, une largeur insuffisante pour la présélection et une visibilité restreinte furent à l'origine de nombreux accidents en cet endroit de la route du Pied-du-Jura. Ainsi, en vingt mois, vingt-deux rapports d'accidents furent-ils dressés. Par contre, après la construction, la police dénombre huit accidents au cours des vingt mois qui suivirent la mise en service du nouveau carrefour. Encore beaucoup de ceux-ci auraient-ils pu être évités puisqu'ils étaient surtout dus à de graves fautes de conduite.

Quant au carrefour du Dauphin, à Serrières, durant les trente-sept mois qui précédèrent sa transformation, la police enregistra quatorze accidents dus à la plupart au manque de visibilité ou à la largeur insuffisante de la chaussée pour la présélection. Dans le même laps de temps qui suivit la mise en service du nouveau carrefour (avec voies de présélection, zones d'abri et passage inférieur pour piétons), la police a dénombré quatre accidents dont trois de véhicules isolés.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL

C'est hier que M. Y. de Rougemont, président du tribunal correctionnel de Neuchâtel, a rendu le jugement de la cour sur la cause C. D. qui avait été longuement débattue mardi. Il a certainement été difficile au juge et aux jurés de se faire une idée précise sur le rôle de C. D. dans les nombreux agissements, plus ou moins louches, qui lui ont valu de comparaître devant la justice. Le président rappela que l'affaire s'était « dégonflée » au cours des débats pour des raisons que nous relevions dans notre chronique publique hier. Puis, reprenant point par point l'arrêt de renvoi, il donna l'avis de la cour sur chaque chef de prévention qui subsistait encore contre C. D. Sur les douze dernières accusations qui pesaient encore sur les épaules de C. D., il est six fois acquitté, soit purement et simplement, soit au bénéfice du doute. Cependant, il est reconnu coupable d'un abus de confiance pour avoir mis en gage ou éventuellement vendu un camion qui ne lui appartenait pas. De plus le tribunal a reconnu cinq cas d'escroquerie pour avoir trompé des tiers en leur cachant certains faits afin de se procurer un avantage qu'il n'aurait pas obtenu sans cela.

C. D. est donc condamné à sept mois d'emprisonnement moins 89 jours de prison préventive déjà subis. Son casier judiciaire lui permet d'être mis encore au bénéfice du sursis pendant quatre ans. Il devra en outre

Un abus de confiance cinq escroqueries : huit mois avec sursis

payer les frais de la cause qui s'élevaient à 1500 francs. Quant à la tutelle demandée par le prévenu lui-même, elle sera instaurée par l'autorité tutéaire. Il est heureux de pouvoir constater que la cour est parvenue à rendre un jugement équilibré et raisonnable, malgré la complexité et l'obscurité des faits de cette cause.

M. Soguel élu président du Club de publicité de Neuchâtel

A l'occasion de son assemblée générale annuelle réunie hier soir au « Beau Rivage », le Club de publicité de Neuchâtel a élu son nouveau président, M. Soguel, succédant à M. Langel, qui avait assumé les mêmes fonctions à la satisfaction générale pendant les deux dernières années. Ont été désignés en outre les membres du comité : M. Sjoestedt, vice-président, et MM. Billeter, Jelmi, Piccolo, Nussbaumer et Aeschelmann.

A l'issue d'un dîner amical, M. Soguel a présenté aux membres du Club deux films en couleurs saisissants par les performances scientifiques et technologiques réalisées aux deux « extrêmes » du monde : la réunion de deux capsules américaines habitées du type Gemini dans l'espace, et l'installation d'une pile atomique sous la calotte glacière du Greenland, au camp Century, par les services de l'armée américaine.

VIGNOBLE

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

De notre correspondant : Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier. Le 6 novembre 1967, à 22 h 40, R. M. circulant en automobile sur la RN d'Auvernier à Neuchâtel. A la hauteur du lieu dit « Grand-Ruau », le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a quitté la

route, du côté sud où il a violemment heurté un arbre et a ensuite terminé sa course 39 mètres plus loin en se renversant sur le toit. Il faisait nuit, une pluie fine tombait et rendait la route glissante. Le trafic était faible au moment de l'accident. L'automobiliste R. M. a été relevé et, souffrant d'une commotion cérébrale et d'une fracture du nez, il a été transporté à l'hôpital où l'on a procédé à une prise de sang et à un examen médical. Le médecin a trouvé le blessé dans un état dépressif, mais sans ivresse. Par contre l'analyse a décelé 1,77 % d'alcoolémie. Ce résultat était une preuve suffisante, le tribunal condamne R. M. pour ivresse au volant à 1000 fr. d'amende et met à sa charge les frais de la cause, fixés à 130 francs.

R. B., entrepreneur à Bôle, avait déposé à la commune les plans pour une transformation de son immeuble, situé à la rue du Temple. La commune a refusé de le sanctionner, c'est pourquoi de nouveaux plans lui ont été présentés et ceux-ci ont obtenu la sanction. Or, lors de l'exécution des travaux, le prévenu n'a pas respecté les plans sanctionnés. La commune lui a infligé une amende administrative de 200 fr. pour cette transgression, mais le département des travaux publics a porté plainte pénale. Le tribunal condamne R. B. à 50 fr. d'amende, auxquels s'ajoutent les frais de la cause, fixés à 40 fr.

Quatre affaires se terminent par un arrangement, deux jugements concluent à l'acquiescement du prévenu, un jugement est remis à huitaine.

du Jour le jour

La flemme de remonter la pente...

— Viens, Christophe, on fait bob !
Il a dix ans, le petit bonhomme qui appelle ainsi son copain de luge. L'avenue du Mail est transformée en piste et les gosses s'en donnent à cœur joie. Les petits partent de l'école, se jettent à plat ventre sur leur engin et se grisent de vitesse, avant de s'arrêter contre un des tas de neige qui bordent la rue. Les grands, eux, se mettent à deux, voire trois lugeurs pour faire la grande descente, accrochés par les pieds à la luge suivante. Le pilote est en tête. Il en est fier, car ses copains lui ont reconnu l'adresse et l'attention nécessaires pour les guider et surtout les arrêter sur l'un des talus !

Ces petits trains des neiges ne sont pas toujours bien accueillis par les adultes qui peinent dans la neige ou sur le verglas. Pourtant, les gosses n'ont pas souvent une occasion pareille d'envahir la chaussée. Ce jour-là, la prudence des automobilistes sur cette route verglacée s'accordait bien avec celle des enfants.

La descente, c'est grisant, mais on a la flemme de remonter la rue en traînant sa luge. Aussi, lorsqu'une voiture passe, cassant la glace avec ses roues gantées de chaînes, Christophe crie au chauffeur :

— Hé, taxi ! Vous pourriez bien nous remorquer jusqu'en haut de l'avenue...
NEMO

De l'autre côté de la barrière, le point de vue du « bossu » plus rouillard que les traqueurs...

(Avipress - J.-P. Baillood.)

Les lièvres avaient des pattes et les chasseurs pas assez de bras...



James Vuitel et ses aides posent les filets...

Le premier lièvre vint les narquer à trente mètres, puis, après avoir fait la boule au pied d'un échalas, il traversa le chemin et alla se perdre dans une autre vigne. Peut-être était-il venu flairer son monde ? Il dut sentir que leurs rangs n'étaient pas aussi fournis que d'habitude et qu'en dépit de 300 mètres de filets, les dix hommes n'avaient pas encore partie gagnée. D'ordinaire, ils auraient dû se compter une trentaine avant d'aller traquer le gibier dans un tel coin du vignoble du Landeron.

— C'est bien trop grand !, disait Henry, le pêcheur de Cortaillod.

Il était venu prêter main-forte à l'équipe, aux gardes-chasse Zbinden et Vuitel, à leurs auxiliaires et à des chasseurs du canton, tous mobilisés pour débarrasser les vignes du lièvre, leur bête noire parce qu'en cette saison il est particulièrement friand de poudrettes et de jeunes plants.

PRÈS DES TOMBES...

Parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux, Schmalz avait pris ses chiens : un Bruno du Jura et un courant du pays qui chassent l'oreille à la hauteur du sol. Au début, lorsque tous se mirent à rabattre le lièvre, on les distinguait mal, malgré la toile de fond de la neige. Le soleil et le brouillard se poussaient toujours du coude et l'on entendit la cloche du temple sonner la demie avant que l'homme n'excite ses bêtes à petits coups de langue. Puis ce fut la traque. A grands cris. Ils posséderent deux lièvres pris du cimetière. Les filets n'étaient pas loin, mais ils resteraient vides. Le voisinage des tombes redonna des jambes au gibier qui remonta dans les parquets, impuni, suivant la ligne des filets.

S'ils avaient eu plus de chance, ils auraient enfermés leurs prises dans des caisses à claire-voie. Plus tard, on les relâcherait dans le Val-de-Ruz. Le lièvre y trouve généralement son bonheur et redescend rarement jusqu'au vignoble. Zbinden se souvient pourtant d'un animal lâché à la Montagne de Boudry et qu'il devait traquer, un an après, dans la plaine d'Areuse.

La seconde tentative ne sera pas plus fructueuse. Ils en virent trois, cette fois. Mais ils leur passèrent encore sous le nez, peuchère ! Comme le soleil qui venait enfin d'assombrir la brume, les lièvres étaient repartis vers les hauteurs, le ciel bleu et les Becuettes...

Cl.-P. Ch.

VAL-DE-TRAVERS

L'avenir touristique du Val-de-Travers

Pensons plutôt à la gastronomie !

De notre correspondant régional :

Dans un précédent article, nous avons fait part de l'opinion de M. Lucien Frasse, président de l'Association pour le développement du Val-de-Travers, lequel regrette l'insuffisance notoire de l'équipement hôtelier régional.

Cette carence est incontestable et incontestée. Tente-t-on d'y remédier ? En tout cas pas depuis de longues années. D'ailleurs, des expériences faites dans ce sens il y a un demi-siècle et plus n'avaient pas toujours été concluantes. Loin de là. La construction d'un ou de plusieurs motels serait une solution d'urgence. Elle ne résoudrait pas le problème.

CATÉGORIES DE TOURISTES

M. Blaise Galland, secrétaire de la section du Val-de-Travers de la Société suisse des hôteliers, cafetiers et restaurateurs, est aussi intéressé par la question touristique dans la vallée.

« Il faut distinguer, dit-il, deux catégories de gens venant en vacances dans notre pays. Les uns recherchent la tranquillité et le pittoresque des paysages jurassiens. Malheureusement, appartements et chalets à

louer ne se trouvent pas facilement. C'est regrettable.

« Les autres préfèrent le bord d'un lac, les Alpes, les stations animées capables d'offrir des distractions nocturnes. »

M. Galland veut voir les choses comme elles sont. Ni la piscine ni la patinoire artificielle, ni les remontes-pente ne permettront de « fixer » une clientèle nombreuse au Val-de-Travers en toutes saisons.

GASTRONOMIE

Si l'on ne peut donc fonder de très grands espoirs quant à la mission touristique de cette contrée dans le sens d'un afflux permanent, M. Galland estime nécessaire, en revanche, de porter les efforts sur la gastronomie.

« Dans ce domaine, ajoute le secrétaire des maîtres queux, une source de revenus intéressants est possible. »

L'attrait d'un pays passe, comme l'amour, par l'estomac. Les Français le savent et il serait bon de suivre leurs traces.

« En créant dans la vallée un tout de la gastronomie, dit M. Galland, en orchestrant une publicité intelligente, en éditant des cartes touristiques et gastronomiques délivrées aux postes-frontière et dans tous les endroits où les usagers de la route font une brève halte. »

Cette suggestion mérite d'être examinée. La réaliser ne coûterait pas grand-chose puisque déjà quelques relais gastronomiques du Val-de-Travers sont connus dans les lieux circonvoisins. Leur renommée devrait s'étendre. Car ces auberges peuvent rivaliser avec beaucoup d'autres quand il s'agit de satisfaire les « fins beaux ».

G. D.

Le Cisalpin détourné sur la ligne du Franco-Suisse

(sp) A la suite du dérangement d'une ligne de contact entre Labergement et les Longevilles (Doubs) sur le parcours de Vallorbe à Frasnes le TEE cisalpin Paris-Milan, partant de Lausanne à 18 h 13 en direction de Paris a été détourné hier soir par Neuchâtel, les Verrières et Pontarlier. Cet incident a provoqué un retard de trois heures.



M. Blaise Galland

† Marcel Roulet

M. Marcel Roulet, ancien ingénieur cantonal, dont nous avons annoncé hier le décès à l'âge de 69 ans, était entré au service de l'Etat en 1937, sous les ordres de M. Méant, alors ingénieur cantonal. Il reprit le poste de ce dernier dès 1939.

Après la guerre, le Grand conseil voyait de grands crédits pour l'amélioration des routes cantonales ; c'est sous l'autorité de M. Roulet que les bureaux des ponts et chaussées ont élaboré les projets de correction des routes de la Vuod-Alpes, des Falaises, des Sagnettes, etc.

En 1959, à la suite d'un infarctus, M. Roulet cessait toute activité. Il entra en 1961 au service de l'entrepreneur Facchinetti comme ingénieur-conseil. Il devait y rester jusqu'en 1965, date de laquelle il bénéficia d'une demi-retraite qui ne l'empêchait pas de s'in-

téresser de très près aux problèmes auxquels il avait consacré toute sa vie. M. Marcel Roulet, originaire de Brot-Dessus et des Ponts-de-Martel, après avoir obtenu son brevet d'ingénieur en génie civil au Polytechnicum de Zurich, avait ouvert un bureau privé à Neuchâtel. On lui doit entre autres les tribunes du stade de Cortaillod. A l'armée, incorporé dans le génie, il collabora, dès 1939, aux percements de galeries dans le réduit national. Il termina sa carrière militaire avec le grade de major, chef du groupe de destruction 2. De 1956 à 1958, il fut président de la commission fédérale d'étude de la route du Pied-du-Jura ; M. Roulet a aussi été membre de la commission cantonale des eaux et de la commission internationale des Forces du Châtelot.

FAN

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 9 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	18.50	5.—
ÉTRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	48.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES : 34 c. le mm. min. 25 mm. — Annonces locales 25 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50 — Réclames Fr. 1.15. — Mortuaires, naissances 50 c. — Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

annonces Suisses S.A., «ASSA»
agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Hiver 1967-1968

Conférences universitaires

A Neuchâtel — Aula du Gymnase, faubourg de l'Hôpital
A la Chaux-de-Fonds — Club 44, rue de la Serre

LE MYTHE

Lundi 22 janvier, 20 h 15 (Neuchâtel)
Mardi 23 janvier, 20 h 15 (La Chaux-de-Fonds)

M. MAURICE ERARD

Le mythe dans la société industrielle

Lundi 29 janvier, 20 h 15 (Neuchâtel)
Mardi 30 janvier, 20 h 15 (La Chaux-de-Fonds)

M. JEAN-PAUL BOREL

Don Juan, Don Quichotte et le picaro : contribution espagnole à la mythologie moderne

Lundi 5 février, 20 h 15 (Neuchâtel)
Mardi 6 février, 20 h 15 (La Chaux-de-Fonds)

M. KLAUS BERNAUER

L'alchimie, mythe ou science ?

Lundi 12 février, 20 h 15 (Neuchâtel)
Mardi 13 février, 20 h 15 (La Chaux-de-Fonds)

M. JEAN-LOUIS LEUBA

La foi chrétienne repose-t-elle sur un mythe ?

Ces conférences sont publiques et gratuites.

IMMEUBLES

Je cherche

IMMEUBLE LOCATIF

en parfait état, de bon rapport à Lausanne, Neuchâtel ou leurs environs.

Adresser offres détaillées, avec état des charges 1967, sous chiffres JO 2914 au bureau du journal.

IMMEUBLE LOCATIF ou maison de maître

10 chambres habitables au minimum. Faire offres détaillées sous chiffres OW 2931 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 403 63 NEUCHÂTEL

offre à vendre à :

Colombier Groupe de 3 immeubles locatifs, 48 appartements et 12 garages, en bloc ou séparément.

Colombier Terrains pour villas.

Saint-Blaise Villages familiales de 4 et 5 pièces et garage.

Bôle Terrains pour villas.

ENCHÈRES

Office des faillites de Cernier

Enchères publiques

L'Office des faillites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 24 janvier 1968, dès 14 h, à Cernier, rue de la République 1 (entrée rue Fr.-Soguel), les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de Mme Suzanne Cornu, commerçante, à Cernier, savoir :

1 banque de magasin, simple ; 14 rayonnages en bois, dont 4 avec séparations verticales ; 1 frigo Jura, 1 petit congélateur, 1 balance Lienhard 6 kg, 1 moulin à café Benz, anciens modèles ; 1 grande étagère métallique, sur roulettes ; 2 petites étagères, en verre ; étagères, corbeilles, paniers, supports métalliques, divers ; 1 escabeau ; 2 chaises ; 1 store à lamelles ; 3 éclairages au néon ; 1 poubelle Ochsner, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP. Les amateurs pourront visiter le mardi 23 janvier 1968, de 14 h à 15 heures.

Cernier, le 15 janvier 1968.

Office des faillites de Cernier

A LOUER

A louer, pour le printemps 1968 dans quartier tranquille, à Neuchâtel,

locaux de 286 m²

sur un étage. Séparations selon désir et subdivision possible. Accès et parcage faciles ; conviendraient pour :

- bureaux
- professions libérales
- ateliers, etc.

Renseignements par

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 403 63 NEUCHÂTEL

appartements de 3 pièces

tout confort.

Loyer à partir de 355 fr. par mois + prestation de chauffage et d'eau chaude.

GARAGES à disposition, loyer mensuel 60 francs.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
Fbg de l'Hôpital 13 — Neuchâtel
Tél. 5 76 71.

A louer tout de suite, au Landeron, appartement de

4 1/2 pièces

tout confort.

Location 375 fr. + charges.
Garage 50 fr.
Tél. (038) 3 21 64.

A louer, pour une année environ, près de la boucle,

MAGASIN

de 50 m² environ, comprenant local d'exposition et ateliers.

Faire offres écrites sous chiffres SZ 2934 au bureau du journal.

DOMBRESSON

A louer, pour le 1er mai 1968, appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage central et dépendances.

S'adresser à Mme Max Rommel, tél. (038) 7 23 31, dès le 22 janvier.

RUE DE LA CÔTE

A louer immédiatement, ou pour date à convenir, appartement de

2 chambres

tout confort, à couple pouvant se charger du service de conciergerie de l'immeuble.

S'adresser : Etude Wavre, notaire.
Tél. 5 10 63.

A louer tout de suite, dans la boucle de la ville,

BUREAU

de 2 pièces et toilettes, dans immeuble moderne.

Adresser offres sous chiffres BH 2918 au bureau du journal.

A louer pour le 24 janvier 1968, à Serrières,

appartement de 4 chambres

dont deux avec balcons, dans immeuble moderne. Location 460 fr.

Adresser offres écrites à LS 2928 au bureau du journal.

EUGÈNE VUILLEUMIER S.A.

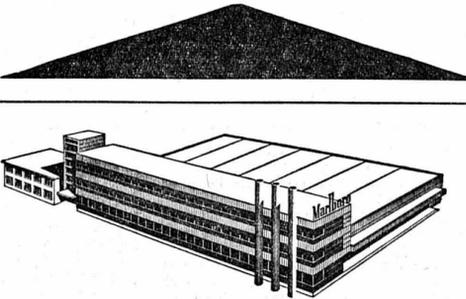
9, faubourg de l'Hôpital
NEUCHÂTEL

cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son département de fabrication. Préférence sera donnée à la candidate ayant une expérience pratique de l'horlogerie.

Téléphone (038) 4 33 22.



Nous engageons, pour avril-mai prochain, à notre secrétariat central de Serrières, une jeune

AIDE DE BUREAU féminine

Apprentissage commercial pas nécessaire. Convientrait à une débutante sortant de scolarité, qui serait mise au courant des divers travaux de secrétariat : multicoopie, photocopie, télex, super-typier, distribution quotidienne du courrier, etc.

Age maximum : 25 ans.

Adresser offres, avec curriculum vitae, photo, certificats, à notre chef du personnel, sous référence « aide secrétariat ».

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A. — 2003 NEUCHÂTEL

Importante usine de Suisse romande cherche

DÉCOLLETEURS

pour sa succursale de Pesieux.

Situations très intéressantes. Avantages d'une grande entreprise. Possibilités de logements.

Entrée au plus tôt.

Faire offres sous chiffres P 600012 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Importante manufacture d'horlogerie du Jura neuchâtois engagerait, pour époque à convenir,

FAISEURS D'ÉTAMPES

qualifiés

bien au courant de la fabrication des étampes de rectification.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres AB 2869 au bureau du journal.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Commission scolaire

Mise au concours

La Commission scolaire de Neuchâtel met au concours

deux postes de CONCIERGES

Traitement et obligations : selon statut du personnel communal, cahier des charges et arrêté communaux. Entrée en fonction : 1er avril 1968 ou à convenir.

Adresser les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae donnant des renseignements précis sur l'état civil et l'activité professionnelle, ainsi que les pièces à l'appui, à la direction des écoles primaires et préprofessionnelles, collège de la Promenade, à Neuchâtel, jusqu'au 3 février 1968. Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat des écoles, collège de la Promenade, de 11 à 12 h et de 17 à 18 heures.

Les candidats sont priés de ne se présenter que sur convocation.

Neuchâtel, le 15 janvier 1968
Commission scolaire

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

Maladière 84, Neuchâtel

Exposition de travaux d'élèves

Samedi 20 janvier, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Dimanche 21 janvier de 14 h à 18 h.
Lundi 22 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Des défilés auront lieu : à 14 h 30 et à 15 h 30

ENTRÉE LIBRE

Neuchâtel

☎ 5 13 13 Epancheurs 4

offre à vendre en exclusivité

Neuchâtel

Maison ancienne à rénover

5 pièces, cuisine, toilettes, proche de la gare et du centre. Convientrait à entrepreneur pour loger du personnel.

Locatif rénové

11 appartements tout confort, central général mazout, transports publics à proximité, quartier nord-ouest.

Terrain de 1300 m² pour villa

quartier tranquille, bon accès, à l'ouest de la ligne du funiculaire, à la Coudre.

Parcelles de 600 à 900 m²

en bordure de forêt, à la Coudre.

Cortailod

Familiale de 5 pièces

cuisine bien équipée, tout confort, central mazout et cheminée de salon, garage, jardin, belle vue étendue sur le lac et le village, libre immédiatement.

Immeuble ancien

6 appartements de 3 pièces mi-confort, locaux commerciaux, jardin et dégagement, à proximité de l'arrêt du tram.

3 parcelles d'environ 1000 m²

pour constructions modernes, vue exceptionnelle.

DEMANDES A LOUER

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche un appartement de

2 - 2 1/2 pièces avec confort

pour une employée.
Région Neuchâtel - Pesieux.

Adresser offres à la direction technique de l'imprimerie, Saint-Maurice 4, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune couple cherche, au centre de Neuchâtel, immédiatement ou pour date à convenir,

studio ou **appartement de 1 1/2 pièce**

non meublé.
Tél. 6 37 22.

Jeune fille est cherchée pour un séjour d'un mois aux

SPORTS D'HIVER

pour s'occuper d'un enfant de 5 ans, du 3 février au 2 mars. Téléphoner au (038) 8 49 51.

Le garage du Roc, à Hauterive

agent officiel Opel, Chevrolet, Buick, cherche

laveur-graisseur

qualifié. Débutant éventuellement formé. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter au garage du Roc, Hauterive-Neuchâtel, tél. 3 11 44.

GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

CHERCHE pour entrée immédiate ou à convenir

employées de bureau

pour formation au service téléphonique ;

préparateurs (trices)

pour son service d'exploitation

Nous demandons :

- Travail consciencieux et précis.
- Sens du travail en équipe.

Nous offrons :

- Formation complète.
- Activités intéressantes.
- Places stables dans une entreprise moderne.
- Caisse de retraite.
- Avantages sociaux.

Faire offres à GALENICA S.A., Neuchâtel, case postale No 229. Tél. 4 11 61.

SOLDES SOLDES SOLDES

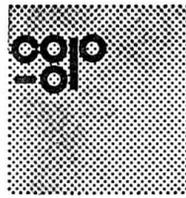
avec DOUBLE RISTOURNE

A



doublement avantageux

AU RAYON MÉNAGE DE



Autorisation officielle du 15 janvier au 6 février 1968

**AVANTAGEUX
CAKE FINANCIER**

1.50
(au lieu de 1.80)

PAIN des ALPES

300 g

1.40

avec ristourne dans tous les magasins



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au
maître opticien, Hôpital 17

Tél. (038) 4 34 44

Déménagements - Petits transports
JOSEPH MEDOLAGO
Parcs 107 - Neuchâtel

Denis Schneider
MAÎTRE DÉCORATEUR
DIPLOMÉ
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

le plus juste prix d'un choix exceptionnel

Hôpital 8 - Neuchâtel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

TABLES A RALLONGES, racine de noyer, 1 m 50 x 1 m 10 (longueur totale 3 m 10); hêtre 1 m 20 x 0 m 80 (longueur totale 2 mètres). Tél. 5 16 12.

1 BIBLIOTHEQUE 210 x 115 x 40, noyer massif, portes vitrées, 6 rayons, un tiroir. Tél. 5 53 75.

BABY-RELAX complet, en bon état. Tél. 8 60 68.

CAMERA CROWN-ZOOM double 8mm, avec accessoires et un objectif grand angle. Prix complet 400 francs. Tél. 4 10 36, à partir de 19 heures.

POISSONS EXOTIQUES divers, jeunes sujets. Tél. 5 90 20, dès 18 heures.

2 LITS JUMEAUX, noyer, coulissants, avec sommiers et matelas à l'état de neuf. Tél. (038) 5 37 95.

A louer

APPARTEMENT DE VACANCES: Côte-d'Azur, Saint-Raphaël, quartier résidentiel, 3 pièces, cuisine, salle d'eau, jardin, pour 4 personnes (adultes de préférence); libre mois juin, septembre, octobre, 260 francs par semaine. Tél. (038) 5 41 42.

SÉPEY SUR AIGLE, chalet meublé confortable, 15 francs par jour. Tél. (038) 8 26 97.

POUR ETUDIANTE, jolie chambre meublée avec cuisinette équipée. Tél. 5 37 02.

CHAMBRES A 1 OU 2 LITS, quartier gare, demi-pension possible. Tél. 5 46 29, de 8 à 14 heures.

URGENT, appartement 2 pièces, à Boudry, 265 francs, charges comprises, pour fin janvier, éventuellement février. Tél. 5 12 07, heures de bureau.

BELLES CHAMBRE INDEPENDANTES à 1 ou 2 lits, douche. Tél. 5 06 35.

CHAMBRE CHAUFFEE POUR DEMOISELLE, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 34 47.

CHAMBRE A BOLE, dès le 1er février, à jeune homme. Tél. 6 35 94.

STUDIO MEUBLÉ à la place Pury. Tél. 4 38 61, 4 08 18 ou 5 75 19.

2 CHAMBRES INDEPENDANTES avec douche, pour le 1er février. Tél. 4 06 80.

JOLIE CHAMBRE avec pension, à jeune homme. Tél. 5 49 52.

TRES BELLE CHAMBRE chauffée, bains à monsieur suisse. Tél. 5 57 04.

STUDIO MEUBLÉ tout confort, libre à fin janvier. Charmettes 15, Neuchâtel, Studio 7.

Demandes à acheter

CHAISE Baby-relax en bon état. Tél. 4 07 44.

Demandes à louer

200 FRANCS DE RÉCOMPENSE à qui me trouve un appartement de 2 ou 3 pièces, pas trop éloigné du centre. Adresser offres écrites à 181-0035 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour monsieur est cherchée au centre de la ville, si possible avec part à la cuisine. Adresser offres écrites à 181-0037 au bureau du journal.

URGENT, jeune couple suisse cherche appartement non meublé, 3 pièces plus cuisine, si possible avec bains ou douche, au Landeron ou à proximité. Tél. 5 42 71.

Demandes d'emplois

JEUNE HOMME cherche place d'aide de bureau ou aide-magasinier. Adresser offres écrites à 221-0036 au bureau du journal.

MACON CHERCHE travaux de maçonnerie et carrelage. Tél. 6 70 96.

JEUNE FILLE, 22 ans, secrétaire, cherche travail de bureau, mi-journée ou plein temps. Tél. 5 42 71.

REMONTEUSE DE FINISSAGE cherche travail à domicile, 100 à 200 pièces par semaine. Tél. 5 86 96.

COUTURIERE PREND TRAVAIL à domicile. Tél. 5 52 88.

DAME CHERCHE TRAVAIL le matin, fabrique ou ménage. Tél. 8 29 51, heures des repas.

Offres d'emplois

DAMES sont recherchées pour quelque temps, pour confection de sachets. Travail simple et propre. Horaire selon désir ou demi-journée. Quartier des Valangines, tél. 5 32 08.

APPRENTIE COIFFEUSE est recherchée à Peseux. Tél. 8 40 87.

QUI DONNERAIT des leçons de patin pendant quelques soirs? Tél. 8 45 93.

DAME OU DEMOISELLE pour travail de bar (sans alcool), samedi, dimanche. Tél. 4 06 54, le matin.

URGENT, FEMME DE MENAGE pour la Coudre, une demi-journée par semaine. Personne avec enfant acceptée. Tél. 3 26 33 (heures des repas), Mme A. Bélet, Dime 58.

DAME pour travaux de ménage, une ou deux matinées par semaine. Téléphoner au 4 16 41.

Divers

ON DONNERAIT, contre bons soins, jeune chatte stamnoise. Tél. (038) 3 18 41.

CONNAIS-TU A.A.? Aide aux alcooliques. Case 2, Neuchâtel 2.

JURA - JURA - JURA

Les Bernois pourront refuser le droit de vote aux Jurassiens !

Depuis quelque temps, les journaux annoncent presque chaque jour la constitution d'un nouveau comité dans le Jura. Il s'agit, on l'aura deviné, d'organisations qui s'apprennent, sur le plan jurassien et sur celui des districts, à faire de la propagande pour l'acceptation du projet cantonal d'introduction du droit de vote des femmes en matière communale. C'est en effet le 18 février prochain que, dans l'ensemble du canton de Berne, les citoyens devront dire si oui ou non ils sont disposés à partager avec le sexe dit faible leurs droits sur le plan de la commune. En cas de réponse affirmative, les femmes recevraient le droit de vote et d'éligibilité à toutes les fonctions publiques. Cependant, le projet présenté aux électeurs ne vise qu'à l'introduction facultative du suffrage féminin en matière communale et, en admettant que l'issue du scrutin soit favorable aux féministes, il faudra encore que, dans chaque commune, les citoyens acceptent de modifier le règlement communal et de partager leurs droits avec les citoyennes.

UN PROJET TIMIDE
On l'aura vu, c'est un projet timide que le gouvernement et le Grand conseil ont élaboré. Ils auraient pu proposer l'introduction obligatoire du suffrage féminin en matière communale et cantonale. Mais alors, ne se seraient-ils pas heurtés, comme ce fut le cas en 1956 et en 1959, à une majorité réticente ? On peut le supposer. En tout cas, on a préféré cette fois commencer par le commencement et grignoter le « gâteau » par portions successives.

Peut-on déjà se livrer à des pronostics quant à l'issue du scrutin ? Les « augures » qui ont parlé jusqu'à présent sont modérément optimistes. Si on peut être certains du « oui » jurassien, il est difficile en revanche de prévoir la réaction des électeurs de l'ancien canton. Comme on sait que, sur le plan des votations cantonales, le Jura ne fait « pas le poids », il n'est pas exclu donc qu'une fois de plus la masse des électeurs bernois imposera sa volonté au Jura, comme ce fut le cas le 4 mars 1956, dans des circonstances analogues. Consultés en effet sur l'introduction du droit de vote féminin, les électeurs jurassiens avaient accepté le projet par 7874 oui contre 7767 non. C'était une faible majorité, mais il

ne faut pas oublier que ce scrutin date déjà de 12 ans et que la mentalité a évolué depuis. L'ancien canton avait entraîné le rejet avec une dizaine de milliers de voix négatives de majorité.

Si l'on veut rappeler les scrutins passés, il faut mentionner encore celui de février 1959, qui devait décider d'accorder aux femmes des droits politiques sur le plan fédéral. La majorité acceptante jurassienne de 1956 ne s'était pas retrouvée (9690 oui et 10,799 non). On peut cependant remarquer que les opposants provenaient presque tous du district alémanique de Laufen et qu'il ne s'était

PORRENTROY
Statistique des accidents

(c) La police cantonale de Porrentruy a fait connaître les statistiques des accidents survenus en 1967 dans le district. Ils sont en nette progression. Il y en a eu 237 (218 en 1966), qui firent 174 blessés (122), 6 tués (12) et des dégâts matériels pour 643,000 fr. (449,000 fr.). On a pratiqué en outre 60 prises de sang (67 pour automobilistes et motocyclistes et 59 permis furent retirés (50).

Un chirurgien arrête son activité à cause du fisc !

(c) Par voie d'annonces parues dans les journaux jurassiens, le Dr Beutler, de Porrentruy, chirurgien, a fait savoir qu'il ne pratiquerait plus à partir du 1er février 1968. Motif : il n'arrive pas à satisfaire les exigences fiscales !

VAUD

ORBE
Mouilleur de lait condamné

(sp) Le tribunal correctionnel d'Orbe s'est occupé d'une affaire de falsification de marchandises dont s'est rendu coupable un agriculteur de la région appartenant à une famille fort honorablement connue. De l'inspection de l'enquête par la police de sûreté, il résulte que le coupable a additionné d'eau son lait à plusieurs reprises, et il a été notamment établi que sur 28,5 litres portés à la laiterie, il y avait onze pour cent, ou 3 litres d'eau. Le président a sermonné vertement le coupable qui a été condamné à un mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, à mille francs d'amende, et aux frais de la cause.

Dommages causés par un camion à la voie ferrée

(sp) Le tribunal d'Orbe a instruit une affaire de dommages causés au pont de la ligne du chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix, entre Six-Fontaines et Baulmes, dans les circonstances ci-après : le 27 octobre 1967, Werly Brandt, chauffeur de la maison Joseph Frères, à Sainte-Croix, conduisant un camion en direction de Baulmes. Sur ce camion avait été placé un « trax ». Parvenu à 1 km 500, au sud-ouest de Baulmes, le camion dépassant les hauteurs légales à cause du trax, endommagea le pont et la voie ferrée. Le train partant de Sainte-Croix en direction d'Yverdon put être averti à temps, ce qui évita un déraillement. Les dommages causés à la ligne furent d'environ un millier de francs.

Le tribunal, tenant compte de ce que l'accusé était au service d'une maison de transports, a condamné W. B. à 80 francs d'amende, avec radiation au bout d'un an et aux frais de la cause.

CHEVROUX
Décès de la doyenne

(sp) La doyenne du village, Mme Ida Wolf, que l'on appelait familièrement la « tante Ida » s'est éteinte paisiblement dans sa 91me année. La mort l'a surprise alors qu'elle semblait se remettre facilement de la grippe !

Anciennement la défunte exploitait une petite épicerie dans le haut du village à côté de l'exploitation agricole de son mari.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE
Blessé en abattant des arbres

(c) Le jeune Ami Coucet, fils de Sami, était occupé avec d'autres ouvriers à abattre des arbres en forêt. Soudain, il se blessa profondément à un pied avec sa tronçonneuse. Le jeune homme a reçu les soins que nécessitait son état. Comble de malchance, son frère, qui s'adonnait aux joies de la luge en compagnie de camarades de l'école, s'est fracturé une cheville et a dû être conduit à l'hôpital.

YVERDON
Collision

(c) Hier à 10 h 45, un accident de la circulation s'est produit à la rue de la Plaine à Yverdon. Une automobile qui quittait son lieu de stationnement, a été touchée par une automobile circulant en direction du pont des Quatre-Marronniers. Dégâts aux deux véhicules.

Jambe fracturée

(sp) Le jeune Robellaz, fils de Louis, boucher à la rue du Lac, à Yverdon, s'est fracturé une jambe en faisant du ski à Torgon (Valais), dans le cadre des camps de ski du collège secondaire d'Yverdon.

Camps de ski

(sp) Après les camps de ski du collège secondaire, les écoles primaires d'Yverdon organisent, dès lundi prochain, cinq camps d'une semaine. L'hôtel Bellevue, de Mauborget, appartenant à la municipalité, accueillera pendant cinq semaines environ deux cent cinquante élèves, filles et garçons de 14 à 15 ans, accompagnés de leurs maîtres de sport, de deux instituteurs et de cinq moniteurs de ski. Ces enfants pourront profiter pleinement d'un programme agréable comprenant entre autres des excursions au Chasseron.

trouvé dans le Jura romand qu'une majorité réticente de 133 voix.

Il faut dire aussi qu'en 1956 et plus encore en 1959, aucun travail en profondeur n'avait été fait par les partisans des droits politiques de la femme. Il semble que, cette fois, sur le plan jurassien en tout cas, une campagne se prépare qui devrait décider les partisans à se rendre aux urnes — car c'est bien là que réside une partie du problème — et convaincre les indécis. De nombreux indices démontrent que les Jurassiens sont tout disposés, dans leur majorité, à accorder aux femmes les droits politiques dont ils jouissent eux-mêmes. Plusieurs paroisses ont déjà accordé aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière paroissiale. Certaines communes, comme celle de Courfvaire, sont allées jusqu'à inviter les femmes à assister en observatrices aux assemblées communales. D'autres localités ont confié d'importantes charges à des femmes dans l'administration communale. Ce sont là des indices qui permettent d'espérer que les citoyens jurassiens, le 18 février prochain, répareront massivement l'injustice qui n'a déjà que trop duré.

DELEMONT
Les socialistes solidaires du député

Le parti socialiste du district de Delémont a voté une résolution affirmant son entière confiance au député Gassmann (exclu du groupe socialiste du Grand conseil bernois) et se déclarant solidaire dans le différend qui l'oppose à ce groupe. Le parti refuse les motifs de l'exclusion et demande la réintégration sans condition du député délégué au sein du groupe socialiste du Grand conseil.

VAUD

VILLARS
Un cambriolage

(c) Dans la nuit du 15 au 16 janvier, le bureau de la station inférieure de la télécabine du Roc-d'Orsay a été cambriolé et un tiroir-caisse a été fracturé. Plus de 500 fr. et deux paires de skis ont été emportés. Ce bureau avait déjà été cambriolé en avril 1967.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

La confrérie des Bastians va inaugurer son nouveau drapeau

Cette bannière sera la réplique exacte de celle offerte jadis par le gouverneur de Neuchâtel



Une tradition bien sympathique : « Les Bastians ne sont pas si fous de se quitter sans boire un coup... » (Avipress - G Périsset)

Les confréries étaient nombreuses à Estavayer au Moyen âge. Il y avait celles de Notre-Dame ou des drapiers, de Saint-Crépin ou des cordonniers, de Saint-Eloi ou des maréchaux, de Saint-Joseph ou des charpentiers, de Saint-Sébastien ou des tireurs et nous en passons. Aujourd'hui, trois confréries subsistent encore : celle de Notre-Dame (qui ne groupe toutefois plus les drapiers), celle de Saint-Laurent ou des pêcheurs et celle des Bastians ou des bourgeois d'Estavayer.

UN PEU D'HISTOIRE

La confrérie des Bastians fut fondée en 1582. Elle réunissait à ce moment les tireurs de la localité sous l'égide de saint Sébastien. Le groupement connut ses heures de gloire, notamment lorsque noble François-Louis-Blaise d'Estavayer-Molondin, gouverneur de Neuchâtel, lui fit don d'un magnifique drapeau qui existe d'ailleurs encore. La vie de la confrérie ne connut pas de revers jusqu'en 1830. Cette année-là, qui fut celle de la Guerre des Bâtons, sonna le glas de plusieurs vieilles coutumes et institutions fribourgeoises. Une nouvelle société de tir se fonda à Estavayer tandis que l'ancienne société des Bastians demeura l'apanage des bourgeois de la localité. Mais, il n'y eut pas de rivalité entre les deux sociétés.

Des nombreux titres que possédait l'abbaye de Saint-Sébastien, un seul lui resta, soit celui de la confrérie des Bastians ou des « bons maris ». Quand et pourquoi ce surnom lui fut donné, les historiens l'ignorent. Ce que l'on connaît par contre c'est la dissolution des Bastians en 1847. Ils ne tardèrent toutefois pas à reconstruire leur confrérie, une dizaine d'années plus tard. Et depuis lors, chaque année, le dimanche le plus proche du 21 janvier, ils s'en vont ensemble à la messe, participent ensuite à un banquet et, à la nuit tombée, ils s'en vont au son des fifres et des tambours à travers les rues de la cité. Les gosses les acclament sur leur passage et reçoivent, en guise de récompense, des poignées de caramels.

DES STATUTS DRACONIENS

Les règles qui régissent la vie de la confrérie sont assez pittoresques. L'article deux des statuts prévoit notamment que les confrères assisteront en manteau et en pardessus à l'office, iront à l'offertoire. Le président déposera deux francs sur l'autel pour la messe. Les membres qui manqueront payeront une amende d'un franc. Précisons

BIENNE - BIENNE

Quinze mois de prison pour cinquante-cinq attentats à la pudeur

(c) Le tribunal correctionnel de Bienne, dans sa première séance de l'année 1968, s'est occupé, mercredi, d'Urs Berger, âgé de 25 ans, Bernois, accusé d'attentats à la pudeur dans 31 cas, sur des fillettes de 3 à 8 ans, et dans 24 cas sur des enfants de 3 à 4 ans. Ce peu reluisant personnage attirait ses victimes avec des friandises puis les amenait dans les caves des ascenseurs, les cages d'escalier, où il commettait ses actes odieux. Comme l'examen psychiatrique n'a pas révélé de maladie mentale de l'accusé, mais bien au contraire qu'il s'agit d'un être parfaitement constitué et entièrement responsable de ses actes, le tribunal l'a condamné à 15 mois de prison ferme, dont à déduire 48 jours de préventive et aux frais de la cause qui se montent à 1360 francs.

A chacun sa part...

Ce n'est un secret pour personne que l'entreprise des transports municipaux boucle chaque année ses comptes avec un important dépassement des charges. La direction a dû, il y a quelque temps déjà, déterminer dans quelle mesure les habitants des communes voisines font usage des transports bernois et quelle est la part de celles-ci au déficit global. Les chiffres sont maintenant disponibles et les directions des services industriels et des finances ont été autorisées à engager des pourparlers avec les communes bénéficiaires pour conclure avec elles un contrat d'exploitation des lignes qui fixerait leur participation au déficit. Ce sont les communes de Nidau, Brugg et Port qui seraient d'abord présentes.

Dans les commissions

(c) La commission de surveillance de l'Ecôle suisse du bois a proposé aux autorités cantonales de nommer le nouveau président en la personne de M. Hermann Rauber, ancien directeur des travaux publics, actuellement représentant de la ville de Bienne. Le Conseil municipal a désigné pour remplacer M. Rauber à ce dernier titre, M. Hans Kaesser, commerçant en bois. Pour succéder à M. Paul Schlupp, démissionnaire, le Conseil municipal a nommé membre de la commission des abattoirs, M. Hans Graf, maître boucher. Enfin, il a désigné comme successeur de M. Werner Laeser, à la commission paritaire du corps enseignant, M. Charles Hirschi, adjoint à la direction des écoles.

Nominations

(c) M. Ulrich Kuffner, maçon à l'Office du génie civil, vient d'être nommé contremaître pour la construction des lignes du service de l'électricité. M. Armin Karer est promu secrétaire à la direction des travaux publics. Le Conseil municipal a désigné au poste de comptable de la caisse des œuvres sociales, M. Robert Burki, jusqu'ici comptable en second.

Le service d'information de l'administration municipale

De notre correspondant :
Le Conseil municipal s'est, à plusieurs reprises, penché sur les divers aspects et problèmes de l'information et des rapports de l'administration avec la presse, aux fins de trouver une solution satisfaisante aux conceptions et usages des deux communautés linguistiques de la ville. Il vient de prendre quelques décisions de principe. A l'avenir, il ne sera plus question de « Services de presse et de relations publiques » qui pouvaient prêter à équivoque, mais de « Service d'information de l'administration municipale ». Ce service, rattaché à la chancellerie municipale, sera comme jusqu'ici dirigé par le chancelier selon les directives du Conseil municipal. La politique de l'information de la ville de Bienne sera déterminée par le Conseil municipal et le service de l'information aura pour tâches selon les indications de l'Exécutif :
● Informer la population sur les faits et décisions du Conseil municipal avec toutes les précisions nécessaires.

La semaine de 5 jours à l'école

(c) On se souvient de la polémique qui avait marqué la demande de l'introduction, à titre provisoire, de la semaine de 5 jours dans les écoles primaires de langue française. Les Alémaniques étaient contre, les Romands pour. Le Conseil municipal a donc décidé de soumettre au Conseil de ville la proposition suivante : la semaine de 5 jours est introduite à titre d'essai pour le semestre d'été 1968, dans les classes primaires, secondaires et jardins d'enfants de langue française, à charge pour les commissions, directeurs ou gérants de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer un déroulement paisible des opérations dans tout ce qu'elles impliquent.

Nouveaux règlements

(c) Les anciens règlements régissant les homes pour personnes âgées du Ried datent de 1956 et 1951. Ils viennent d'être adaptés aux temps modernes et approuvés par le Conseil municipal.

Les collisions

(c) Hier, à 18 heures, une collision s'est produite sur la place de la Gare, entre deux automobiles et à 14 heures à l'intersection des rues de Morat - rue des Prés entre une automobile et un cycliste. Dégâts matériels ; le cycliste a été légèrement blessé.

Nouveau titulaire

(c) Le titulaire du nouveau poste de maître du degré supérieur au home de pédagogie curative vient d'être désigné en la personne de M. Anton Zeiler, jusqu'ici instituteur à l'école primaire de Mâche.

● Organiser des conférences de presse selon le désir du Conseil municipal ou d'un des directeurs des départements.
● Entretien des contacts utiles avec les organes de diffusion.
● Informer l'Administration elle-même, par exemple sur les décisions du Conseil municipal qui concernent le personnel administratif.
● Réunir une documentation de presse.
● Organiser des réceptions et manifestations de l'Administration municipale.

Ces tâches seront assumées par M. Marcel Detschly, traducteur municipal, par le directeur d'expression française et par M. Walter Jaggi, secrétaire du maire pour le secteur d'expression allemande.

Le Conseil municipal remercie

(c) Le Conseil municipal tient expressément à exprimer ses plus chaleureux remerciements pour le travail assumé et le sens du devoir manifesté par tous ceux qui, durant ces derniers jours ont lutté contre les intempéries.

Achat de tableaux

(c) Le Conseil municipal vient d'acquiescer un tableau de Heinz-Peter Kohler « Avant l'orage », un de Serge Süss « Composition » et un de Lermite « Clédard resté ouvert ». Ces trois œuvres figuraient à l'exposition de Noël.

Ceux qui se moquent de la loi...

(c) Dix hommes, sur les 750 convoqués et assujettis dans les services de la protection civile, ne se sont pas présentés ni excusés. Ils ont reçu l'ordre de se présenter individuellement, puis chacun des dix cas sera examiné dans le détail. Le chef responsable vient de proposer au Conseil municipal qu'un avertissement soit adressé à deux d'entre eux et que les huit autres soient renvoyés devant le juge. Le Conseil municipal a approuvé ces propositions. Il y a deux ans, trois réfractaires avaient été condamnés à 100 fr. d'amende.

Fidélité

(c) Le Conseil municipal a eu dernièrement la satisfaction de présenter ses félicitations à M. Lionel Ruffi, contremaître à l'établissement d'horticulture qui a fêté ses 40 ans d'activité. À M. Werner Maroif, chef du dépôt du service des eaux qui compte 25 ans de service dans l'Administration municipale. Enfin, le 23 janvier, c'est M. Hans Köchli, de l'inspection de la voirie, qui fêtera ses 40 ans d'activité au service de la ville, tandis que, quelques jours plus tard, dans le même service, M. Adolph Rufenacht aura mis un quart de siècle de sa vie à la disposition de la commune.

CHIÈTRES
Chevaux de trait contre chevaux vapeur

Hier, vers 12 h 45, une automobiliste de Lyss circulait en voiture en direction de Morat. Au centre de Chiètres, elle obliqua tout à coup sur la gauche et entra en collision avec un convoi agricole tiré par deux chevaux. Les animaux enfoncèrent l'avant du véhicule. La conductrice fut légèrement blessée. Les dégâts à la voiture s'élevèrent à 3500 francs.

BULLE
Vers une patinoire artificielle

(c) La ville de Bulle, qui a fait de réels efforts sur le plan de son équipement sportif, ces dernières années, en s'offrant un stade et une piscine qui donnent satisfaction, dispose depuis fort longtemps d'une patinoire naturelle, proche du stade de Bonleyres. Le Hockey-club local, qui fait preuve d'un bel allant, vient de relancer l'idée d'une patinoire artificielle. Dans l'état actuel, il n'est pas question pour lui de poursuivre à Bulle un entraînement rationnel, ni d'ailleurs pour les nombreux amateurs de patinage de pratiquer leur sport, avec la certitude qu'un coup de redoux n'aura pas réduit la patinoire à l'état d'étang, le lendemain... Montrant l'exemple (bien que leur activité sportive soit déficiente), les hockeyeurs de Bulle viennent de créer un fonds en faisant un versement de 400 francs, en faveur d'une future patinoire artificielle. Ils recherchent partout des appuis et désirent constituer une « Société de la patinoire ».

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Werner Bula, à Galmiz, maître secondaire à Chiètres ; M. Guy Puythou, à Grandettes, inspecteur du bétail ; M. Cyprien Guinand, à Portalban, inspecteur du bétail et M. Robert Grandjean, inspecteur suppléant, le premier en remplacement de M. Sylvain Grandjean, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus ; M. Georges Schoz, juge cantonal à Fribourg, président de la commission cantonale de recours en matière de taxe militaire.

Il constitue comme suit la commission d'arbitrage en matière de remaniements parcellaires urbains : MM. Remi Brodard, préfet, à Romont, président ; Maurice Wabner, président de tribunal, à Tavet, vice-président ; Charles Passer, architecte à Givisiez, et Charles Villars, géomètre à Marly-le-Grand, membres ; Maurice Dewarrat, géomètre à Marly-le-Grand et Paul Gerber, architecte à Fribourg, suppléants ; Ruedi Fasel, commissaire général, à Guin, secrétaire.

Il a pris acte, avec remerciements pour les bons services rendus, de la démission présentée par M. Roger Tho officier d'état civil du 21me arrondissement de la Gruyère (Villars-sous-Mont). Cet arrondissement est supprimé et rattaché au 20me arrondissement (Grandvillard).

Il promulgue la loi du 14.12.67 modifiant deux articles de la loi sur les impôts cantonaux de 1950 : la loi du 14.12.67 concernant l'impôt sur les chiens ; la loi du 15.12.67 modifiant la loi d'exécution de 1891, de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillite (institution d'un office cantonal des faillites, en vigueur dès le 1er mars 1968). Les autres prescriptions entrent en vigueur avec effet au 1er janvier 1968.

Il arrête la liste des objets à traiter par le Grand conseil lors de sa session ordinaire de février, qui débutera le mardi 6 février à 14 h 30. Il prend acte de rapports relatifs à l'évolution de la situation créée dans la région de Bellegarde ensuite des abon-

GENEVE

Le prix du concours international de musique

GENEVE (ATS). — Le premier prix du 3me concours international de musique de ballet — dont le jury était présidé par M. Constantin Regamey, compositeur, et qui comprenait également MM. Roger Aubert, directeur musical de la Radio suisse romande, Landovski, compositeur et inspecteur général de musique en France, Riccardo Malipiero, compositeur italien, et Paul Angerer, compositeur et chef d'orchestre autrichien — a été décerné pour la première fois à M. Jean Derbes, compositeur de musique de ballet. Jean Derbes a obtenu le 1er prix de piano au Concours international d'exécution musicale de Genève en 1961. L'une de ses compositions « In-cantation » fut couronnée par les Jeunesses musicales de France.

Trolleybus en feu au centre de la ville

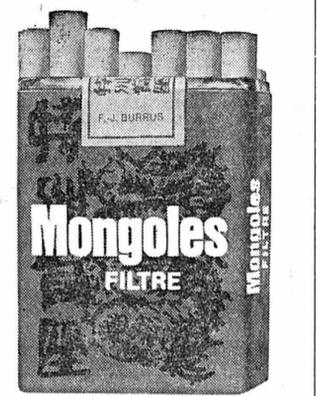
(sp) En plein centre de la ville, à la rue de la Monnaie, l'émoi fut grand parmi les passants de voir un trolleybus prendre feu subitement. Toute la partie électrique du véhicule s'était enflammée et les voyageurs s'éclipsèrent hâtivement. Il n'y eut cependant pas de panique. L'intervention des pompiers fut nécessaire pour maîtriser ce singulier sinistre. Les dégâts sont importants.

Vous êtes sans complexe !

Vous pouvez alors fumer la cigarette qui vous plaît, même — et surtout — si elle ne fait pas « distinguished » !

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.-



avec et sans filtre

Le Locle : une compétition internationale marquera les 50 ans du vélo-club Edelweiss

Sous la présidence de M. Gilbert Jeanneret et en présence d'une vingtaine de membres, le vélo-club « Edelweiss » a tenu hier soir une importante assemblée générale. Après l'appel et la lecture du dernier procès-verbal, le président donne connaissance d'une volumineuse correspondance et se fit un plaisir de présenter trois nouveaux membres actifs : MM. Marcel Huguenin, Aymon Junod et Claude Parel.

Dans son rapport d'activité, M. Gilbert Jeanneret rappela tout d'abord le décès de M. Ami Gentil, membre du club. Il fit ensuite un bref tour d'horizon qui lui permit de souligner le bilan positif de l'année 1967. Pour terminer, il donna quelques renseignements sur les manifestations prévues dans le cadre du cinquantenaire de la société qui sera fêtée cette année. Il était tout d'abord prévu d'organiser les championnats suisses professionnels. Le comité de l'Union cycliste suisse n'ayant pas accepté la candidature locloise, le vélo-club « Edelweiss » organisera une grande course internationale pour amateurs.

D'autre part, une soirée commémorative permettra à tous les anciens membres de se retrouver dans une excellente ambiance.

Ce fut ensuite au tour de M. André Montandon de donner connaissance de son rapport de caisse. Il souligna la bonne situation des finances du club et annonça avec plaisir une légère augmentation du capital.

Le dernier rapport fut apporté par M. Pierre Vermot, président de la commission sportive qui rappela brièvement les bons résultats obtenus au

cours de la saison. Il releva en particulier les excellentes performances de Paul Michel (premier du championnat interne et deuxième de l'omnium cantonal), Jean-Claude Donabédian (deuxième au championnat interne et sixième de l'omnium cantonal), et premier du Prix des Gentlemen), Michel Huguenin (troisième du championnat interne et premier du Prix des Gentlemen), Norbert Pierre, Willy Steiner, Marcel Huguenin, Dominique Lambert, Marcel Lambert, Conrad Gafner et Alain Kopp.

NOUVEAU COMITÉ

Après l'adoption de ces rapports d'activité, l'assemblée passa à la nomination de son nouveau comité qui est ainsi formé : président : M. Gilbert Jeanneret ; vice-président : M. Pierre Rosenberger ; caissier : M. André Montandon ; vice-caissier : M. Willy Scheurer ; secrétaire-correspondant : M. Roland Ducommun ; secrétaire des verbaux : M. Albert von Allmen ; secrétaire des convocations : M. Emilien Huguenin ; chef du matériel : M. Jacques Leuba ; assessseurs : MM. Gilbert Guyot, Georges Kohli, Charles von Allmen et Roger von Allmen. Commission sportive : président : M. Pierre Vermot ; conseiller technique : M. Benjamin Boss ; membres de la commission : MM. Claude Calame, Charles-André von Allmen, Emilien Huguenin. Vérificateurs des comptes : MM. Claude Calame, Emilien Huguenin et Charles von Allmen.

A la fin de son assemblée générale, le vélo-club « Edelweiss » aborda plusieurs points secondaires, en particulier l'organisation du match au toto

qui aura lieu le 9 février et la préparation des manifestations dans le cadre du cinquantenaire de la société. Le vélo-club « Edelweiss » est en excellente santé. A la fin de l'année dernière, il comptait 30 membres actifs, 39 membres honoraires, 23 membres d'honneur et 29 membres passifs.

R. Cy.

Décès de M. Charles Donati

(c) C'est avec émotion que les nombreux amis de M. Charles Donati ont appris son décès, survenu dans la nuit de mardi à mercredi. M. Donati était né le 23 septembre 1881 et avait passé toute sa jeunesse à Saint-Imier et aux Villers. Il vint s'établir très tôt au Locle. Après avoir travaillé durant quelques années dans une grande fabrique de la ville, il fut nommé maître de pratique à l'École d'horlogerie où il entra en fonctions le 15 août 1921. Il se consacra pendant plus d'un quart de siècle à l'enseignement, qu'il ne quitta qu'au moment de la retraite en 1947. Les vieux Loclois se souviennent encore de lui lorsqu'il donnait les leçons de gymnastique aux régieuses, chaque matin de 7 heures à 7 h 15, sur la place du Technicum.

M. Donati était aussi un passionné de musique. Il fut durant de nombreuses années l'un des piliers de l'Union instrumentale du Locle. Il fit également partie durant plus de cinquante ans de la « Fraternelle » de Villers-le-Lac. Il était membre vétérain diplômé des musiciens de France. M. Donati était père de trois enfants.

FRANCE VOISINE

Bonne nouvelle pour les frontaliers

Depuis cinq ans, l'Amicale des ouvriers frontaliers avait demandé à maintes reprises une requête à qui de droit afin que les ouvriers frontaliers travaillant en Suisse obtiennent les mêmes prestations sociales que les ouvriers travaillant en France.

Les nombreuses demandes ont porté leurs fruits puisque dans une lettre adressée par le ministère du travail, direction régionale de Besançon, à M. Roger Trochet, président de l'Amicale des frontaliers, à Morteau, il est dit que les ouvriers frontaliers bénéficieront enfin des mêmes prestations que les ouvriers travaillant en France.

La lettre dit notamment : « A plusieurs reprises, vous avez bien voulu entretenir mes services et les autorités compétentes du problème concernant l'admission à l'assurance chômage des travailleurs frontaliers français occupés en Suisse. »

Il a été tenu le plus grand compte de vos interventions et il m'est agréable de vous faire connaître que par un avenant récent à la convention concernant l'assurance chômage, il a été décidé de faire bénéficier les frontaliers français des avantages de ce régime. »

La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions ne manquera pas de provoquer certaines difficultés et je pense que vous accepterez d'apporter votre aide pour les résoudre, notamment en les signalant à la caisse compétente et, éventuellement, en effectuant les interventions qu'il lui est difficile de mener auprès des employeurs résidant à l'étranger.

Je me permets de vous remercier pour l'action que vous ne cessez de mener en faveur des travailleurs frontaliers, etc. »

LA CHAUX-DE-FONDS

Aide au tiers monde

(sp) Sous l'égide de l'Union chrétienne de jeunes gens, du Service civil international et de Eirene (Service chrétien international pour la paix), un week-end d'étude sur les problèmes du tiers monde se déroulera samedi et dimanche à la salle de Beau Site à la Chaux-de-Fonds.

Parmi les différents sujets qui seront traités, il faut signaler en tout premier lieu le forum public qui se tiendra samedi en fin d'après-midi. Sous le titre « Solidarité entre peuples riches et pauvres », des représentants des missions protestantes, des missions catholiques, de l'Eglise kimbanguiste du Congo, des Unions chrétiennes et de différents mouvements pacifistes, débattront plusieurs questions d'actualité. Un tel week-end est organisé pour la première fois à la Chaux-de-Fonds. Son but est de renseigner objectivement les participants et d'étudier les moyens d'action qui sont à la portée des différentes organisations d'aide au tiers monde (Service civil international, missions, coopération technique suisse, etc.).

Collision

Hier, vers 13 h 15, une conductrice de Saint-Imier voulait dépasser une voiture vaudoise, rue du Collège. Elle n'avait pas remarqué que ce véhicule, déjà en présélection, allait tourner à gauche. Collision inévitable, mais pas de blessés.

Une personnalité chaux-de-fonnière n'est plus

Décès de M. Charles Borel



Un récent portrait de M. Charles Borel. (Archives)

Nous apprenons le décès, survenu hier matin, de M. Charles Borel, ancien professeur de physique et de mathématiques au Gymnase de la Chaux-de-Fonds, député libéral au Grand conseil de 1943 à mai 1961, au Conseil général de la Chaux-de-Fonds de 1940 à 1956, président de nombreuses institutions chaux-de-fonnières et, en outre, de l'Institut suisse de météorologie à Zurich, dont il fut l'un des principaux animateurs durant plusieurs années et, comme colonel d'aviation, un des pionniers de l'air en Suisse.

Entré à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds il y a quelques semaines, il est,

plur un programme fort intéressant, depuis que l'art de la conférence littéraire ne connaît plus le succès d'antan.

Son œuvre la plus importante, c'est encore au Musée des beaux-arts qu'il l'accomplit, président le comité des Amis des arts qu'il administra pendant plus de trente ans, avec un interrègne d'un an ou deux. Avec son conservateur, depuis un quart de siècle, M. Paul Seylaz, il accomplit la conversion de ce musée régional en témoin de la création et de l'invention artistiques de ce temps avec une énergie, toujours courtoise, contre vents et marées, voire contre la majorité du public.

Par de nombreuses expositions, le Musée de la Chaux-de-Fonds fut littéralement, en Suisse, à la tête de l'illustration des plus hautes audaces contemporaines.

M. Charles Borel avait l'esprit ouvert à tout, ses introductions, fruit d'une vaste culture et d'un intérêt plus généreux encore, aux expositions, conférences et autres manifestations intellectuelles étaient toujours élégantes, informées, bien écrites. L'on peut en dire autant des innombrables articles de critique d'art, chronique de livres, scientifiques, etc., qu'il publia dans le quotidien, depuis peu hebdomadaire, « L'Effort », dont il assumait la présidence du conseil d'administration depuis plus de vingt-cinq ans et auquel il collabora jusqu'à son entrée à l'hôpital, fin décembre 1967. Il avait une plume aérée, toujours bienveillante et cherchant à rendre service et à animer du mieux qu'il pouvait la culture du lieu. Il avait eu, en outre, autrefois, une excellente activité sportive, étant l'un des initiateurs des sports scolaires à la Chaux-de-Fonds, qui se sont magnifiquement développés : là encore, il fut précurseur.

UN FOUGUEUX POLEMISTE

Mais il faut maintenant parler de son activité politique, à laquelle il apporta une fougue et parfois une violence surprenantes chez ce grand bourgeois pondéré. Il milita toujours dans les rangs du parti libéral, fut un anticommuniste acharné, et c'est à ce titre qu'il reprit des mains de Jean Hofmann (dont il ne suivit pas l'évolution vers une sorte d'humanisme passible et sceptique), qui l'avait reçu d'un autre passionné, le Dr Eugène Bourquin, la direction de l'« Effort », quotidien de droite, issu du journal fondé par le parti progressiste national en 1918, lors de la grève générale, et dont l'animateur était alors l'avocat-notaire Arnold Bolle. Pendant et après la guerre, il assumait la polémique politique dans ce journal, et là, il semble que toute sa combativité se soit donné libre cours. Ses articles, en effet, furent souvent d'une très grande violence, et ses polémiques avec les rédacteurs de la « Sentinelle », Henri Jaquet, Lucien de Dardel, d'autres, puis les André Corswant, Jean Steiger, de la « Voix ouvrière », n'avaient plus de ton du chroniqueur aimable et élegant. Remarquons qu'il savait faire la part des choses, et qu'à la mort du conseiller communal et chef popiste Corswant, il publia un article d'une pensée objective et reconnaissant la personnalité de son adversaire.

Député, voire porte-parole du parti libéral au Grand conseil neuchâtelois, il y intervint souvent, aimant à parler et à traiter de son point de vue la chose publique et les hauts intérêts de la civilisation qu'il avait décidé d'incarner. Conseiller général, il avait la même attitude au législatif chaux-de-fonnière qu'au parlement cantonal. Partout, l'on appréciait son dévouement et son entêtement. Après son départ du Grand conseil, il y revint en tant que journaliste parlementaire.

C'est dire que la mort de cet homme causera un grand vide autour de lui, et dans sa famille, à qui nous présentons nos très sincères condoléances. Ses deux fils sont établis à Neuchâtel, l'un professeur de langue et culture espagnole à l'université, le second comme médecin.

J.-M. N.

Au gré du temps... Ceux qui ont su vieillir : nos doyens

Ils sont partis jadis, se sont mis en chemin, Et d'un pas régulier, ont suivi leur destin. Avec constance et foi ont fait face à l'orage Résistant au gros temps, tenant avec courage.

Ils sont vingt-deux dans notre bonne ville du Locle à avoir 90 ans et plus. Cette année, le président de la ville ou un autre membre du Conseil communal aura la joie de se rendre chez cinq personnes fêtant leur nonantième anniversaire, pour leur remettre quelques fleurs et leur apporter les félicitations et les bons vœux des autorités et de la population. Parmi ces 22 doyens, notons quelques personnalités :

M. Adolphe Weber, ancien directeur de l'École de mécanique, Mme Mathilde

Calame-Stolz, femme de feu Aristide Calame industriel, fondateur de « Zodiac », Mme Cécile Chédel, mère du journaliste et publiciste polyglotte André Chédel, Mlle Marguerite Méroz, ancienne institutrice ; M. Maurice Mathey, le peintre des Petits-Monts auprès duquel ses amis de la Société des beaux-arts ont insisté pour qu'il consente à exposer une dernière fois à l'occasion de son nonantième anniversaire.

C'est le 22 janvier que Maurice Mathey aura 90 ans, mais l'exposition aura lieu du 10 au 25 février. Ce sera pour la population locloise l'occasion de rendre hommage, une fois de plus, à « son » peintre, poète de la lumière, toujours sensible aux moindres vibrations, prospectant les paysages qui lui sont familiers et qu'il aime. Le peintre des Petits-Monts est un campagnard expansif, complaisant à se traduire, apprivoisé au paysage de son milieu. Il est attaché à son Jura mais il

a su également traduire la poésie grandiose des côtes désolées de la Bretagne et de l'aride et chaud Valais.

Une anecdote ? Alors qu'il étudiait à Paris, ses copains de l'atelier lui dirent : « Mathey, tu qui n'es pas trop empressé, veux-tu venir en Bretagne avec nous ? » Il ne revint à Paris que dix jours après ses camarades tant il se plut en Bretagne ! C'était en 1907. Presque cinquante ans après, Maurice Mathey était honoré de son vivant en assistant au baptême de sa rue... avec modestie certes, à Camaret, dont il est bourgeois d'honneur.

Mais Maurice Mathey, Loclois de vieille souche, peut également se réclamer de tout le pays de Neuchâtel dont il est un des meilleurs fils. Une de ses toiles lumineuses orne la salle du Conseil d'Etat.

Bonne fête, M. Mathey, et félicitations pour avoir su demeurer jeune... comme vos œuvres.

L. B.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

- ★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
- ★ L'Express

* 10 JOURS GRATUITEMENT et sans engagement de ma part

* jusqu'à fin mars pour	Fr. 10.50
* jusqu'à fin juin pour	Fr. 23.50
* jusqu'à fin décembre 1968 pour	Fr. 49.-

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

La peinture française de Gauguin à nos jours

Brillant exposé de M. Bernard Dorival

M. Bernard Dorival, conservateur du Musée national d'art moderne de Paris, n'est pas seulement un connaisseur averti de tout le mouvement d'art contemporain, surtout français (qui est par essence international puisqu'il est épris de raison, de logique et d'imaginaire, mais aussi parce que Paris a véritablement amené tout ce qui importe en arts plastiques), mais il est un véritable maître dans la fonction n'est pas

seulement de commenter le peintre, la peinture, mais de la deviner, d'orienter les collections qui se font, surtout publiques, de précéder l'art qui se fait pour mieux préparer celui de demain.

Présenté et salué comme l'une des consciences de la culture plastique actuelle par le conservateur du Musée de la Chaux-de-Fonds — qui honora d'un bref hommage le président des deux sociétés organisatrices, M. Charles Borel, décédé précisément ce mercredi — M. Bernard Dorival rendit lui-même les honneurs qu'il mérite au Musée de la Chaux-de-Fonds et à celui qui lui a donné sa figure actuelle, M. Seylaz : c'est par des efforts vers l'authenticité comme celui-là que l'on fait de la culture universelle, dans les capitales comme en province, mais plus difficilement là qu'ici.

LA SAGNE

Assemblée générale de l'« Espérance »

(c) Les membres de la fanfare de la Sagne se sont réunis récemment pour l'assemblée annuelle sous la présidence de M. Denis Lüthi. Dans les admissions et démissions, une seule chose à retenir, la démission du président. Le comité pour l'année 1968 a été nommé de la manière suivante : président, Gaston Lüthi ; vice-président, Denis Lüthi ; caissier, Marcel Courvoisier ; secrétaire, Georges-André Ducommun ; archiviste musique, Frédy Vaucher ; archiviste instrument et équipement, Roland Probst ; assesseur dizenier, Roger Kehrl. Le directeur, M. Paul Thomi, est nommé par acclamations. Dans les divers, il est décidé de fixer la soirée annuelle au 27 avril et la course au début de juin.

Informations horlogères

L'industrie britannique inquiète devant l'invasion soviétique

LONDRES (ATS-APP). — L'industrie horlogère britannique, qui a déjà protesté à maintes reprises contre la concurrence, déloyale selon elle, des montres soviétiques, a accueilli avec contentement la décision de son gouvernement d'autoriser l'URSS à accroître sa part du marché britannique.

A la suite de la révision annuelle du commerce anglo-soviétique, le quota d'importation de montres soviétiques en Grande-Bretagne a en effet été porté de 400,000 livres sterling en 1967 à 500,000 en 1968.

Le groupe Ingersoll, un des principaux fabricants britanniques, a déjà élevé une protestation énergique hier en faisant valoir que cette augmentation de 25 pour cent constitue une lourde menace pour l'industrie horlogère britannique, qui a déjà des difficultés à survivre.

Les fabricants britanniques font en outre valoir que les prix des produits soviétiques n'ont aucun rapport avec les coûts de production, que l'industrie horlogère britannique dispose d'une capacité excédentaire de production qui lui permettrait de remplir largement le quota alloué à l'URSS, que l'augmentation de ce quota va à l'encontre de la politique gouvernementale visant à encourager la production nationale pour réduire les besoins de l'importation, et enfin que les fabricants britanniques de montres ne sont pas autorisés à vendre leurs produits en URSS.

TRIBUNAL DE POLICE

Beaucoup d'ivresses au volant

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu audience, hier, sous la présidence de M. Pierre-André Rognon. Les fonctions de greffier étaient assurées par Mme Lucienne Briffaud.

Y. H., de Bâle, prévenue d'infanticide, est condamnée à un mois d'emprisonnement rétroactif subi par la détention préventive, avec sursis pendant 2 ans. La prévenue paiera 130 francs de frais.

H. B. de la Chaux-de-Fonds, est condamné à un mois d'emprisonnement sous déduction de 23 jours de préventive avec sursis pendant 3 ans, pour avoir attenté à la pudeur des enfants. Les frais de la cause s'élèvent à 250 francs.

S. C., ouvrière à la Chaux-de-Fonds a commis un faux-témoinage. Elle récolte deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, 400 francs de frais et paiera une indemnité de 300 fr. à la plaignante.

M. R. sous tutelle à la Chaux-de-Fonds se voit révoqué un sursis accordé en février 1965 et subira ainsi 20 jours d'emprisonnement. Il paiera en outre 15 fr. de charges.

J. P., une sommelière de Cressier a détourné des objets mis sous main de justice. La condamnée à dix jours d'emprisonnement par défaut et paiera 50 fr. de frais.

M. P., magasinier à la Chaux-de-Fonds, est prévenu d'ivresse au volant. Il fera quatre jours d'emprisonnement, paiera 50 fr. d'amende et 140 fr. de frais.

J.-C. R. de la Chaux-de-Fonds, a enfreint la LCR. Il est condamné à trois jours d'emprisonnement, ainsi qu'à une amende de 100 francs pour avoir conduit en état d'ivresse.

R. C., des Planchettes subira cinq jours de prison et paiera 50 francs d'amende et 105 francs de frais.

Ph. C., de la Chaux-de-Fonds, pour ivresse au volant paiera une amende de

350 francs. Il paiera en outre 190 francs de frais.

J.-P. H., de la Chaux-de-Fonds, lui aussi est prévenu d'ivresse, mais au guidon. Il échappe d'une amende de 200 francs et paiera les frais de la cause, soit 80 francs.

P. S., des Brenets, toujours pour ivresse au volant, est condamné à 300 fr. d'amende et 180 fr. de frais.

Des arrangements sont intervenus entre plaignants et prévenus dans deux causes pour lesquelles les dossiers ont été classés. Le président est finalement libéré quatre prévenus, mettant les frais à la charge de l'Etat.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 16 janvier

NAISSANCES : Frésard, Stéphane, fils d'Etienne-Germain-Joseph, horticier et de Jacqueline-Macelle, née Munsch ; Rollier, Yann-Eric-Paul, fils d'Eric-Bruno, dessinateur constructeur et de Gilberte-Marie, née Maillard ; Aubry, Marie, fille de Roger Marc, horloger et de Monique-Blanche-Yvette, née Boillot ; Marie, Véronique-Janine, fille de Pierre-Philippe, ingénieur civil EPL et de Monique-Gilberte, née Frésard ; Jaccard, Elisabeth-Marie-Bernadette, fille de Xavier-Roger et de Anne-Marie-Cécile-Adèle, née Vuillemin ; Massimino, Giuseppe-Claudio, fils de Cosimo, serrurier et de Anna, née Ciccarella.

PROMESSES DE MARIAGE : Chabloz, Henri-Auguste, ingénieur technicien et Maillefer, Gladys.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 17 janvier 1968

NAISSANCE. — Lambert, Fabrice-Michel-Marin, fils de Michel-André, technicien-électricien, et d'Andrée-Rose-Louise, née Groux.

DÉCÈS. — Peruchet, Louise, née le 10 septembre 1884, célibataire, Hôtel-de-Ville 31 ; Gosteli, Ali-Marcel, hortic. épouse de Marthe-Alice, née Mélanjoie-dit-Savoie, né le 13 septembre 1902, domicilié Numa-Droz 9.

Etat civil du Locle du 17 janvier

DÉCÈS : Donati, Charles-Emmanuel, maître au Technicum, retraité, né le 23 septembre 1881, veuf de Reine-Jeanne née Zoly (rue du Pont 8).

contre la toux

un bon remède vaut bien une grimace

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais!) et par son action rapide et bienfaisante. Le sirop Famel a conservé intact le goût d'origine des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Réception des annonces et des abonnements

AU LOCLE

chez Mme S. FAYRE
Rue D.-Jeanrichard 33
Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs
Journaux

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● LE LOCLE

CINÉMAS. — Lux, 20 h 30 : Quand passent les Gigognes. Casino, 20 h 30 : La Religieuse.

PHARMACIE D'OFFICE. — Mariotti.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

Arrestation

Dans un communiqué, le juge d'instruction des Montagnes précise que le nommé R. D., né en 1930, a été arrêté par la police cantonale. Comblé de débâche contre nature, il a été écroué à la prison de la Chaux-de-Fonds.

Trolleybus contre voiture

Hier, vers 19 heures, un trolleybus chaux-de-fonnière circulait sur la rue de la Charrière. A la hauteur du No 62, alors qu'il dépassait une voiture en stationnement, il a tamponné une automobile venant en sens inverse. Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts. Conducteurs et passagers du trolleybus sont indemnes.

OFFRES D'EMPLOIS

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Nous cherchons pour notre département technique

un employé

auquel nous confierons le contrôle budgétaire des projets, le contrôle financier des travaux exécutés, la supervision des contrats passés avec les nombreuses entreprises travaillant pour notre compte.

Nous demandons : bonnes connaissances du français, capacité de comprendre certains documents rédigés en anglais, âge 35 ans maximum, nationalité suisse ou étranger avec permis C.

Les Intéressés sont invités à nous adresser leurs offres ou à demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 775 21, interne 245.



Portescap Reno SA
Service du Personnel
2300 La Chaux-de-Fonds
Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous demandons

- langue maternelle française avec connaissance de l'allemand
- intérêt pour les chiffres, la précision et une certaine habileté dans le travail
- bonnes notions de dactylographie

Nous offrons

- possibilité de travailler d'une manière indépendante
- ambiance agréable dans un cadre jeune
- salaire en rapport avec les capacités requises

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, au service du personnel, adresse ci-dessus.

GARDY

cherche, pour son service des ventes :

1 employée de bureau

pour tous travaux de bureau, possédant si possible des connaissances d'allemand.

Les Suisses, ou étrangères avec le permis C, sont priées de faire des offres par écrit au service du personnel de GARDY S.A.

FABRIQUE D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE HAUTE + BASSE TENSION
RUE DES DEUX-POINTE 22 GENÈVE TEL. (022) 25 02 24

Pour cause imprévue

chauffeur poids lourds

pouvant s'occuper au jardin et aider au laboratoire est demandé tout de suite dans commerce de viande en gros. Appartement de 3 pièces avec confort à disposition.

S'adresser à F. Schneiter, Prangins-Nyon, tél. 61 30 15.

Quelle

JEUNE FILLE

désirerait travailler dès le printemps 1968 dans famille avec enfants à Ariesheim près de Bâle ? Bonne occasion d'apprendre la langue allemande (cours). Vie de famille.
Famille Ph. Fasnacht, architecte SIA, Tannenstrasse 7, 4144 Ariesheim. Tél. (061) 82 88 32.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

ouvrières

ou jeunes filles

pour travaux faciles. S'adresser à Cosmo S.A., Colombier. Tél. (038) 6 36 36.

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

serait engagé (e) immédiatement ou pour époque à convenir par notre service commercial (téléphone, petite correspondance, aide-facturiste).

Demandons : pratique ou certificat commercial, langue française, mais bonnes connaissances d'allemand, âge 18 à 35 ans.

Offrons : poste stable, possibilités d'avancement à candidat (e) capable, semaine de 5 jours.

(Débutants pas exclus, seraient formés).

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous — tél. (038) 5 66 61 — à la Manufacture de papiers « ARCOR » Renaud & Cie S.A., 2000 Neuchâtel, Sablons 48 — 1er étage.

Fabrique de boîtes de montres métal et acier cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

MÉCANICIEN-FAISEUR D'ÉTAMPES

Nous désirons : personne dynamique, susceptible de prendre des responsabilités ; nationalité suisse.

Nous offrons : place stable, ambiance agréable, semaine de 5 jours, caisse maladie, rétribution selon capacités.

Les personnes intéressées par la présente annonce sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, sous chiffres P 1006 N à PUBLICITAS S.A., 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour date à convenir,

DAME DE BUFFET

ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour s'occuper d'enfants et faire le ménage.

S'adresser au restaurant du Jura, tél. 5 14 10.

Entreprise de nettoyages cherche pour entrée immédiate ou à convenir

bons manœuvres ayant, si possible, fait des nettoyages ; places stables pour personnes sérieuses ; bon salaire. Ecrire ou téléphoner à B. Chagnat, Arnold-Guyot 10, Neuchâtel. Tél. (038) 5 42 04.

Hôtel de Commune Lignières, cherche

sommelière pour entrée immédiate ou date à convenir. Débutante acceptée. Tél. 7 92 62.

PAUL DUBOIS S.A.

Fabrique de décolletage

2610 Saint-Imier

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

chef d'atelier de reprises

(conviendrait à mécanicien de précision ou mécanicien-outilleur)

mécaniciens décolleteurs

(également pour succursale de Bienne)

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'adresse ci-dessus.

Après les fêtes:

des tas de linge sale et **un porte-monnaie vide.** C'est le bon moment pour sauter sur les bonnes occasions. Puisque, de toutes façons, vous devez faire la lessive, prenez donc un produit moderne, une lessive complète, en un mot OMO. OMO lave visiblement plus blanc, et vous profiterez de notre offre:

O 48

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LES FIANCÉS DE « DOUBLE H »

ROMAN par EMILIE LORING

Derrière lui, contre la paroi, des assiettes, des tasses, des casseroles d'émail étincelantes ; dans l'angle, un mauvais matelas sur un lit grossier. Une grosse lampe à pétrole pendait du plafond et, quand l'homme s'écarta pour lui faire place, Kit aperçut le poêle ventru, jouxtant la table de bois brut, puis, sur une simple caisse, dans de grands plats de métal, des tomates, des pêches, des abricots et des prunes aux chatoyantes couleurs.

— Ne restez pas à la pluie, madame ! prononça-t-il d'un ton engageant.

Kit hésitait. Ce grand gaillard, qui pouvait avoir trente ans, portait comme tous les cow-boys une chemise de couleur, des pantalons de velours cotelés et des bottes de cuir à hauts talons. Ses habits étaient secs... il connaissait, lui, les signes précurseurs de la pluie ! Etait-ce un des vachers du ranch en tournée d'inspection ? La jeune femme fit rapidement défilé dans son souvenir la douzaine de têtes de ceux qui, chaque jour, s'asseyaient à la longue table. Non, cet homme n'y trouvait pas sa place. Il devait s'être réfugié dans la maison, sans autres droits que ceux de l'hospitalité. Et, en cette minute, il en faisait les honneurs. Son grand chapeau balaya le seuil dans un large geste d'accueil et il répéta :

« Entrez, entrez, vous êtes la bienvenue. » Le tonnerre retentissait derrière les collines et du ciel tombaient des cataractes. Kit entra, mais resta le dos appuyé à la porte ouverte. Elle répondit :

« L'espère en effet être la bienvenue chez moi... Cette mai-

(Copyright Miralmonde)

son appartient à mon frère. Pourquoi n'y entrerais-je pas ? » Instantanément, le sourire disparut du visage hâlé et l'homme cria après un juron :

« Vous êtes la sœur de Kick Marlowe... vous faites partie de cette sale bande... Eh bien, vous pourrez dire à votre gandin de frère qu'un citadin de son espèce n'a pas le droit de renvoyer un cow-boy comme Skip Cane sans même lui donner une bonne raison. Compris ? Et dites-lui aussi de faire attention s'il se trouve sur mon passage. »

L'homme était hors de lui. Il s'approchait de plus en plus. Son haleine empestait l'alcool et ses yeux luisaient dangereusement. Kit risqua, sans bouger. Appuyée au vantail, elle ne pouvait même pas reculer. D'ailleurs, si elle montrait qu'elle avait peur, que se passerait-il ? Elle lança d'une voix dure :

« J'ai compris, mais je ne suis pas sourde. Ne restez pas si près de moi. Eloignez-vous. »

L'homme ricana et s'approcha encore. La jeune fille posa la main sur son bras et le repoussa fermement. Il cria, et sa voix brutale emplît la petite chambre. Elle domina le martèlement de la pluie :

« Pour qui vous prenez-vous donc, pour oser me repousser ainsi ? Vous allez le regretter avant longtemps. »

— Qui repousse-t-on, et qui menace-t-on ? demanda une voix profonde à travers le sifflement du vent.

Kit ne tourna pas la tête. Etait-ce du secours ? Etait-ce un individu du même acabit ? Le cow-boy se redressa, prêt à la bagarre, lorsqu'une silhouette sanglée dans une gabardine ruisselante s'avança sur le seuil. Mais il recula pour laisser entrer l'homme qui, très calmement, déposa sur la table sa casquette d'officier en disant :

« Skip Cane en personne, et qui fait le méchant... Que se passe-t-il ? »

L'homme grogna :

« Encore vous, colonel... J'en ai marre, de vous voir sans cesse fourrer le nez dans mes affaires. Je ne suis plus à votre service, et je ne suis pas non plus dans l'armée. Est-ce que ça vous regarde, ce que je dis à cette demoiselle ? »

L'officier interrogea du regard la jeune fille, à présent rassurée, et elle répondit :

« Il s'approchait tellement de moi que j'ai dû le repousser... »

— Importuner les dames semble une habitude chez toi, Skip. Ça te causera encore des désagréments. Quand tu te seras fait renvoyer de toutes les fermes, comme tu ne t'occuperas plus de l'élevage, l'armée te prendra. Je ne veux pas dire que nous tenions à des soldats de ton espèce, mais on te mettra bien au pas... »

— En attendant, j'aurai eu l'occasion de vous montrer que je sais me battre ! hurla le cow-boy en s'avançant d'un air agressif.

La gorge serrée, incapable de bouger, Kit attendit le choc. Mais, par-dessus la petite lueur de la cigarette qui ne tremblait pas, l'officier plongea son regard d'acier dans les yeux de l'homme furieux, qui hésite et, simplement, sans crier, il a dit :

« Ça suffit, Skip, ne te monte pas la tête... Je ne me dispute pas en uniforme, ni devant une dame. »

Un silence, tendu, où l'on sent vibrer la haine. Puis le cow-boy recule en grondant. Fielieux, il lance :

« Pas la peine de faire le joli cœur avec elle, ça ne vous mènera pas loin, quand elle saura que vous êtes Rex Danton, l'ex-propriétaire de « Double H »... qui a été assez malin pour vendre l'affaire à son homme, juste avant qu'elle soit complètement tombée... Joli nom, « Double H » (1), laissez-moi rire !... Dick Marlowe va crever à la tâche, et ça ne servira à rien... son bonheur, ce sera de faire faillite avant une année. »

— Décampes... et vite !

Danton n'a pas élevé la voix, mais elle a dominé le bruit de l'averse qui martèle le toit. Le vacher comprend qu'il vaut mieux obéir. Il gagne la porte, la passe. La pluie, en quelques secondes, ruisselle sur lui, et deux filets s'échappent du large chapeau, coulent sur la chemise de satin. Il se retourne et, bravant son adversaire, lui lance d'un ton haineux :

« Je vous retrouverai, colonel... quand vous ne serez plus en uniforme... et ça chauffera, vous pouvez le parier... »

Le bruit des pas du cheval s'éloigna, s'affaiblit, puis se fonda dans celui de la bourrasque. Kit posa les yeux sur l'officier, demeuré dressé sur le seuil, et qui surveillait le dé-

part du cow-boy. La colère maîtrisée donnait un air farouche à la bouche fine. Il avait trente ans, sans doute, mais déjà des rides se burlinaient autour des yeux gris et de légères touches de platine éclaircissaient, près des tempes, la chevelure sombre.

Ainsi, c'était lui qui avait vendu le ranch à Dick ; lui qui l'avait « roulé »... — le cauteux Skip Cane avait bien dit : « roulé »... — Il ne donnait pas l'impression d'un fourbe. Non, le terme aurait sonné faux, appliqué à ce garçon au regard loyal. D'ailleurs, était-ce possible ? « Double H » ne devait pas être en soi une mauvaise affaire... Peut-être Dick n'était-il pas capable de diriger un ranch, mais, de cela, l'ancien propriétaire ne pouvait être responsable... Il était injuste de le lui reprocher, même si l'acheteur engloutissait sa petite fortune dans une entreprise au-dessus de ses capacités.

— Vous êtes mouillée. Mettez ça sur vos épaules avant d'avoir pris froid... Il est sec à l'intérieur. Vous ferez bien de le garder jusqu'à ce que j'aie allumé le feu.

A travers l'attention irritée qu'il apportait à la fuite du cow-boy, l'officier l'avait sentie frissonner. Il lui tendait son manteau en ajoutant :

— Voulez-vous me laisser fermer la porte ?

— Merci... je préfère que ce soit ouvert.

Il haussa les épaules en souriant, sûr de lui :

— Faites comme vous voudrez, mais je vous préviens : Le poêle ne tirera pas dans ces conditions... Vous allez être enfumée.

Kit eut l'impression qu'elle se conduisait comme une écôlière rétive. Appuyée au chambranle, elle tirait les bords de la gabardine pour dissimuler sa blouse détrempée, tout en regardant l'officier qui, en fourrageant dans le foyer, grommelait :

1) « Double H » Health = santé ; Happiness = bonheur. Cette façon de former des noms de lieux est courante en Amérique.

(A suivre.)

Illusions et réalités

Dans son allocution de Noël, Paul VI a dit : « Le mot de bonheur est un de ceux dont on abuse le plus aujourd'hui. » On confond en effet dans notre civilisation matérialiste et jousseuse, bonheur et progrès, alors que le bonheur, notion purement personnelle n'est pas autre chose que le fruit de la sérénité et de la paix de l'âme. Quant au progrès, qui nous vaut maintes commodités dans notre vie quotidienne, il n'est que pour une bien faible part dans ce « bonheur de vivre » vers lequel tendent inlassablement, et par les voies les plus diverses, les aspirations des hommes de tous les temps.

Le bien-être n'est pas le bonheur

Dans son livre « Le Nez de Cléopâtre » qui se déguste comme un entre-mets, le bâtonnier Jacques Charpentier se livre en conclusion à une brillante analyse de ces notions sommaires de bonheur et de progrès. Tout d'abord, il faut rappeler, dit-il, que le bien-être n'a rien à voir avec le bonheur. Le bonheur est en nous... Et il n'est pas besoin d'un grand effort pour croire que pendant les plus sombres années du Moyen âge, dans des campagnes dévastées par les soudards et ravagées par les famines, des âmes pieuses trouvaient dans les certitudes de leur foi, des satisfactions plus complètes que celles que procure l'acquisition d'une machine à laver.

Utile rappel de vérités premières pour ce qu'un philosophe a pu appeler notre « économie de convoitise » dans laquelle la publicité et le conformisme ambiant se conjuguent pour attiser dans le cœur des hommes des désirs nouveaux qu'il faut assouvir à tout prix sous peine de ne pas connaître le bonheur superficiel que secrète le bien-être matériel.

« L'envie s'appelle maintenant l'émulation » note encore Charpentier pour lequel le principal ennemi du véritable bien-être, c'est le rythme accéléré que le machinisme nous impose. Pris dans cet engrenage implacable, l'homme des temps modernes vit les yeux fixés sur sa montre et trouve une étrange satisfaction à constater la fuite éperdue du temps.

Il y a donc beaucoup d'illusions dans la croyance naïve au progrès qui enchanta nos pères parce qu'ils n'assistèrent qu'au début du développement du machinisme et qu'ils purent en apprécier sur le champ les effets positifs, vie moins rude, sécurité matérielle mieux assurée, conditions de travail moins pénibles. Mais d'autres conséquences apparaissent qui jettent une ombre sur ces bienfaits loués par Victor Hugo et tant d'autres au siècle des lumières. « Une école qui s'ouvre, c'est une prison qui se ferme. » Hélas ! le développement parallèle de l'instruction, de la criminalité et singulièrement de la délinquance juvénile dément cruellement ces prophéties enthousiastes fondées sur une méconnaissance totale de la nature humaine grevée du péché originel.

En réalité le développement du progrès matériel, par la maîtrise toujours plus poussée des forces naturelles et la connaissance de l'univers, s'opère d'une manière en quelque sorte extérieure à l'homme. Elle le laisse, comme il était naguère, face à lui-même et face au mystère de la vie et de la mort. Ce qui explique le nombre toujours plus grand d'invalides et d'enfants perdus qui cherchent dans la drogue — toujours plus perfectionnée elle aussi — un moyen d'échapper à un destin qui leur paraît incompréhensible, ce qui est en complète opposition avec le credo du progrès générateur de bonheur.

« Avant que de désirer fortement une chose il faut examiner quel est le bonheur de celui qui la possède » disait La Rochefoucauld. Mais à notre époque où l'on est pressé, on manque de temps pour faire de salutaires réflexions et les illusions ne tombent qu'en contact souvent brutal des réalités.

L'opinion de Fourastié de Pierre Massé

Un auteur qu'on ne saurait suspecter d'être rétrograde et nostalgique du passé, Jean Fourastié, n'a pas craint de le rappeler, face aux développements foudroyants de la technique ; le progrès est ambivalent et les bienfaits qu'il nous apporte ne sont pas exempts de contreparties, parmi lesquelles on peut citer, à la suite de Pierre Massé, *Les offenses de la civilisation industrielle — bruits, pollutions et laideurs — qui obligent aujourd'hui à se poser avec beaucoup de force le problème de l'environnement ; la persistance d'inégalités plus choquantes que celles justifiées par une économie dynamique qui, dans la répartition du surplus, doit privilégier l'ingéniosité et l'effort ; le sort précaire d'un très grand nombre d'être appartenant aux régions les moins favorisées de la planète ; le conflit ressenti par chacun de nous entre l'homme engagé de la tradition et l'homme disponible de la modernité ; l'encombrement matériel et mental engendré par la prolifération des biens et l'accumulation des connaissances ; le risque de conditionnement par la technique, pouvant aller jusqu'à l'altération de la personnalité ou la destruction de l'être.*

L'environnement dans lequel vit l'homme moderne n'offre pas que des perspectives riantes, les zones d'ombres sont également nombreuses et prétendent les ignorer est excessivement dangereux. Citons encore Pierre Massé : « ... Si je voulais résumer d'une phrase nos craintes et nos espérances, je dirais qu'au-delà des problèmes technologiques et économiques, ce sont les sciences de la vie et de l'homme, et au-delà même de celles-ci l'éthique qui régleront finalement notre destin. »

Or, ce destin est celui de notre civilisation elle-même et il est grand temps de comprendre que le cadre matériel dans lequel elle se développe n'est rien à côté des forces morales et spirituelles qui sont l'essence même de la dignité et de la grandeur de l'homme. Philippe VOISIER

Les pronostics économiques favorables aux Etats-Unis pour 1968

De l'avis des économistes, l'année 1968 donnera aux Etats-Unis une image inverse de celle de 1967.

La première partie de l'année passée avait été pour l'économie américaine une période d'essoufflement, alors qu'un redressement inattendu avait été opéré depuis l'été. On s'attend, au contraire que la première partie de 1968 consacre ce rétablissement de l'économie, mais que le second semestre marque un affaiblissement.

Le produit social brut (ensemble de la production et des services) qui se montait en 1967, à près de 785 milliards de dollars, devrait augmenter de 7 à 7 1/2 pour cent, pour atteindre 843 milliards de dollars. Près de la moitié de cette augmentation doit être due à une hausse des prix et des salaires et l'autre reflète l'accroissement économique en général.

INCERTITUDE

Trois facteurs d'incertitude demeurent : le sort du projet d'augmentation de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu et les bénéfices, la politique monétaire et de crédit du gouvernement, après la récente dévaluation de la livre, et, enfin, la guerre au Vietnam.

PRODUCTION ET INDICE DES PRIX

On estime que la production industrielle, qui avait atteint 159 points en novembre dernier (sur une base de 100 en 1957-1959), augmentera encore de 6 points durant le premier semestre de 1968, mais seulement de deux points pendant le second. L'indice des prix des biens de consommation, d'après lequel on calcule le coût de la vie, devrait s'accroître de 3,4 pour cent en 1968, après une augmentation de 2,8 pour cent en 1967.

En ce qui concerne le chômage, qui était resté l'an passé au-dessous de la moyenne de 4 pour cent considérée comme normale, on pense qu'il s'élèvera à 4,3 pour cent à la fin de 1968. Il demeurera toutefois plus élevé chez les Noirs que chez les Blancs.

Le revenu professionnel de la population, après déduction des impôts, devrait augmenter de 8 pour cent pour atteindre 588 milliards de dollars, à la condition que les impôts ne haussent pas. Dès février, le salaire minimum légal passera de 1,4 à 1,6 dollar à l'heure. Les dépenses de consommation s'accroîtront de 37 milliards, les investissements de capitaux de 6 milliards et les dépenses de l'Etat de 15 milliards, ou 8,2 pour cent. En 1967, les charges militaires seules avaient augmenté de 12 pour cent.

L'information des actionnaires suisses est insuffisante

LONGTEMPS, les actions de nos sociétés suisses sont demeurées en main des fondateurs et de leurs descendants. Il faut attendre un passé relativement récent pour voir s'opérer chez nous un lent élargissement progressif des détenteurs du capital à un public étranger aux familles des responsables de nos principales sociétés anonymes. Ce sont les besoins sans cesse croissants de trésorerie découlant du développement de nos entreprises et ceux en rapport avec les acquisitions toujours plus onéreuses de l'équipement qui ont provoqué ces pénétrations financières. Ajoutons que l'autofinancement n'est plus à même de couvrir les investissements des entreprises dynamiques. Pourtant, à cet égard, notre pays est demeuré plus longtemps attaché à l'entreprise présentant un caractère familial que les sociétés étrangères.

L'exemple américain

Les Etats-Unis, en particulier, connaissent nombre d'entreprises ayant fait sauter ce cadre étroit des actionnaires au cours du XIXe siècle déjà en raison précisément de l'extension énorme de ce pays qui jouit d'un marché national étendu pour écouler ses produits.

Fait remarquable, le support financier de cette extension a toujours été fourni en suffisance par l'épargne américaine dont une part sans cesse croissante a pris le chemin de l'investissement en actions. Le désir de profit et un certain mépris du risque ont vite conduit l'épargne privée américaine en quête de placement à s'engager dans la voie des titres à revenu variable. Par ce moyen, les investisseurs souhaitent participer à l'essor de l'économie et en tirer directement une

part de profit, appliquant involontairement le mot du maréchal Lyautey : « Qui n'avance pas recule ! » Le recul signifie ici ne pas faire fructifier son épargne au rythme du développement des entreprises et voir en conséquence sa position économique individuelle rétrograder par rapport à l'ensemble des richesses de la nation. Cet amenuisement est particulièrement lourd si l'épargne consiste en obligation alors que le pouvoir d'achat de la monnaie fléchit.

Ainsi, les Etats-Unis ont su introduire une forte part de l'épargne privée, englobant de larges milieux, dans les investissements productifs. Les petits épargnants américains n'éprouvent aucun sentiment de timidité devant l'éventualité d'acquiescer des titres à revenu variable. C'est ainsi que l'American Telephone and Telegraph, dont le capital atteint neuf milliards de dollars, est détenu par un ensemble de plus de 2,3 millions d'actionnaires. On estime à trente-cinq millions le nombre des actionnaires américains, soit le 17 % de la population, alors qu'en Suisse cette proportion ne saurait dépasser 2 %. L'intérêt porté à la vie économique, boursière et monétaire est d'autant plus soutenu au sein de la population des Etats-Unis qu'il s'associe au développement du capitalisme alors que chez nous, dans certains milieux, ce terme est accompagné d'un relent de mépris aussi déplacé que désuet.

Il faut populariser l'action suisse

Tant par tradition que par la valeur boursière élevée de nos actions,

le public suisse demeure dans sa grande majorité absent de nos bourses. On a rarement procédé à des subdivisions d'actions pour les rendre accessibles aux modestes épargnants, comme c'est usuellement le cas aux Etats-Unis. La façon hautement conservatrice de procéder aux distributions de dividendes, qui ne reflète qu'une modeste part de l'essor des sociétés anonymes suisses, décourage aussi dans une certaine mesure les investissements chez nous. Enfin, la monotonie des assemblées d'actionnaires qui se déroulent presque invariablement selon le scénario voulu et fixé par avance n'encourage pas la participation des possesseurs de titres dont le rôle est réduit à celui de figurants. Il en résulte un figisme plus ou moins voulu qui se traduit par une entrave au dynamisme des entreprises de notre pays. Il est urgent de populariser les méthodes et les titres de nos sociétés anonymes pour leur redonner la place dominante qu'elles doivent occuper dans la vie économique d'aujourd'hui.

Pour un meilleur contact

Dans une intéressante conférence consacrée à ce sujet, M. Gérard Bauer, président du Conseil d'administration de Suchard S.A., exprimait récemment devant un auditoire d'universitaires genevois l'avis qu'il convenait d'informer mieux et plus fréquemment l'actionnaire sur la marche des entreprises auxquelles il est intéressé. Ce contact indispensable et fructueux est seul capable d'apporter des renseignements puisés à la source ; il est aussi de nature à tuer dans l'œuf les rumeurs fantaisistes colportées dans ce domaine. Une

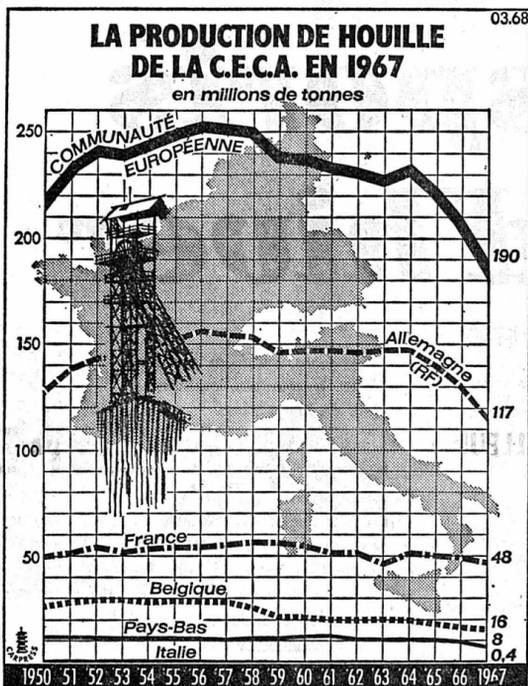
telle attitude des entreprises ne manque pas de créer un climat de confiance favorable pour les appels de fonds nécessaires par le développement et la concentration des entreprises. Pourtant, les sociétés suisses qui fournissent chaque mois ou même chaque trimestre de telles informations à leurs actionnaires demeurent à ce jour une faible minorité.

Ce manque de liaisons, de même que l'étroitesse du marché de la plupart de nos actions, conduit à des fluctuations boursières de grande amplitude qui ne reflètent pas un diagnostic objectif de nos titres.

Concernant cet aspect du problème, M. Bauer a bien voulu accepter de s'en entretenir avec nous. Il est évident que notre civilisation technique incite à des concentrations d'entreprises et que des pourparlers à leur sujet doivent être menés dans le cadre fermé de leurs organes responsables. Là, le rôle de l'information à l'actionnaire, donc au public, ne saurait intervenir à un moment et dans un sens préjudiciable à la bonne marche des entreprises intéressées. Si des renseignements sont fournis par des sociétés elles-mêmes, ces indications sont hélas ! souvent déformées et généralement amplifiées par des amateurs de sensation et la bourse réagit, soit par une chute démesurée soit par une poussée excessive des cours. Il suffit en effet d'une rumeur pour enfler rapidement le prix d'une action, sans que le public ne soit renseigné par d'autres sources que par des informations souvent fantaisistes.

Un élargissement du nombre de nos actionnaires nous paraît hautement souhaitable, comme une information plus régulière et fréquente de nos sociétés serait de nature à éviter les regrettables excès boursiers que connaissent parfois nos titres.

Eric DU BOIS



La baisse la plus importante depuis la création de la CECA

En 1967, la production de houille de la Communauté européenne a atteint 190 millions de tonnes, contre 210 millions de tonnes en 1966. La baisse par rapport à l'année précédente, de l'ordre de plus de 9 %, est la plus importante jamais intervenue depuis la création de la CECA. Toutefois, les taux de recul sont très différents d'un pays à l'autre. Le plus grand pays producteur, la République fédérale allemande, a diminué sa production de 14 millions de tonnes par rapport à 1966 (11 %). En France, la diminution de la production a atteint 2 millions de tonnes, aux Pays-Bas 2 millions et en Belgique 1 million de tonnes. Proportionnellement la baisse a été la plus grande aux Pays-Bas (20 %).

Le nombre d'ouvriers du fond a baissé de 372.000 en 1966 à 323.000 en 1967 (-13 %). En 1967, 33 mines furent fermées (35 en 1966). Les stocks aux mines s'élevèrent à environ 33 millions de tonnes, volume qui correspond à deux mois de production de houille.

Zyma, la plus importante fabrique de spécialités pharmaceutiques de Suisse romande

Zyma S.A., Fabrique de spécialités pharmaceutiques, qui compte 67 ans d'existence, a fêté récemment son demi-siècle d'établissement à Nyon. Il nous a semblé particulièrement intéressant, en cette date anniversaire, de nous pencher sur cette importante entreprise de Suisse romande et d'en écrire l'activité qui reste inconnue pour la plupart de nos lecteurs. L'histoire d'une maison Zyma a pris corps à la fin du siècle passé. Elle revient à deux chercheurs infatigables, l'un de Vevey, l'autre de Montreux qui ne tardèrent pas à unir leurs efforts pour substituer à l'empirisme qui régnait encore dans le domaine des médicaments, la recherche scientifique, seule base sérieuse et efficace de toute thérapeutique. C'est ainsi que fut fondée à Montreux, le 14 juillet 1900, Zyma, société anonyme ayant pour but « l'étude scientifique de procédés de chimie et de bactériologie ».

CROISSANCE

La jeune société Zyma acquit rapidement une légitime réputation dans le milieu médical et pharmaceutique. Pour être plus

près de ses sources de matières premières qui, à l'époque étaient les plantes de montagne, elle transféra son siège à Saxon, puis à Aigle. Enfin, le 24 mars 1917, elle s'établit définitivement aux portes de Nyon.

Installée dans des locaux spacieux et disposant d'un outillage moderne, Zyma prit peu à peu son essor. Au cours des années 1934-1935, l'entreprise fut complètement réorganisée afin de faire face aux exigences que réclamait alors l'évolution scientifique des recherches et des techniques. Ce fut la création d'un laboratoire modèle d'analyse et l'acquisition d'un équipement perfectionné améliorant les procédés de fabrication.

Stimulée par ce renouveau, Zyma prit un nouveau départ, tout particulièrement après la dernière guerre mondiale. De nouvelles spécialités, fruits de patientes recherches en laboratoires et en cliniques, apparurent régulièrement sur le marché.

SON EXPANSION INTERNATIONALE

Parallèlement à cette activité intense, Zyma s'est efforcée de développer ses ventes hors des frontières nationales. Ainsi, autour

de la maison mère établie à Nyon, sont venues s'ajouter diverses sociétés notamment en Allemagne fédérale, en Belgique, aux Pays-Bas, puis plus récemment en Angleterre, en Italie et en Espagne. Si l'Europe reste le marché le plus important pour Zyma, l'exportation dans les autres continents n'est pas négligée puisque Zyma est aujourd'hui représentée dans environ 60 pays.

SES PRODUITS

Il n'est évidemment pas possible de reprendre ici chacune des spécialités qui ont, en particulier cette dernière décennie, contribué à faire connaître le nom de Zyma dans de nombreux pays du monde. Nous nous bornerons à citer les indications thérapeutiques les plus importantes où cette entreprise romande apporte une contribution appréciable au maintien de la santé publique :

- Affections cardio-vasculaires maladies vasculaires.
- Désinfection médicale et chirurgicale.
- Affections des voies respiratoires.
- Affections gastro-intestinales.
- Allergies, prurit.
- Prophylaxie de la carie dentaire.

PERSPECTIVES

Pour apprécier à leur juste valeur les efforts que doit fournir cette entreprise pour mettre à disposition du corps médical et du public une nouvelle spécialité pharmaceutique, il faut garder présent à l'esprit que, sur des milliers de produits et combinaisons étudiés, seuls quelques-uns franchissent avec succès les nombreux contrôles pharmacologiques, analytiques et cliniques auxquels ils sont soumis pendant plusieurs années. La prospérité de Zyma dépendra donc, à l'avenir, dans une mesure toujours plus grande, de ses efforts dans le domaine scientifique. Seules parviendront à s'imposer des spécialités élaborées et testées selon des méthodes et un dispositif scientifique rigoureux. Conséquence de cette nécessité, ZYMA S.A. Nyon, qui supporte, en sa qualité de maison mère, la plus grande part de l'effort de recherches du groupe, intensifie sans cesse ses relations avec les instituts et les cliniques universitaires de Suisse et de l'étranger.



Une des industries-clés de Suisse romande : les usines Zyma, à Nyon.

L'écart technologique entre les Etats-Unis et l'Europe n'explique pas tout !

C'est par le fait du hasard qu'au moment précis où le best-seller de Jean-Jacques Servan-Schreiber sur le « Défi américain » bat tous les records d'édition, l'organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) publie son ouvrage monumental — 75 pages — sur la politique scientifique américaine et ses incidences sur l'économie et les échanges. S'il est peu probable que l'enquête de l'O.C.D.E. atteigne une diffusion comparable à celle du directeur de l'« Express », il est néanmoins évident que le travail de l'O.C.D.E. constituera pour longtemps la documentation de base la plus complète en la matière.

Au demeurant, elle a le mérite de poser le problème en termes d'évolution et même de compétition, alors que l'auteur du « Défi américain » le conçoit en termes de conflit.

Le faux problème

La constatation la plus frappante à laquelle sont parvenus les examinateurs de l'O.C.D.E. pourrait se résumer ainsi : l'écart technologique qui domine actuellement les esprits en Europe est un faux problème, car la supériorité de l'économie américaine réside moins dans une avance scientifique marquée que dans l'usage plus rationnel et plus efficace que les Américains font des connaissances scientifiques acquises.

A cela s'ajoute évidemment un effort de recherche plus intense, mais ce sont finalement moins les grandes écoles scientifiques et les instituts technologiques qui font défaut à l'Europe qu'une meilleure technique dans la conduite des affaires.

« L'infrastructure » économique et industrielle sur laquelle les scientifiques peuvent s'appuyer en Europe est trop étroite, il y a trop peu d'esprit d'aventure et le dynamisme des industriels et des gouvernements est trop modéré. M. Hornig, personnage central de la coordination scientifique aux Etats-Unis, a d'ailleurs eu une formule qui a frappé tout le monde : si les Etats-Unis voulaient redevenir une région sous-développée, ils n'auraient qu'à établir les droits de douane entre les cinquante Etats et com-

mencer à parler des langues différentes... L'Europe, peut-elle comprendre ?

L'émigration des savants européens

Entre le 1er janvier 1962 et le 31 décembre 1964 quelque 16.000 savants et ingénieurs ont immigré aux Etats-Unis dont 8.415 en provenance de l'Europe. L'Angleterre, avec 3.253, a subi la saignée la plus profonde en chiffres absolus, suivie par l'Allemagne qui a vu 1.275 de ses savants et ingénieurs la quitter pour les Etats-Unis. Parmi les pays de l'Europe de l'Ouest, la Suisse arrive — en chiffres absolus — au troisième rang après la Grande-Bretagne et l'Allemagne : 325 de ses savants et ingénieurs ont choisi d'aller travailler en Amérique. C'est plus que le « contingent » français (177) ou italien (191). Compte tenu du nombre d'habitants c'est un exode plus fort que l'exode britannique.

Mais attention, ce sont des comparaisons émotionnelles : s'il est vrai que parmi les Etats d'Europe occidentale la Suisse enregistre la part d'émigration scientifique la plus forte, n'oublions pas qu'elle possède aussi la part d'investissements aux Etats-Unis de très loin la plus élevée. Il y a trois ans déjà une statistique américaine indiquait que dans le secteur de la chimie les investissements suisses arrivaient très loin devant les investissements britanniques, allemands et néerlandais sur le sol américain.

Pour avoir une vue juste du phénomène, il convient de mettre en parallèle le facteur de l'émigration scientifique et celui des intérêts économiques implantés sur le marché américain. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait point de problème. Mais tant que la Suisse est l'un des principaux fournisseurs de licences industrielles d'origine suisse, que sa balance de « matière grise » présente un solde actif et que ses avoirs à l'étranger sont notablement plus élevés que ses dettes, ces problèmes — qui sont ceux d'une participation effective aux affaires du monde — ne paraissent ni insurmontables ni même inquiétants.

Paul KELLER

LA SEMAINE BOURSIÈRE

REPRISE DES ACTIONS SUISSES

La première semaine de l'année avait été déprimée à nos bourses suisses ; une réaction n'a pas tardé à s'imposer et peu à peu les estimations sont devenues plus pondérées, les fluctuations se limitant à des écarts réduits. Cette saine réaction du marché nous a conduits à des hausses de cours inégales, mais dont toute la cote a profité. Serions-nous entrés dans une période où les opérations à court terme dominent les échanges et anéantissent les mouvements de grande amplitude ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Pour l'instant, les actions de nos grandes banques se ressaisissent énergiquement sous la conduite de Leu (+190) ; les autres titres de ce groupe se contentent de progressions plus étroites : C. S. + 35, S. B. S. + 50 et U. B. S. + 100. Quelques omnibus se mettent en vedette : Gutor passe de 920 fr. à 1000 fr., Mikron-Holding s'avance de 4625 à 1790 et Elektro-Watt de 1460 à 1540. Aux chimiques, Geigy nom. se distingue en passant de 4320 à 4900, après avoir dépassé le cap des 5000. De leur côté, les assurances gagnent aussi du terrain : Réassurances s'arrête à 1855 contre 1750, Winterthur-Acc. 893 contre 850 et Zurich-Acc. 5005 contre 4760. Autres performances : Landis et Gyr + 115, Sulzer + 100 et Suchard + 650. Cette

énumération nous prouve que la période sous revue a été favorable à la plupart des titres usuels de notre corbeille.

Egalement orienté de façon satisfaisante, le marché des obligations a vu le premier emprunt de 1968, celui de l'entreprise G. Fischer S.A., être souscrit bien au-delà du montant requis.

PARIS a enfin un visage un peu souriant que nous n'avons rencontré qu'à rares occasions au cours des quatre dernières années. Pétroles d'Aquitaine + 27, Ciments Lafarge + 14, l'Oréal + 31, Michelin + 11 et Suez + 22 cristallisent les points essentiels de la reprise.

LONDRES connaît une nouvelle fièvre de l'or qui entraîne une hausse des minières africaines. Le redressement de la balance commerciale est appréciable en décembre, mais le déficit demeure voisin de 700 millions de francs pour ce seul mois.

FRANCFORT est en général bien orienté sous la conduite des automobiles et de l'électricité ; les marchés sont nourris.

MILAN hésite et marque une préférence pour les titres de l'électricité et pour les valeurs intéressées à la construction.

NEW-YORK piétine autour de l'indice 900, le public achète surtout des électroniques et des blue ships.

E. D. B.

SKIEURS VENEZ VOIR LES DERNIERS MODÈLES DE SKIS

Toutes les grandes marques – Un choix exceptionnel – Des qualités éprouvées
Nos spécialistes se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller

amourins
neuchâtel

Skis en frêne, hickory, fibre de verre ou métal
Grand choix de fixations de sécurité
Sacs de ski, gants, bâtons, chaussures
Toutes réparations de skis



Le Jura neuchâtelois

Paradis des sports d'hiver



Etat de la neige

Vue-des-Alpes pistes bonnes	1 m
Tête-de-Ran pistes bonnes	1 m
Les Bugnenets pistes bonnes	1 m
Chasseron pistes bonnes	1 m
Chasseral pistes bonnes	1 m
La Roche-aux-Crocs pistes bonnes	80 cm
Sommartel pistes bonnes	1 m

Le Jura est-il plus accueillant au printemps, en été, en automne ou en hiver? Cette question reste sans réponse: la région est belle, quoique différente, tout au long de l'année.

En hiver, alors que tous les sommets sont recouverts d'une épaisse couche de neige, les skieurs estiment qu'il s'agit de la plus belle région du monde. Partout, les possibilités de skier sont vastes, les remontées mécaniques s'offrent aux débutants comme

aux champions, les pistes sont larges, bien entretenues, praticables pendant de longs mois.

Le ski dans le Jura: une possibilité qu'ont découverte des milliers de fervents des sports d'hiver. Qu'il s'agisse de Chasseral, de Tête-de-Ran, de la Vue-des-Alpes, du Chasseron, de Sommartel ou de la Roche-aux-Crocs, les sommets vous attendent, sommets souvent ensoleillés, véritables paradis blancs.

SKIS
CHAUSSURES
SKI-BOB

et accessoires
chez le spécialiste:

**DESPLAND
SPORT**

2022 BEVAIX



Tél. (038) 6 62 46

BON ET BON MARCHÉ

Tout pour le SKIEUR
Vestes
divers coloris
Pantalons
fuseaux
etc.

LYSAK

Chemises
de sport
Sous-vêtements
pour
dames, messieurs
et enfants.
Stand 6

LA CHAUX-DE-FONDS
à 30 mètres
de la place du Marché

RESTAURANT DU GRAND-SOMMARTEL

Tél. (039) 5 17 27

« Dans un cadre idéal »
Restauration chaude et froide.
Assiettes skieurs.
Salle pour sociétés.



L'annonce
reflet vivant du marché



NEUCHÂTEL

Chavannes 7 - 15 ☎ 5 44 52

RESTAURANT de la COMBE-JEANNERET

Tél. (039) 5 14 71
à 300 m du téléski.

- Sa bonne cuisine
- Sa spécialité: fondue neuchâteloise
- Sa bonne cave.

Salle pour familles
et sociétés.

Bebe Jaggi

SKI-BOB ALLEGRO SWOBODA

Élegant, rapide, de haute qualité, très maniable, facilement démontable, avec patinettes et fixations, Fr. 365.-.

Demandez le prospectus à votre magasin de sport ou aux Etablissements ALLEGRO, A. Grandjean S. A., 2002 Neuchâtel



TÉLÉSKI LE LOCLE-SOMMARTEL

(altitude 1300 m) — 800 personnes à l'heure

Ses pistes: « Randonnée blanche »
(rouge et bleue)
Standard (noire)

Abonnement journalier: Fr. 8.-
Tél. (039) 5 68 88 - 5 44 65

DEPUIS 1715

L'HÔTEL
des TROIS-ROIS
au LOCLE

Chambres du voyageur
au grand confort:

- sa Rôtisserie
- son Carnozet
- son Bar

SKIS

chez le spécialiste

CUCHE Sport
Dombresson

**D
U
C
S
P
O
R
T
M
M
U
N**

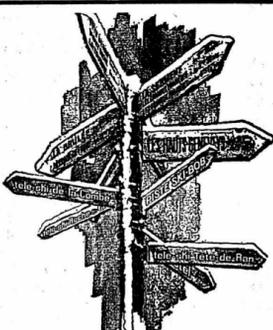
Habille

- le Sportif
- le Skieur
- le Cavalier
et sa monture

Spécialiste du vêtement de cuir

Av. Léopold-Robert 37
Tél. (039) 2 20 90

LA CHAUX-DE-FONDS



**HÔTELLERIE
DE
TÊTE-DE-RAN**
LES HAUTS-GENEVEYS
G.C. MUGELLES
TÉL. 038 72323 - 71233
JURA NEUCHÂTELOIS SUISSE



Voyez
notre
exposition
permanente

Venez et demandez spécialement
à voir et comparez nos

SKIS POUR ADULTES

frêne contreplaqué
semelle, arêtes acier
à partir de
Fr. 50.- la paire
En fibreglass
jusqu'à Fr. 640.-

Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos Facilités de paiement

Skis Authier - Attenhofer - Fischer -
Rossignol - Kernen, Grand choix

SKIEURS! VOTRE PARADIS

à 5 km de La Chaux-de-Fonds
à 20 km de Neuchâtel
LA CORBATIÈRE



FONCTIONNE TOUS LES JOURS sauf mardi et vendredi
Samedi et dimanche dès 9 h. 30 ☎ (039) 2 33 63 Lundi, mercredi et jeudi dès 12 h. 30

POUR VOTRE BÉBÉ

GRENOUILLÈRE en orlon grandeur 45 à 60 en ciel, rose ou jaune	10.90	5.-
BRASSIÈRE en orlon ciel, rose ou jaune	9.90	4.-
CHAUSSONS en dralon en blanc, ciel ou jaune	4.95	1.-
BONNET en dralon en blanc, ciel ou jaune	5.95	2.-
PULL brassière en dralon, en blanc, ciel et jaune	9.90	5.-
ENSEMBLE pull et culotte, babystretch	17.90	10.-
PULL laine longues manches, fantaisie, 2-4-6 ans	22.90	12.-
PULL en orlon, courtes manches 2-4-6 ans	13.90	7.-

JAQUETTE en orlon 2-4 ans	15.90	8.-
PANTALON en tricot fantaisie 2-4 ans	25.90	15.-
CAMISOLE en coton, courtes et longues manches	7.50	3.-
CULOTTE bébé en laine et rhovyl teintes pastel	6.50	3.-
CHEMISE DE NUIT interlock, fantaisie	10.90	5.-

ROBETTE en lainage fantaisie	30.-	20.-
MANTEAU en lainage fantaisie	55.-	30.-
CULOTTE-BAS en laine, coloris beige et gris	8.95	4.-

armourins
neuchatel

soldes
"crayons rouges"



OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ **OFFRES D'EMPLOIS**

Entreprise de la place cherche

employée de bureau

Nous demandons formation commerciale et sens des responsabilités. Nous offrons travail varié et intéressant, ambiance de travail agréable, locaux modernes, avantages sociaux, salaire en rapport avec capacités.

Adresser offres écrites à G M.2923 au bureau du journal.

Importante entreprise de la place cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse et ordonnée.
Bonne ambiance de travail.
Date d'entrée à convenir.

Les personnes s'intéressant à ce poste sont priées d'adresser leurs offres écrites sous chiffres AE 2900 au bureau du journal.

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons à engager pour notre

SERVICE D'ACHAT

ADJOINT AU CHEF

Activités :

- approvisionnement en matières premières et en fournitures diverses
- relations tant avec les fournisseurs qu'avec les divers départements de l'entreprise
- acquisition de l'équipement industriel
- surveillance du travail administratif du service

Formation demandée :

- formation professionnelle commerciale complète
- quelques années de pratique dans une entreprise industrielle ou commerciale — si possible dans un service d'achat
- connaissance du français et de l'allemand

Qualités requises :

- * goût pour l'organisation
- * sens de la négociation
- * entregent et fermeté
- * être âgé de 25 à 35 ans

Les offres manuscrites, avec prétention de traitement, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photo, doivent être adressées aux Câbles Electriques, secrétariat général, 2016 Cortaillod.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Ebauches S.A.

cherche pour son département
Oscilloquartz

une employée de bureau
possédant le français, l'allemand et l'anglais, ayant quelques années de pratique.

un employé de fabrication
sachant dactylographier.

une jeune fille
bilingue, pour le central téléphonique.

un ouvrier
pour un travail d'ajustement et de mesure.

S'adresser à **ÉBAUCHES S.A.**
Département Oscilloquartz
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 5 85 01, Interne 22

MÉDECIN-INTERNISTE
A YVERDON
cherche

AIDE MÉDICALE

(infirmière, laborantine ou secrétaire médicale) pour entrée immédiate ou date à convenir. Bon salaire.

Faire offres sous chiffres P 3027-1 E, à Publicitas, 1401 Yverdon.

La Société de laiterie de Cernier cherche, pour le 1er avril 1968,

un laitier

pour s'occuper de la gérance d'une laiterie. Réception, vente du lait et des produits laitiers et fabrication de beurre. Nous offrons de bonnes conditions d'engagement, avec participation au chiffre d'affaires. Adresser les offres au président André Soguel, agriculteur, 2053 Cernier. Tél. (038) 7 03 22.



Potages « TORO » buonissimo!

« Crème de bolets » sachet de 75 g — 50
 « Printanière » sachet de 60 g — 50

RÉDUCTION de 10 c. par sachet à l'achat de 2 sachets ou plus, au choix

Nouveau!

Fromage « BEAUMONT »

un excellent fromage de Savoie à base de lait crémeux, non pasteurisé

les 100 g **-.65**

Lait condensé sucré

(importé, la boîte de 397 g = 1.15)

Lait condensé non sucré

(importé, la boîte de 411 g = 1.10)

RÉDUCTION de 15 c.

par boîte, à l'achat de 2 boîtes ou plus, au choix



ÉCONOMIE
RÉELLE ET
IMMÉDIATE

MIGROS

Saucisses à rôtir de veau « spéciales »

la pièce de 140 g = .95

2 pièces = 170

(au lieu de 1.90)

Saucisses de porc « MICARNA »

emballage vacuum
de 4 pièces (200 g) = 1.60

2 sachets = 290

(au lieu de 3.20)

Pourquoi payer davantage?

Chronique régionale

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

L'incendie de l'hôtel des Pontins

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Pierre Faessler, suppléant, pour la première affaire, puis sous celle de M. Jacques Ruedin, suppléant extraordinaire, tous deux assistés de M. Marc Monnier, substitut-greffier, le tribunal du Val-de-Ruz a siégé toute la journée de mardi à l'hôtel de ville, à Cernier.

Le 5 novembre 1967, un automobiliste de Neuchâtel, M. D., passant devant l'hôtel des Pontins, à Valangin, fut surpris par une odeur acre de fumée. Aussitôt, il fit part de sa constatation au poste de police qui alerta les pompiers des premiers secours. Ceux-ci constatèrent à leur arrivée que la salle de débit de l'établissement était embrasée. Munis d'extincteurs, ils parvinrent à circonscire le sinistre après une heure d'efforts. Personnel et clientèle de l'hôtel purent le quitter à temps.

Une enquête fut immédiatement ouverte sur les causes de ce début de sinistre qui serait dû à une défectuosité du chauffage à mazout.

Les dégâts causés aux locaux et au mobilier furent importants.

Le tenancier de l'établissement, R. C., a été traduit en tribunal pour incendie par négligence. Il comparait ce jour et conteste sa négligence. Il reconnaît que le mazout de son fourneau s'échappait du carburateur sur le sol où se trouvait de l'étoupe. Cette étoupe a été retrouvée intacte, elle n'a pas brûlé. La négligence étant contestée, le tribunal renvoie l'audience pour preuves.

Sur plainte de sa femme, dame A. Di F. à Fontainemelon, son époux D. Di F. actuellement à Zurich, a été traduit en tribunal, pour n'avoir pas payé régulièrement la pension de 300 fr. qu'il lui doit pour ses trois enfants. La somme qu'il doit actuellement se monte à 1300 francs. Plaignante et prévenu comparaissent, assistés chacun d'un mandataire. Un arrangement intervient. D. Di F. payera une certaine somme tous les quinze jours.

Dans la nuit du 21 au 22 décembre, J.-P. D., 1941, à Dombresson, poussé par la faim, s'est introduit clandestinement dans deux pavillons de l'orphelinat Borel, à Dombresson. Il consuma quelques victuailles. En mars dernier déjà, il s'était introduit, dans ces mêmes locaux, pour la même raison. Il reconnaît les faits. Comme aucune plainte n'a été déposée pour ce larcin, le tribunal le libère. Il paiera 15 fr. de frais.

L'affaire d'une génisse vendue portante par J. N. à C. N., d'Engollon, a été renvoyée pour preuves.

E. S., de Neuchâtel, a dépassé le 22 novembre 1967 la voiture de B. D., l'accro-

chée au lieu dit les Gollières, et a continué sa route. Une plainte fut déposée et E. S. se présente à l'audience. Il demande une réduction de l'amende proposée par le procureur général car il ne s'est pas rendu compte de l'accident. Le tribunal, tenant compte de ses explications, le condamne à une amende réduite à 80 fr. et aux frais de 50 francs.

Le 25 novembre, un début d'incendie a eu lieu dans l'atelier de S. B., à Dombresson. C'est les gaz d'un bac à essence qui se sont enflammés probablement par l'échauffement provoqué par un petit fourneau à mazout proche. Les faits n'étant pas assez clairs, le tribunal renvoie l'affaire pour preuves. S. B. est prévenu d'incendie par négligence.

Le 4 décembre, alors que plusieurs personnes étaient attablées au restaurant de l'hôtel de la Poste, à Fontaine, M. B., de Fontaines, aurait diffamé Mlle T. S., de Neuchâtel, cela en présence de son fiancé G. Mlle T. S. porta plainte contre M. B. Le prévenu reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Le juge obtient la conciliation en cette affaire.

Poursuivi pour outrage public à la pudeur, G. W., actuellement détenu dans les prisons de la Chaux-de-Fonds, comparait, assisté d'un mandataire. Il reconnaît les faits qui lui sont reprochés qui se sont passés à Neuchâtel, à plusieurs reprises et à Valangin devant des jeunes filles.

Le tribunal le condamne à 3 mois d'emprisonnement sans sursis, sous déduction de

la prison préventive par 74 jours et aux frais arrêtés à 310 francs.

En faisant une tournée dans sa forêt de Bottes, A. de T. constatait que des insectes y avaient déposé des ordures. Plainte fut portée contre inconnu et l'enquête qui fut ouverte par la gendarmerie en fit découvrir l'auteur, en la personne de P. P., aux Geneveys-sur-Coffrane. Lors de l'enquête, il a reconnu les faits.

Poursuivi pour dépôt de déchets sur sol d'autrui, il comparait et reconnaît avoir déposé une seule fois des ordures dans cette forêt. Il demande à être jugé séance tenante. Le tribunal le condamne à une amende de 30 fr. et 5 fr. de frais.

Cité aux Geneveys-sur-Coffrane, à plusieurs reprises dans les mois d'octobre et de novembre, au bureau de l'Office des poursuites du Val-de-Ruz, afin de procéder à une saisie, A. V., manoeuvre, n'a pas donné signe de vie. Plainte a été déposée par ledit office et A. V. a été traduit en tribunal conformément au C.P.S. Cité à l'audience de ce jour, il ne comparait pas. Le tribunal le condamne par défaut à 3 jours d'arrests fermes et aux frais arrêtés à 15 francs.

Un couple de Valangin, R. et L. V. G., ont été arrêtés par un contrôleur routier, sur la route de Coffrane, le 29 décembre, Mme V. G., au volant, n'avait pas de permis de conduire. Elle est condamnée, de même que son mari, à 60 fr. d'amende, plus les frais qui s'élèvent à 12 fr. 50.

Neuchâtel et l'Union syndicale

L'Union syndicale de Neuchâtel et environs a organisé lors de sa dernière assemblée des délégués un débat qui fut dirigé par le conseiller communal Jean-Claude Duvanel. Ce dernier a fait un brillant exposé d'ensemble sur le sujet proposé qui était l'aménagement de la ville de Neuchâtel dans l'avenir, par rapport au passage de la RN 5, et les problèmes qui en découlent, l'utilisation des terrains conquis sur le lac, l'extension de la ville, etc.

M. Duvanel a ensuite conduit le débat en répondant à de très nombreuses questions. L'expérience de M. René Jeanneret dans ces divers domaines a été fort utile au cours de la discussion.

Conseils aux entreprises concernant les issues de secours

M. Carlos Grosjean, chef des travaux publics et M. Bourquin, chef du département de l'industrie, s'adressent dans une circulaire aux industriels, artisans et commerçants, les rendant attentifs au danger que représentent divers objets inflammables (cartons ou caisses vides) placés dans des couloirs ou devant des issues de secours. Il importe en effet que ces éventuels voies d'accès aux pompiers ou de sortie pour des personnes menacées par un incendie soient libres en tout temps. En ne veillant pas à l'application de cette règle, les chefs d'entreprises se mettent en infraction.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE Au pays des tulipes...

(c) Dernièrement, à la salle annexe de la chapelle de Corcelles, M. Charpillot, pasteur, a présenté une conférence avec diapositives. Le sujet : « Au pays des tulipes » fut bien accueilli par un public intéressé, auquel les dames de la paroisse offraient une collation.

VAL-DE-RUZ

CHEZARD-SAINT-MARTIN Souper de paroisse

(c) Le traditionnel souper choucroute, qui permet aux anciens de Chezard-Saint-Martin, de se muer en cuisiniers, a eu lieu samedi soir à la halle de gymnastique, avec la participation d'un peu plus de cent paroissiens. Un groupe de jeunes, animé par M. J.-J. Spohn, s'est particulièrement dévoué pour divertir les participants, par quelques saynètes, des chants et un chœur parlé. Des jeux-concours ont également permis à chacun de faire état de leur connaissances bibliques et générales. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

La garderie d'enfants : un grand succès

(c) Au cours de l'automne dernier un groupe de dames de Chezard-Saint-Martin avait pris la décision de créer une garderie d'enfants qui fonctionne les mardis après-midi afin de libérer les mères une fois dans la semaine. Cette initiative a obtenu d'entrée un grand succès et les dames qui se dévouent pour garder les enfants ont eu certaines fois jusqu'à 16 enfants à promener et amuser jusqu'au retour des mères.

Poissons frais
recommandés cette semaine
CABILLAUD
entier ou en tranches
Merlans et filets

Lehnherr frères
POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

PRÊTS

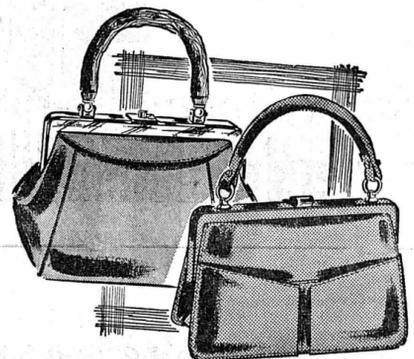
- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL / 038 512 07

Panne de courant

Vous ne vous affolerez plus à la première occasion venue lorsque vous aurez pris connaissance du livre pratique intitulé : Installez et réparez votre électricité vous-même ; livre que vous obtiendrez au prix de 6 fr. 15 à la Librairie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, ou expédition sans frais de port dans toute la Suisse.

SACS de DAME à bas prix



Profitez de nos superbes soldes

Vente autorisée

BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

BIBLIOGRAPHIE

Yvan Audouard « COCAGNE »
(Editions Presses Pocket)

Yvan Audouard, pareil à lui-même, fidèle à ses origines, a trempé une nouvelle fois sa plume dans le passé... « Cocagne » est l'histoire d'un brave employé communal de la voirie d'Arles sur lequel se sont agrippées les griffes d'un diable méridional! Et ce diable lui donne le génie de la peinture, mais il ne peut que les fesses d'une prostituée... Un bouquet d'histoires méridionales, camargues parfument le récit d'une odeur de lavande et d'oliviers...

Cette histoire a été le sujet d'un film tourné il y a plusieurs années, et Fernandel, bien sûr, y interprétait le rôle principal.

Maia Rodman LE FILS DU TORÉRO
(Ed. Robert Laffont)

Dans une petite ville d'Andalousie, un jeune garçon vit dans l'attente angoissante d'une grande épreuve : fils d'un célèbre torero, mort dans l'arène, il est prédestiné depuis son plus jeune âge à s'illustrer dans le combat contre les taureaux. Mais le garçon a peur, déteste la profession qu'on lui a choisie et rêve de devenir médecin. Comment arrivera-t-il à concilier son honneur et sa vocation? Ce roman entrelace admirablement les thèmes du courage physique et du courage moral, de la dignité et de la liberté.

Pierre Latour SILENCE, ON TUE
(Ed. Fleuve noir)

Le corps était allongé sur le trottoir, au pied des grilles du parc Monceau. La rue Rembrandt est une rue tranquille et de bon ton. C'était là que le vieux Sam avait rendu son âme au diable. C'est le concierge de l'immeuble voisin qui avait fait la macabre découverte. Il s'était signé d'abord, avait couru jusqu'à sa loge pour téléphoner.

DANS « BOUQUET »
Un seul son de cloche

Tant qu'on ne connaît qu'une version d'un drame, on doit s'en tenir à cette seule facette de la vérité. Mais voilà que pour une fois, exceptionnellement, « Bouquet » est à même de connaître les deux sons de cloche d'une mésestante conjugale. En effet, ayant découvert que sa femme s'est confiée à « Bouquet », le mari a décidé d'y aller, lui aussi, de sa petite histoire. Or les deux récits sont tellement différents, qu'on se demande s'il s'agit bien de la même mésaventure!

NOUVELLES FINANCIÈRES

Guide des valeurs neuchâteloises 1968
(Ed. Banque cantonale neuchâteloise)

La Banque cantonale neuchâteloise vient d'édition son « Guide des valeurs neuchâteloises non cotées 1968 ». Comme l'année dernière, on y trouve des renseignements de nature fiscale, destinés aux contribuables du canton de Neuchâtel ainsi que quelques études se rapportant à des sociétés neuchâteloises ou à des entreprises qui intéressent de près les habitants du canton. Cette brochure, présentée de manière agréable, rendra service à tous ceux qui la consulteront, soit pour les déclarations d'impôts ou pour suivre l'évolution des cours des valeurs mentionnées.

Le Kennedy-Round

« L'événement de l'année, c'est le Kennedy-Round », écrit la *Revue économique franco-suisse* qui a consacré son dernier numéro à un bilan des négociations tarifaires de Genève qu'elle salue comme un « succès du libéralisme ».

Dans son éditorial, la Chambre de commerce suisse en France souligne que sur le plan des rapports franco-suisse, le résultat est positif, et elle se félicite de voir la France franchir résolument une étape de plus dans la voie du libre-échange, selon les principes d'une économie pleinement concurrentielle. S'agissant des résultats dans leur ensemble, l'éditorial les considère comme encourageants, mais ajoute : « L'important est que ces résultats ne soient pas remis en cause. Le comble serait qu'ils le soient par ceux-là même qui avaient pris l'initiative de ce vaste désarmement tarifaire. Aussi veut-on croire que l'administration américaine saura tenir tête à la contre-offensive des « lobbies » protectionnistes. Les engagements doivent être tenus. L'intérêt général le commande. Il faut donc partir de l'idée que sur le vieux continent non plus, quelle que soit la rudesse de certaines échéances, il ne saurait jamais acquiescer à des demandes de sursis. Cela va peut-être sans dire ; cela va encore mieux en le disant. »

Le groupe Geigy en 1967

Le conseil d'administration de J.-R. Geigy S.A. a pris connaissance du chiffre d'affaires mondial des sociétés du groupe Geigy pour 1967 qui s'élève à 2,33 milliards de francs contre 1,99 milliard en 1966. L'augmentation de quelque 340 millions représente un taux d'accroissement d'environ 17%.

Le résultat de l'exercice permet au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale qui aura lieu le 3 avril, un dividende augmenté de 4 francs et ainsi porté à 40 francs par action sur le capital de 92 millions de francs.

Il n'est ni prévu d'augmenter le capital actions ni de réaliser l'émission de l'emprunt convertible envisagée lors de l'augmentation de capital de 1966.

ROYALE « Versailles » en Suisse

Depuis peu de temps, la Régie française des tabacs a mis sur le marché suisse la Royale « Versailles ». Cette cigarette filtre, au mélange américain, a acquis ces dernières années, en France et sur le plan international, une réputation méritée. Nous l'avons dégustée et sommes certains que la Royale « Versailles », dont le goût se différencie nettement de celui des autres produits de la Régie française, donnera une réelle satisfaction aux fumeurs qui apprécient un mélange américain particulièrement équilibré.

En visite aux ateliers d'Ebauches SA



Le président du Conseil d'Etat, M. Fritz Bourquin, a visité lundi les laboratoires et ateliers du département Oscilloquartz d'Ebauches S.A. Il était accompagné lors de cette intéressante visite par le directeur de l'Office économique neuchâtelois, M. Jacques Baumgartner. Sur cette photo, on reconnaît de gauche à droite, MM. Baumgartner, Fritz Bourquin et Francis Berger, directeur du département Oscilloquartz.

NOUVEAU!

...repartez de plus belle en savourant

un nougat blanc tendre et fruité

enrobé de chocolat au lait et de rice-crispies



Gardez le rythme, restez dans l'ambiance et repartez de plus belle avec Noga! Noga, c'est un nouveau choco-snack qui se savoure lentement, une sensation de fraîcheur inattendue, un bon goût de nougat tendre au parfum d'orange et de citron. Ne laissez pas fléchir votre entrain et votre joie de vivre, repartez de plus belle avec Noga.



un nouveau choco-snack de Nestlé



UN PRIX CO-OP

ORANGES SANGUINES
(de CALABRE)

-.95

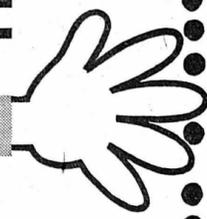
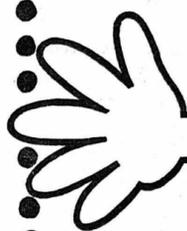
Le kg

avec ristourne dans tous les magasins



LINGERIE

CORSETERIE



Profitez!

Car, actuellement, nos **combinaisons** et nos jolies **chemises de nuit** sont plus avantageuses que jamais.

Combinaisons **Chemises de nuit**

Un choix entier à :

Un choix entier à :

9.-

20.-

et

10% de rabais

sur tous les autres articles de lingerie.



BELDONA

Achetez maintenant!

Car vous achetez chez Beldona la qualité la meilleure aux prix les plus bas.

Vous bénéficiez de

30% - 70%

de rabais

sur les articles de corseterie de première qualité, de marques mondialement réputées et spécialement désignées à cet effet.



NEUCHÂTEL
Croix-du-Marché - Tél. (038) 5 29 69

Vente au rabais autorisée du 15 au 27 janvier 1968

HOCKEY SUR GLACE Le titre est quasiment attribué en ligue A Les hommes de Pelletier s'envolent

LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH 9-1 (2-0, 4-0, 3-1). MARQUEURS: Diethelm, 8me et 12me; Turler, 34me et 35me; Berger, 36me; Dubois, 39me; Pousaz, 46me; Diethelm, 50me; Reinhard, 51me; Meier, 58me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet; Squaldo, Huguenin; Renaud, Huggler; Reinhard, Turler, Curchod; Dubois, Berger, Pousaz; Jeannin, Stambach, Diethelm. Entraîneur: Pelletier. ZURICH: Furrer; Wespi, Berchtold; Bessinger, Furrer; Ehrensperger, Lohrer.

Muhlebach; Hofer, Parolini, Meier; Steinegger, Jugi, Landtwing. Entraîneur: Schläpfer. ARBITRES: MM. Haury, de Genève, et Nussbaum, de Langnau. NOTES: Patinoire des Mélézes. 2000 spectateurs. Neige durant les deux premiers tiers-temps. Il a fallu débayer toutes les dix minutes. PÉNALITÉS: Deux minutes à Bessinger, Hofer et Squaldo.

mières minutes. Nous avions l'impression que les Zurichois s'adaptent mieux à la situation que les joueurs locaux. Mais cela ne dura pas longtemps car, lorsque Diethelm eut battu Furrer à deux reprises en douze minutes, la cadence des visiteurs baissa nettement. Certes, il devenait toujours plus difficile de jouer dans la neige, mais les hommes de Pelletier, eux, ne désespèrent point. Dans la période intermédiaire, La Chaux-de-Fonds se cantonna dans le tiers de défense zuricois et scella le sort de son adversaire en réussissant quatre nouveaux buts. Le match était joué.

Kloten n'a laissé aucune chance à un Grasshoppers à bout de souffle

KLOTEN - GRASSHOPPERS 9-4 (3-2 1-1 5-1). MARQUEURS: U. Luthi, 1re; Keller, 2me; Thoma, 6me; P. Luthi, 18me; U. Lott, 19me; Spitzer, 25me; H. Luthi, 33me; U. Luthi, 42me; Thoma, 43me; Spaeth, 44me; U. Luthi, 47me; Spaeth, 48me; P. Luthi, 54me.

effet, les hommes de Muller, comme ils en ont l'habitude, ont résisté à leur adversaire durant presque deux tiers-temps. Par la suite, ils ont subi sans pouvoir réagir le joug d'un Kloten, peu décidé à céder le moindre point. En pleine forme, les Luthi ont « mis le paquet ». C'est à un véritable récit de bon hockey qu'ils nous firent assister. Mais leurs cœurs n'ont pas démentis. Aussi rapides que le trio international, mais moins précis, ils n'en ont pas moins ridiculisé la défense de Grasshoppers qui, au dernier tiers-temps, fit pitié à voir. Dépassés par les événements, Muller et Secchi eurent cependant le courage de lutter jusqu'au bout, ce que l'on ne saurait reconnaître à certains moments et à Berry en particulier qui, dès que les jeux paraissent faits, se laissent aller à la loi du moindre effort.

JAMAIS VU. Jamais nous n'avons vu, aux Mélézes, une équipe dominée comme Zurich l'a été hier soir. En dépit de la neige, les Chaux-de-Fonniers ont, en effet, réussi à développer un jeu agréable et efficace. Dans la dernière période encore, lorsqu'il a cessé de neiger, les Neuchâtelois ne se sont pas contentés de maintenir le résultat de 6-0 qu'ils avaient acquis auparavant. Au contraire, ils ont attaqué et dominé sans conteste. Nous devons dire, encore, que sans les brillants arrêts du gardien Furrer, les visiteurs seraient repartis des Mélézes avec une addition beaucoup plus lourde. En effet, l'équipe de Schläpfer est mal en point. Mis à part la première garniture, il ne reste plus grand-chose de bon dans cette formation. Malgré une tentative d'organiser la défense, mais, devant les Stambach et Diethelm, d'une part, et Turler et Reinhard d'autre part — pour ne citer que les quatre grands attaquants de ce match — il ne peut vraiment rien faire.

Les Neuchâtelois ont donné la nette impression qu'ils avaient dominé leur passage à vide. Leur victoire de Genève leur a donné un moral extraordinaire; leur jeu est devenu très collectif et il sera difficile de les arrêter.

Pas de surprise dans les tours finals de ligue B Important succès de Lausanne

THOUNE - LAUSANNE 4-6 (1-1 1-2 2-3). MARQUEURS: Steuri, 11me; Wirz, 15me; Bernasconi, 21me; Wirz, 21me; Heren, 26me; Stauffer, 41me; Kunzi, 44me; Dubi, 47me et 54me; A. Berra, 55me.

Très sagement, Steuri avait prévu de faire jouer sa première ligne contre la seconde garniture lausannoise. Cela permit aux Bernois d'ouvrir la marque, à la suite d'un mauvais renvoi de Roseng. Cependant, profitant d'une expulsion de Baumgartner, Wirz remettait tout en question. A la fin de la première période, les esprits s'échauffèrent quelque peu, ce qui coûta une double expulsion thunoise à la reprise du jeu. Profitant de cet avantage numérique, Lausanne les joueurs dans la période initiale et les dernières 20 minutes n'ont été qu'un inutile remplissage.

MORAL EXTRAORDINAIRE. Zurich a pourtant bien commencé. Il aurait pu marquer dans les toutes premières minutes. Rares, il nous fut donné de voir une telle rapidité et une telle succession de belles combinaisons et de renversements de situation dans un match de ligue B.

Genève Servette s'effondre à Viège. VIEGE - GENEVE SERVETTE 7-3 (0-3, 5-0, 2-0). MARQUEURS: Rey, 6me, D. Piller, 10me, Nef, 20me; In Albon, 22me, Ludi, 24me, Zenhäusern, 38me et 40me, Salzmann, 39me; Zenhäusern, 52me, Salzmann, 54me.

Sierre peu inquiétée à Sion

SION - SIERRE 1-5 (1-1 0-4 0-0). MARQUEURS: Dayer, 9me; Zufferey, 17me; Wanner, 23me; Imhof, 30me; N. Mathieu, 31me; Zufferey, 35me.

De façon assez peu compréhensible, Lausanne a abordé la rencontre sur un rythme « super-nerveux ». Rien ne réussissait. Thoue, après avoir été marqué du même virus, reprenait plus rapidement ses sens.

Genève Servette, qui avait encore quelques prétentions face à l'équipe valaisanne, n'a pas su, après un brillant premier tiers-temps, profiter d'un avantage de trois buts. En effet, à partir de la deuxième période, les hommes de Nitka ont nettement pris l'avantage pour finalement renverser une situation qui semblait bien compromise après les vingt premières minutes. Il faut préciser que les Genevois se sont battus eux-mêmes en pratiquant un jeu très confus et en recherchant plutôt l'exploit individuel que le jeu collectif.

Fribourg se montre opportuniste

FRIBOURG - MOUTIER 11-3 (4-1 3-1 4-1). MARQUEURS: Hubscher, 6me; Gauch, 8me; Etienne, 9me; Rubin, 12me; Birbaum, 16me; Stehlin, 22me; Grossrieder, 28me et 36me; Schaller, 35me; Schacher, 34me; Hubscher, 51me; Gauch, 52me; Purro, 57me; Schaller, 59me.

Plus complet dans toutes ses lignes, Sierre a mérité largement ce succès. Avant d'en faire un favori du tour final, il faudra le voir à l'œuvre face à des adversaires plus coriaces que ne le furent les Séduois, hier soir.

La victoire des Valaisans est donc amplement méritée et fut acquise face à une équipe genevoise qui a la curieuse habitude de perdre après avoir pourtant acquis un gros avantage au premier tiers-temps. Les Chaux-de-Fonniers semblent donc maintenant devoir

Les Autrichiennes imposent leur loi

SIERRE: Rollier; Henzen, Ogier; J.-C. Locher, G. Mathieu; Theler, Imhof, Faust; K. Locher, Zufferey, Wanner; N. Mathieu, R. Mathieu, Chavez; Bony. Entraîneur: Meyer.

Deux Autrichiennes en tête du Laubhorn, la première épreuve internationale de descente de la saison. Deux Autrichiennes à Bad Gastein. Ces succès projettent une lumière nouvelle sur le ski alpin à trois semaines des Jeux olympiques.

La victoire des Valaisans est donc amplement méritée et fut acquise face à une équipe genevoise qui a la curieuse habitude de perdre après avoir pourtant acquis un gros avantage au premier tiers-temps. Les Chaux-de-Fonniers semblent donc maintenant devoir

Genève Servette s'effondre à Viège

VIEGE - GENEVE SERVETTE 7-3 (0-3, 5-0, 2-0). MARQUEURS: Rey, 6me, D. Piller, 10me, Nef, 20me; In Albon, 22me, Ludi, 24me, Zenhäusern, 38me et 40me, Salzmann, 39me; Zenhäusern, 52me, Salzmann, 54me.

Genève Servette, qui avait encore quelques prétentions face à l'équipe valaisanne, n'a pas su, après un brillant premier tiers-temps, profiter d'un avantage de trois buts. En effet, à partir de la deuxième période, les hommes de Nitka ont nettement pris l'avantage pour finalement renverser une situation qui semblait bien compromise après les vingt premières minutes. Il faut préciser que les Genevois se sont battus eux-mêmes en pratiquant un jeu très confus et en recherchant plutôt l'exploit individuel que le jeu collectif.

La victoire des Valaisans est donc amplement méritée et fut acquise face à une équipe genevoise qui a la curieuse habitude de perdre après avoir pourtant acquis un gros avantage au premier tiers-temps. Les Chaux-de-Fonniers semblent donc maintenant devoir

Davos domine Langnau désinvolte

DAVOS - LANGNAU 5-2 (3-0 1-1 1-1). MARQUEURS: Pargaetz, 4me, Jenny, 10me, Kradolfer, 17me, Pargaetz, 28me, W. Wittwer, 30me, Pargaetz, 53me, A. Lehmann, 57me.

La victoire des Valaisans est donc amplement méritée et fut acquise face à une équipe genevoise qui a la curieuse habitude de perdre après avoir pourtant acquis un gros avantage au premier tiers-temps. Les Chaux-de-Fonniers semblent donc maintenant devoir

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Kloten - Grasshoppers 9-4, La Chaux-de-Fonds - Zurich 9-1, Davos - Langnau 5-2, and Classement.

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Tour de promotion (Thoune - Lausanne 4-6, Sion - Sierre 1-5, Ambri Piotta - Coire 5-3) and Tour de relégation (Fribourg - Moutier 11-3, Lucerne - Lugano 0-4).

Renforts à Saint-Imier

AINSI que nous l'avons relevé hier, le F.C. Saint-Imier a décidé de se séparer de son entraîneur Paul Donzé, qui, pour des raisons de maladie, se trouvait dans l'impossibilité de diriger l'équipe, et qu'il a engagé pour le remplacer Auguste Ibach.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Renforts à Saint-Imier

AINSI que nous l'avons relevé hier, le F.C. Saint-Imier a décidé de se séparer de son entraîneur Paul Donzé, qui, pour des raisons de maladie, se trouvait dans l'impossibilité de diriger l'équipe, et qu'il a engagé pour le remplacer Auguste Ibach.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Renforts à Saint-Imier

AINSI que nous l'avons relevé hier, le F.C. Saint-Imier a décidé de se séparer de son entraîneur Paul Donzé, qui, pour des raisons de maladie, se trouvait dans l'impossibilité de diriger l'équipe, et qu'il a engagé pour le remplacer Auguste Ibach.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Renforts à Saint-Imier

AINSI que nous l'avons relevé hier, le F.C. Saint-Imier a décidé de se séparer de son entraîneur Paul Donzé, qui, pour des raisons de maladie, se trouvait dans l'impossibilité de diriger l'équipe, et qu'il a engagé pour le remplacer Auguste Ibach.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Par la même occasion, les dirigeants erguéliens ont engagé l'ailier gauche de l'équipe réserve du F.C. Bienne, Robert Busenhart, et Jean-Pierre Siegenthaler (ex-Vevy). Saint-Imier espère, avec ces nouvelles acquisitions, rétablir une situation, qui, pour le moment, est tout sauf réjouissante.

Advertisement for Patinoire de Monruz, Young Sprinters II - Le Locle, and Fribourg. Includes dates and location information.

Advertisement for Ski, featuring a photo of a skier and text about the 'Espoir Suisse' and 'Aneræsli Zryd'.

Nouvelle blessure pour Zimmermann

L'Autrichien Egon Zimmermann, champion olympique de descente, s'est froissé plusieurs côtes à la suite d'une chute qu'il a faite au cours de la première journée d'entraînement de descente sur la « Streif » à Kitzbühl. Sa participation aux courses du Hahnenkamm, samedi et dimanche, est fort compromise. Il sera toutefois complètement rétabli d'ici les jeux de Grenoble. La plupart des 90 skieurs réunis à Kitzbühl ont parcouru quatre ou cinq fois la descente du Hahnenkamm. La piste était en excellent état, mais elle était glacée et particulièrement rapide en raison du gel intervenu pendant la nuit.

Plusieurs Neuchâtelois au départ des épreuves nordiques du Brassus

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Plusieurs Neuchâtelois au départ des épreuves nordiques du Brassus

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Plusieurs Neuchâtelois au départ des épreuves nordiques du Brassus

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Plusieurs Neuchâtelois au départ des épreuves nordiques du Brassus

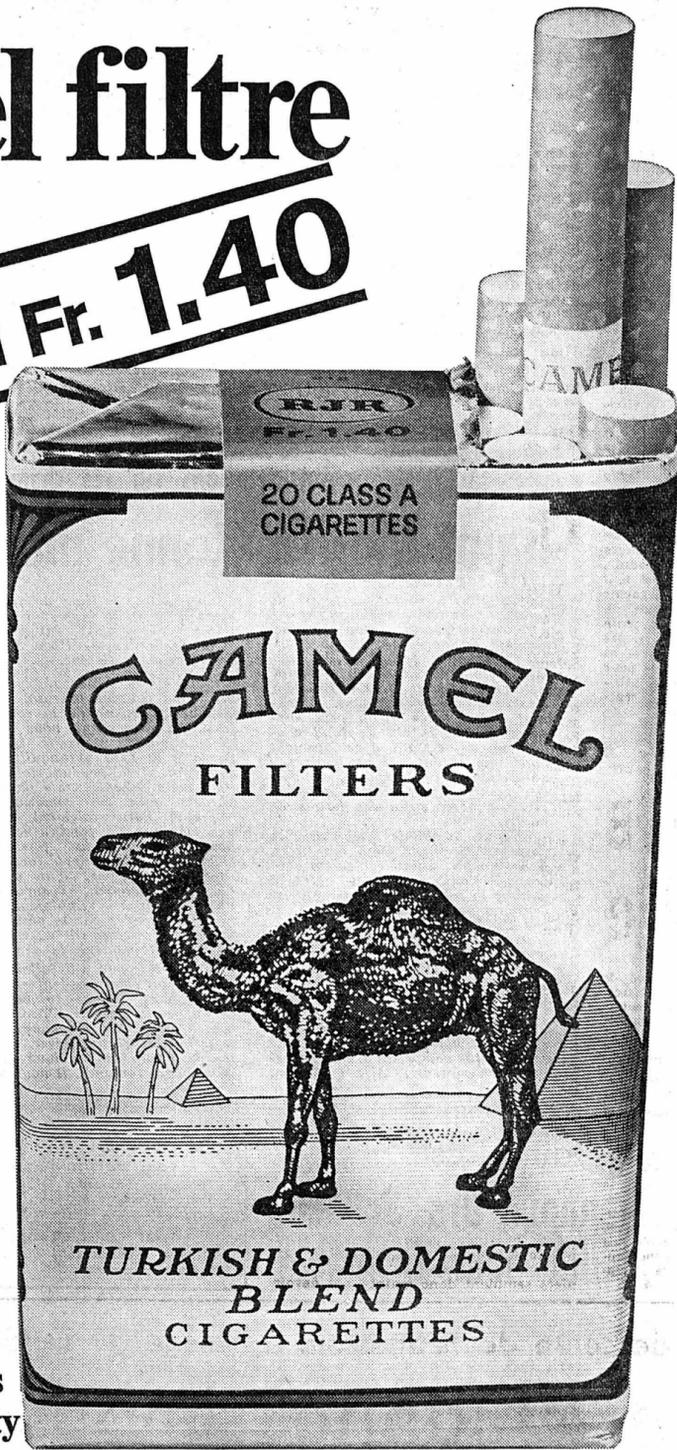
Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

Sept équipes sont arrivées au Brassus dans la journée d'hier et on attend pour aujourd'hui l'arrivée des Américains, des Autrichiens, des Yougoslaves et des Suisses. Les Norvégiens seront sur place demain.

nouveau Camel filtre

nouveau Fr. 1.40

King Size



famous
Camel quality

avec filtre/sans filtre

68.131.1.11

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de vins de Neuchâtel
cherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

de langue allemande, bonne occasion est offerte d'apprendre le français.
Travail varié, semaine de 5 jours, entrée avril-mai 1968.
Adresser offres écrites à MT 2929 au bureau du journal.

Le Café des Sports, à Payerne, cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.
Nourrie et logée.
Tél. (037) 61 22 12.

Etude de la ville cherche, pour date à convenir

UNE JEUNE STÉNOGRAPHISANTE

Adresser offres écrites à NV 2930 au bureau du journal.

L'AQUARIUM

Les Geneveys-sur-Coffrane
cherche

UNE SOMMELIÈRE

et

UN GARÇON DE BUFFET

Bon salaire. Nourris et logés, 2 jours de congé par semaine.
Téléphoner au (038) 7 63 55 ou se présenter.

Pour notre bureau de gérances, nous cherchons, pour début avril 1968,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française et ayant de l'expérience. Travail varié dans ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec photo, sous chiffres CI 2919 au bureau du journal.

Nous engageons :

employée de fabrication à plein temps ou à la demi-journée
ouvrière habile et consciencieuse serait formée ;

ouvrières

de nationalité suisse.

Faire offres à Grisel & Cie, Porcena 15, Corcelles.
Tél. 8 21 21.

Entreprise moderne et des mieux organisées cherche

une secrétaire de direction

pour entrée immédiate ou à convenir ; ambiance de travail agréable ; semaine de 5 jours ; travail varié et intéressant.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres IO - 2925 au bureau du journal.

Etude de la ville cherche, pour le 1er février ou date à convenir, une

employée de langue maternelle française, bonne sténodactylographe (Aimé-Paris), au courant des travaux de bureau.

Adresser offres manuscrites, avec références et prétentions de salaire, sous chiffres PX 2932 au bureau du journal.

Manceuvre

est demandé tout de suite.

S'adresser à Scheidegger, av. des Alpes 102, Neuchâtel.
Tél. 5 14 77.



LA DIRECTION
D'ARRONDISSEMENT
DES TÉLÉPHONES
2001 NEUCHÂTEL

cherche pour Neuchâtel

une employée de bureau

avec certificat de fin d'apprentissage ou diplôme d'une école de commerce.

Faire offres de service manuscrites. Renseignements au téléphone No (038) 2 13 27.



Le poste de

chef du service du Contrôle statistique de la qualité

à Neuchâtel, est à repourvoir.

Nous demandons :

une formation de technicien-horloger, technicien-mécanicien, horloger-outilleur ou équivalente, de l'expérience dans la fabrication de l'ébauche ou de la montre, une connaissance des méthodes de contrôle statistique, des instruments de mesure, éventuelle des machines de fabrication, de la langue allemande.

Nous offrons :

une place indépendante avec responsabilité pour conduire et animer une équipe de collaborateurs dynamiques.

Adresser offres à ÉBAUCHES S.A., Direction Générale, 2001 Neuchâtel, référence 236.

Nous cherchons
pour le printemps

UNE VENDEUSE DÉBUTANTE

Prière de faire des offres ou de se présenter
CHAUSSURES J. KURTH S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Quel couple sérieux et travailleur s'intéresserait à la

GÉRANCE

d'un magasin de vins ?

Ce poste conviendrait à une personne pouvant également s'occuper à mi-temps de travaux de cave. Age 25-40 ans. Permis A nécessaire.

Pour débiter, poste de caissière à la demi-journée.
Entrée en fonction le 1er avril 1968 ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, photos et prétentions de salaire, sous chiffres KR 2927 au bureau du journal.

On cherche

jeune homme

pour servir la benzine.
Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 8 17 95, Garage de la Gare, Corcelles.



Pour le DÉCOTTAGE et la RETOUCHE de chronomètres-bulletins, nous engageons

HORLOGERS COMPLETS HORLOGERS RÉGLEURS - RETOUCHEURS

qualifiés.

Prière de se présenter d'écrire ou de téléphoner à OMEGA, département du personnel de fabrication, 2500 Bière, tél. (032) 4 35 11.



Vendeuses

pour ses succursales de Saint-Blaise et Marin.

Vendeuse auxiliaire

pour ses succursales de Neuchâtel-ville, ainsi que

magasiniers



Prestations sociales d'une grande entreprise.

Travail varié.

Adresser offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. (038) 5 37 21.

EUGÈNE VUILLEUMIER S.A.

9, faubourg de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

engage

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux divers de manutention et d'emballage.
Téléphone (038) 4 33 22.



Annonces Suisses S.A. «ASSA»
SUCCURSALE DE NEUCHÂTEL

engage pour compléter son équipe de propagande, un jeune

courtier en publicité

Nous offrons : Travail varié, indépendant et captivant. Ambiance agréable. Fixe, commissions et frais. Formation par nos soins.

Nous demandons : Personne sérieuse, aimant le contact humain, dynamique. Connaissances des arts graphiques désirées.

Adresser offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae, copies de certificats, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», dépt. romand de production, 2, place Bel-Air, 1002 Lausanne.

REPRÉSENTANT

L'intérêt et la satisfaction que suscitent les articles que nous diffusons en exclusivité font que nous recevons plus de demandes que ne peuvent suivre nos représentants actuels.

Nous cherchons un nouveau collaborateur sérieux et actif, âgé de 25 à 55 ans, qui bénéficiera, lui aussi :

- d'une situation nouvelle avec un salaire supérieur à la moyenne, caisse-maladie et accidents collective et caisse de retraite,
- d'un appui publicitaire permanent et d'un soutien régulier dans la vente, après mise au courant approfondie,
- d'un programme de vente exceptionnel, touchant tous les milieux et assurant un chiffre d'affaires régulier.

La vente se fait sur adresses suite aux demandes venant directement de la clientèle particulière, dans un climat de travail très favorable.

Il sera répondu à toutes offres sérieuses, accompagnées d'un bref curriculum vitae, avec photo et références, sous chiffres 270 - 2/21 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Nous cherchons, pour notre atelier mécanique d'entretien et de réparations, deux

serruriers

ayant fait un apprentissage, avec quelques années de pratique.

Age idéal : 25 à 35 ans. Nationalité suisse.

Nous offrons un travail intéressant et varié dans notre atelier de mécanique qui s'occupe de tous les besoins se rapportant à l'entretien et à la construction du parc de machines et des installations (climatisation, sanitaire, vapeur) de notre entreprise.

Adresser offres ou demander un entretien en prenant rendez-vous avec notre chef du personnel. Tél. (038) 5 78 01.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A. - 2003 NEUCHÂTEL



Plusieurs équipages suisses prendront part à l'épreuve Pour Thuner ce sera le 10^{me} rendez-vous

Comme chaque année, plusieurs équipages suisses prendront part au Rallye de Monte-Carlo, qui partira demain.

Patrick Lier — qui fera équipe avec Bussi — sera au volant d'une Sunbeam Imp Sport, selon son habitude. Il tentera de se classer au moins aussi bien que l'an dernier.

UN AMATEUR

Un autre Genevois, Florian Vetsch — accompagné de Colsonet — sera lui aussi probablement de la partie. Une légère incertitude demeure au sujet de sa participation. En effet, Vetsch nous a confié que lors de la reconnaissance, il avait touché un muret et que le châssis de sa Cortina Lotus avait été touché. Par ailleurs, il a encore eu des ennuis de moteur et il ne savait pas si, d'une part la voiture serait réparée à temps, et si, d'autre part, les moyens financiers restant suffiraient à couvrir tous les frais. Car, il faut le souligner, Vetsch est un véritable amateur. L'assistance dont il dispose est réduite à un strict minimum, et ce sont des camarades bénévoles qui s'en occupent. Lorsqu'on saura qu'un rallye tel que celui de Monte-Carlo coûte, au bas mot, près de 9000 francs par équipage (pour ne citer que les frais de participation), on s'imaginera mieux les sacrifices auxquels il faut être prêt à faire face.

UN HABITUÉ

Pour sa part, le duo Thuner-Greter s'alignera au volant d'une Triumph TR 5. S'il ne s'agit pas

véritablement d'une voiture officielle de l'usine, elle est, du moins, officielle.

«Le moteur, la boîte et le pont autobloquant ont été préparés spécialement en Angleterre. Très courte, la démultiplication permet des accélérations foudroyantes, mais la vitesse de pointe ne dépasse pas 150 km/heure», nous a dit Thuner.

Ce qu'il pense du nouveau règlement «scratch» ?

«Cela ne devrait pas changer grand-chose, puisque, de toute façon, les organisateurs ont supprimé les deux épreuves rapides pouvant avantager les voitures très puissantes, à savoir le Mont-Ventoux et le Col du Roussel.»

«Ne pensez-vous pas que votre

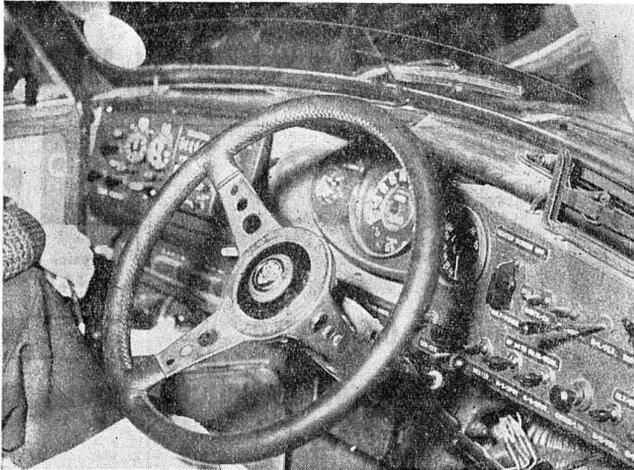
pneus (certains comprenant jusqu'à 550 clous), de l'huile et du carburant.»

«Enfin, quelles conditions météorologiques aimeriez-vous avoir ?

«L'idéal serait un compromis : une route sèche pour permettre de «sortir la cavalerie», et des bords de neige molle en cas de «touchette.»

Il est certain qu'un rallye comprend de nombreuses incertitudes, parmi lesquelles celle du temps n'est pas la dernière. Mais Jean-Luc Thuner oublie presque que, pour lui, le 37^{me} Rallye de Monte-Carlo sera une épreuve significative, puisqu'il s'agit de sa 10^{me} participation.

Roland CHRISTEN.



PAS SI SIMPLE. — Le tableau de bord d'une... «Mini».

(Avipress-Christen)

Les meilleurs routiers du monde au départ BMC seul contre tous

Il n'est pas exagéré de prétendre que les meilleurs pilotes routiers du monde seront au départ de ce 37^{me} Rallye de Monte-Carlo. La marque britannique BMC — qui a une solide réputation de vainqueur à défendre — a évidemment délégué son trio de mousquetaires : Aaltonen, Makinen et Hopkirk. La tâche de ces hommes sera lourde.

Ils devront affronter l'armada formée par Porsche, Lancia et Alpine-Renault.

La voiture «vedette» de la marque allemande sera la 911 S confiée à Vic Elford accompagné de son fidèle Stone. L'an dernier, Elford avait vu la victoire lui échapper de peu. Cette fois, il est certain que ce flegmatique «gentleman» du volant mettra tout son tempérament de bagarreur dans la lutte pour s'imposer. Et puis, Porsche peut encore compter sur le Polonais Zasada et le Finlandais Toivonen. Ce dernier avait gagné en 1965 au volant d'une Citroën, grâce au règlement (rappelez-vous la fameuse «affaire» des phares des Mini II). Et cette fois, Toivonen ne dédaignerait pas une victoire absolue pour faire taire les mauvaises langues une fois pour toutes !

RÉPONSE LE 26

Fort du succès récemment obtenu

au tour de Corse, Lancia se devait d'être représenté par ses meilleurs hommes, tels que Sandro Munari, Ove Andersson ou encore Bengt Soderstrom, qui a — semble-t-il — délaissé Ford. Les Lancia Fulvia HF marchent bien et les pilotes sont à la hauteur de leur réputation. Cela sera-t-il suffisant ? La réponse sera fournie à l'aube du 26 janvier, lors de l'arrivée.

Les espoirs français reposent sur les Alpes confiées à Vinatier, un pilote très complet, à Paise sur les pistes et sur les routes, Gérard Larousse, un vieil habitué, vainqueur aux Cévennes, et au bouillant Jean-François Piot, une révélation.

Enfin, Citroën visera la victoire en tourisme de série. Lucien Bianchi, le dentiste Ogier, et Bob Neyret seront les hommes en vue.

La participation est trop riche ; il n'est guère possible de jouer aux pronostics. Ce qui est certain, c'est que seul un équipage complet, soit un grand pilote et un excellent navigateur, avec une voiture bien préparée, peuvent s'imposer. Et Elford - Stone sur Porsche (comme bien d'autres) ont toutes ces qualités...

R. C.

voiture soit précisément un peu trop puissante pour une épreuve de ce genre ?

«De toute façon, nos ambitions sont assez restreintes. Ce sera, dans tous les cas des «professionnels» qui prendront les meilleures places. Nous cherchons à finir honorablement et, croyez-moi, rien que le fait de finir est déjà un exploit.»

«Comment cela va-t-il se dérouler en ce qui concerne l'assistance ?»

«Tout a été prévu à ce sujet par les responsables de la marque. Nous aurons des points de ravitaillement le long du parcours avec des

Une sélection qui fait plaisir: Le jeune Biennois Urs Schoeni recevra un billet pour Grenoble

C'est avec beaucoup de satisfaction que les sportifs biennois ont appris que la Fédération suisse de ski avait sélectionné le sauteur à skis Urs Schoeni pour les Jeux de Grenoble.

Cependant, ne criions pas trop vite victoire. Urs, que nous avons rencontré hier matin reste sceptique, car il connaît, pour en avoir fait l'expérience,

les sélectionneurs. Il ne se réjouira définitivement que lorsqu'il aura son billet pour Grenoble en poche.

Urs Schoeni est né à Bienne, le 8 avril 1947. Dès son plus jeune âge, il s'adonne au saut à skis. Fils d'une famille de grands sportifs son père et sa mère sont de valeureux gymnastes. Il est mécanicien de précision.

BEAU PALMARÈS

Afin de mieux illustrer ce jeune sportif, voici quelques-uns de ses résultats :

1965 : 1^{er} des juniors à Tramelan (concours jurassien).

1966 : 1^{er} des juniors aux Prés d'Orvin (concours jurassien).

1966 : 3^{me} rang au championnat suisse juniors.

1966 : 2^{me} rang de la coupe Monti à Gstaad.

1966 : 9^{me} rang au championnat suisse.

1966 : 1^{er} rang à la coupe Wattermann, à Chamonix. Meilleur résultat de la journée.

1966 : 1^{er} rang de la coupe Rea à Bussang.

1966 : 2^{me} rang du classement général et 1^{er} rang des juniors à Rueschegg.

ATHLÉTISME Budget record de la commission interfédérations

Pour le programme international de la prochaine saison, la commission interfédérations pour l'athlétisme a établi un budget de plus de 100.000 francs, ce qui constitue un record pour la Suisse. Pour le match Suisse - Grande-Bretagne, le LC Zurich et la SA Lugano sont sur les rangs pour l'organisation. Pour la rencontre Suisse - Pologne, les candidatures de la GG Berne et de la SA Lugano ont été enregistrées.

Par ailleurs, la tournée de l'équipe suisse dans les Balkans — avec matches contre la Bulgarie à Sofia et contre la Grèce à Athènes — sera combinée avec un voyage pour «supporters».

Dans le but de revaloriser les championnats régionaux, il a été décidé, en accord avec les athlètes d'élite, de répartir ceux-ci

par spécialité (par exemple les sprinters et les lanceurs en Suisse orientale, les sauteurs en Suisse romande, les coureurs de haies au Tessin) dans les différents championnats. Ainsi, les spectateurs seront assurés d'assister à des compétitions intéressantes. Toutefois, les titres régionaux ne seront attribués qu'à des représentants des régions intéressées.

Sur la base des résultats obtenus ces deux dernières années, en ce qui concerne l'activité des entraîneurs nationaux et des chefs de spécialités dans les divers centres d'entraînement, la commission technique entend encore améliorer le système en vigueur, notamment en concentrant les forces en présence et en donnant encore plus de possibilité aux espoirs de talent.



VAINQUEURS ? — Elford et Stone, sur Porsche, ont toutes les qualités requises pour remporter la victoire. (Avipress-Christen)

SKI Considérations sur les championnats suisses nordiques Saint-Moritz étonne mais enchante aussi

Saint-Moritz, champion suisse de fond par équipes. Voilà qui prête à réflexion. Que la station grisonne, capitale du snobisme et traditionnel lieu alpin fournisse actuellement trois membres de l'équipe nationale suisse et un candidat n'est pas moins étonnant. Rasant aussi, parce qu'on peut supposer que si le ski de fond connaît un réjouissant développement dans une région qui n'y était pas naturellement prédisposée, il doit également partout ailleurs progresser, conquérir enfin ses lettres de noblesse.

En fait, le ski de fond suisse se porte relativement bien. Les Giger, Kock, Kasper, Stuss également sont jeunes. Tous paraissent aptes à assurer la relève de ces merveilleux coureurs que sont Josef Haas, Conrad Hischer, Alois Kaelin et Denis Mast. Mais, plus réjouissant encore, nous avons découvert lors des championnats suisses à la Lenk plusieurs juniors au talent certain : Edy Hauser, notamment, d'Obergonz est promis au plus bel avenir. Surtout si l'on songe qu'il n'en était, au championnat suisse, qu'à sa troisième compétition. Autre merveilleux coureur : Alfred Kaelin,

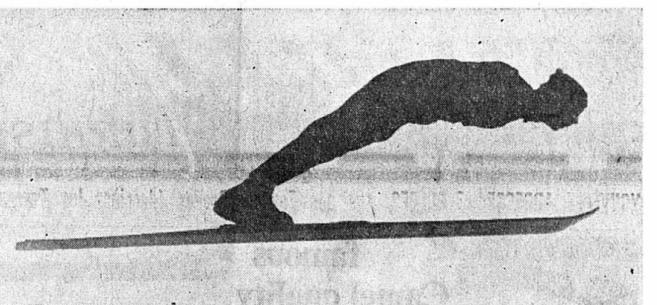
d'Einsiedlen, troisième du fond juniors et brillant dans la course de relais seniors où il fut pratiquement l'égal des meilleurs membres de l'équipe nationale.

Nous avons remarqué également un jeune coureur d'Arosa, Werner Geeser, quatrième de la course de fond. Au demeurant, nous l'avions déjà remarqué dans le train de Berne à la Lenk. Tranquille, dans son coin, il a, pendant le voyage, tout juste échangé trois ou quatre phrases avec des camarades de son club. Paradoxalement, les jeunes coureurs de fond neuchâtelois avec lesquels nous faisons le voyage se renvoyaient leurs plaisanteries, couraient d'un wagon à l'autre, s'excitaient beaucoup. En un mot, ils ne semblaient nullement préoccupés par la passionnante mais excessivement dure épreuve qui les attendait le lendemain.

A première vue, s'il fallait parier sur l'avenir des excellents coureurs neuchâtelois qui se trouvaient là et du jeune coureur d'Arosa, nous n'hésiterions pas longtemps ; nous miserions tout sur Geeser, car, même beaucoup moins doué que ses adversaires romands, il nous a sem-

blé avoir cette foi, cette conviction, ce courage enfin qui font les champions. Dans le sens de la compétition actuelle, il ne suffit plus de lutter le seul jour de la compétition, celui qui n'est pas préparé physiquement avant le début de la saison et — ce que l'on oublie trop souvent en Romandie — psychologiquement avant l'épreuve, ne sera jamais un grand champion. Certes, un sujet doué peut faire illusion, mais sa carrière ne durera pas. Ceci est vrai pour toutes les compétitions en général et tout spécialement pour le ski de fond. Car, dans cette épreuve reine entre toutes, la technique ne suffit pas ; on n'y triche pas. Nous garderons d'ailleurs, toujours en mémoire l'extraordinaire course de 15 km du samedi matin. Défiant des conditions atmosphériques impensables (-28), le plus grand nombre des coureurs inscrits et, pour la seule gloire du sport, fait preuve d'un courage admirable, émouvant par sa simplicité, son naturel. Pour avoir suivi de très près la course, nous pouvons affirmer que ces concurrents ont enduré des souffrances que le commun des mortels n'aurait pas supportées.

D. E.



AUX AMES BIEN NÉES. — La valeur n'attend pas le nombre des années. Ad. Gug.

1966 : 2^{me} et 16^{me} du classement général du concours de Noël à Saint-Moritz.

1967 : 1^{er} rang des juniors, 3^{me} rang du classement général à la tournée de l'Oberland.

1967 : champion jurassien pour la 3^{me} fois au Locle et 8^{me} rang du classement général.

En 1968, Urs Schoeni a participé à la tournée des 4 tremplins, aux courses de Saint-Moritz et de Langenbruch et aux championnats suisses, à la Lenk.

Souhaitons que sa sélection soit maintenue, car elle viendrait récompenser comme il se doit un jeune sportif qui s'entraîne sérieusement, grâce surtout à la compréhension de son employeur Mikron S.A. à Bienne, qui lui accorde tout le temps nécessaire.

Ad. GUG.

BOXE

Equipe suisse pour le match contre la France

Weissbrodt sélectionné

Les dirigeants suisses et français viennent de désigner leurs représentants pour la rencontre qui opposera les équipes des deux pays, le samedi 27 janvier, à Saint-Louis (France), près de Bâle. Les responsables helvétiques ont retenu six champions suisses. Chez les Français, deux détenteurs du titre national seront en lice. Il n'y aura pas de combats de poids plumes et moyens. Voici la composition des deux équipes :

Poids mouches : Walter Chervet (Berne-champion suisse) contre Kaloufi (champion de France). — Poids coqs : Herbert Stoffel (Schaffhouse-champion suisse) contre Domingo. — Poids légers : Kurt Heiniger (Duster - champion suisse) contre Maulès - Hans Schaelebaum (Schaffhouse) contre Lemoine. — Poids surlegers : Andreas Kubler (Winterthur-champion suisse) contre Bigot - Alfred Wespeli (Berne) contre Rodriguez. — Poids welters : Karl Gschwind (Granges) contre Mariolle - Max Hebeisen (Berne-champion suisse) contre Bellaïche. — Poids surwelers : Claude Weissbrodt (Colombier) contre Ludorina. — Poids mi-lourds : Anton Schaer (Berne-champion suisse) contre Malherbe (champion de France). — Poids lourds : Giovanni Pini (Lucerne) ou Werner Schlup (Berne) contre Pouja.

FOOTBALL

Nouveau président central à Cantonal

Réuni lundi soir en assemblée générale extraordinaire, le F.-C. Cantonal a nommé son nouveau président central en la personne de M. Maurice Challandes, qui remplace M. Max Lohner, démissionnaire.

Le nouvel élu, personnalité fort connue à Neuchâtel, est député au Grand conseil et colonel d'artillerie, mettra tout en œuvre, avec son dynamisme habituel, pour mener à bien les destinées du grand club neuchâtelois.

Son comité central sera formé des membres suivants : MM. Jean Carbonnier, François DuPasquier, Roger Payot et Max Lohner, auxquels il faut ajouter les deux présidents des sections de football et d'athlétisme, MM. Chappatte et Monnet.

M. W.

HOCKEY SUR GLACE Le championnat de première ligue n'avance guère Le Locle, Fleurier et Yverdon «main dans la main»

Les rencontres jouées cette semaine n'ont guère éclairci une situation qui, d'ailleurs, ne semble pas devoir évoluer lors des prochains matches.

Les équipes de tête sont toutes sorties gagnantes de leurs rencontres : Le

Locle a été un très net vainqueur de Vallée de Joux. Yverdon a étriillé son adversaire du jour Saint-Cergue et Fleurier a battu Saint-Imier dans le Val-de-Travers. Les trois meneurs de jeu couchent donc sur leurs positions. Notons que c'est sans doute Fleurier qui a eu la tâche la plus dure, car les gars des bords de la Suze ont bien résisté aux Neuchâtelois.

Fleurier a bien failli perdre deux points précieux sur le tapis vert, en raison de son arrivée tardive sur la patinoire de Tramelan, à la suite d'une panne d'autocar. Cependant, ce match devra se rejouer prochainement et les Tramelots ne bénéficieront finalement pas de «l'aubaine».

Le trou est définitivement creusé entre les trois premiers et les viennent-ensuite ; ce sera une lutte de prestige pour l'obtention de la 4^{me} place. Si l'équipe de la Vallée de Joux ne parvient plus à glaner des points ces temps, elle n'a guère de soucis à se faire, Saint-Cergue détenant plus que jamais la lanterne rouge, les Vaudois n'ayant encore aucun point à leur actif.

F.-A. B.

Calendrier des finales de première ligue

Pour les matches de promotion en ligue nationale, les champions de groupe seront répartis en deux poules. La première de

celles-ci comprendra les vainqueurs des groupes 1 à 3 et la seconde, les autres champions. Les matches de cette dernière poule sont prévus de la façon suivante : 17-18 février : champion du groupe 4 (Bienne) reçoit champion du groupe 6 (Villars Champéry) ; 20-22 février : champion du groupe 5 reçoit champion du groupe 4 ; 24-25 février : champion du groupe 6 reçoit champion du groupe 5.

Classements

GRUPE 5

Derniers résultats. — Le Locle - Vallée-de-Joux 12-5 ; Saint-Cergue - Yverdon 3-11 ; Fleurier - Saint-Imier 3-1.

1. Le Locle	11	9	1	63-33	19	
2. Fleurier	10	9	1	46-17	18	
3. Yverdon	11	8	2	54-26	18	
4. Gen. Servette II	10	4	—	6	40-40	8
5. Saint-Imier	10	3	2	5	46-47	8
6. Tramelan	9	3	1	5	20-34	7
7. Y.-Sprinters II	10	3	1	6	28-39	7
8. Vallée-de-Joux	10	1	3	6	33-50	5
9. Saint-Cergue	8	—	8	—	25-69	0

Prochains matches. — Ce soir : Saint-Cergue - Genève-Servette II. Vendredi : Yverdon - Vallée-de-Joux. Samedi : Tramelan - Saint-Cergue ; Young-Sprinters II - Le Locle. Dimanche : Genève-Servette II - Saint-Imier.

GRUPE 6

1. Villars-Champéry	9	9	0	0	108-17	18
2. Forward	11	9	0	2	77-31	18
3. Montana-Crans	9	5	0	4	65-62	10
4. Lausanne II	8	5	0	3	52-47	10
5. Château-d'Oex	10	5	0	5	62-66	10
6. Nendaz	9	4	0	5	43-70	8
7. Charat	9	3	0	6	38-54	6
8. Zermatt	7	0	0	7	24-60	0
9. Leysin	8	0	0	8	17-79	0

GRANDE EXPOSITION Festival du beau meuble 1968

Toutes les dernières créations — 300 salons et meubles rembourrés en stock Plus de 1000 meubles divers

PROFITEZ-EN POUR VOS ACHATS DE MOBILIERS

Sur désir, facilités de paiement — Livraisons franco domicile

Un choix de meubles unique en Suisse romande



NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05



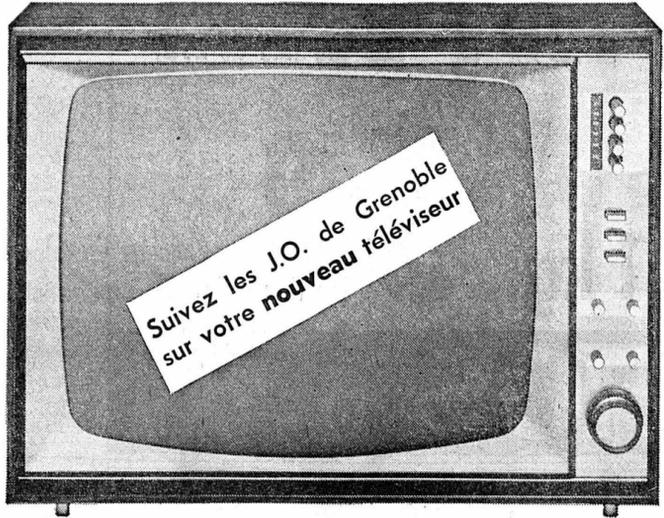
SOLDES

Du 15 janvier au 3 février

TÉLÉVISEURS neufs

Suisse-France, 2 chaînes, à partir de

777.-



TV d'occasion

(parfait état de marche garanti)

Suisse **95.-**
Suisse et France **195.-**

TV neufs (Suisse-France, 2 chaînes) Philips, Siemens, Løewe-Opta, etc.

Exemple:
TÉLÉVISEUR

grand écran 59 cm, 5 normes, automatique, Suisse et France 1^{re} et 2^{me} chaînes

Prix catalogue: 1298.-

899.-

soldé

etc., etc..

aux Arts Ménagers S.A.

NOUVELLE ADRESSE: 5 ÉTAGES, rue des Fausses-Brayes (derrière les Terreaux), tout l'immeuble!

Color Center

Tout pour les beaux-arts

Talens, Lefranc-Bourgeois, Rowney, Paillard, etc.

Encore quelques occasions de boîtes vides pour la peinture à l'huile, à prix très avantageux. Grand choix de couleurs en tube.

Magasin spécialisé
Ecluse 15, Neuchâtel

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent

...alors que personne ne doit le savoir

Il n'y a qu'une solution: Venez nous soumettre votre demande! Si nous vous promettons la discrétion la plus absolue, cela n'est pas un vain mot. Aujourd'hui comme demain. Vous pouvez obtenir un Prêt-Rohner en toute tranquillité et sur une base confidentielle. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ V /344

Machine à laver

100 % automatique, garantie 1 année. Facilités de paiement.

Tél. (021) 25 95 64.

MONTRES ET BIJOUX

Toutes réparations devis-transformation

Atelier spécialisé pendulerie et orfèvrerie

D. Marthe
Grand rue 3
NEUCHÂTEL

Cantine des casernes, 2013 Colombier (NE) demande

JEUNES FILLES

(suisses)

comme aides de buffet. Semaine de 5 1/2 jours, nourries et logées.

Se présenter le matin.

Tél. 6 33 43.

Entreprise industrielle de Neuchâtel, engage, pour date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand.

Travail autonome, intéressant et varié pour personne très au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités.

Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable.

Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres EK 2921 au bureau du journal.

MARIAGE

Commerçant dans la cinquantaine, ayant eu revers, exploitant hôtel-restaurant, désire faire la connaissance de dame ou demoiselle affectueuse, de 35 à 45 ans, en vue de collaboration, mariage éventuel. Joindre photo. Discretion assurée. Pas sérieux s'abstenir. Il sera répondu à toutes offres.

Ecrire sous chiffres RY 2933 au bureau du journal.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A vendre

salle de cinéma

grande, moderne et d'un bon rendement, dans la capitale d'un canton romand.

Les intéressés disposant d'un capital sont priés de faire offres sous chiffres G 50026-4 à Publicitas S.A., 2501 Bienne.

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution

EXEL BANQUE EXEL

Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

Ouvert le samedi matin

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons un

employé d'exploitation

pour le calcul des prix de revient, contrôle de la matière, préparation du travail et devis, comme adjoint au chef de fabrication.

Connaissance de l'allemand désirée.

Adresser offres ou se présenter à: Usine Decker S.A., Bellevaux 4, tél. (038) 5 14 42, 2000 Neuchâtel.

Pâtisserie - tea-room

Walker

Saint-Blaise réouverture aujourd'hui 18 janvier

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de commerce

Suisse allemand, quelques années de pratique, avec bons certificats, cherche place pour perfectionner son français. Région Neuchâtel ou environs. Entrée début avril 1968.

Activité comme vendeur, magasinier, etc., non exclue. Adresser offres à Albert Haller, Schönheimstrasse 5, 8902 Urdorf.

Dépositaire

Quelle maison confierait dépôt et livraison à commerçant sérieux, disposant de vastes locaux à 20 km de Neuchâtel et Fribourg? Personnel à disposition.

Ecrire sous chiffres P Q 3520 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune fille de buffet

cherche place pour entrée immédiate. Désire être logée. Possède connaissances de français.

Famille Waser, hôtel Untergrund, Lucerne. Tél. (041) 2 47 51.

Jeune Française ayant déjà travaillé en Suisse cherche place comme

machiniste

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres SA 2515 Z à Annonces Suisses S.A. «ASSA», 8024 Zurich.

DESSINATEUR ARCHITECTE

10 ans de pratique, cherche emploi dans bureau de la place pour plans d'exécutions métrés et surveillance de chantiers.

Ecrire sous chiffres HN 2924 au bureau du journal.

EMPLOYÉE de COMMERCE

cherche place dans bureau, à Neuchâtel ou aux environs, afin de perfectionner ses connaissances de langue française. Faire offres à: Agathe Blattmann, entreprise de construction, 6315 Alosen.

DEUX JEUNES FILLES

de langue maternelle allemande, l'une terminant son apprentissage commercial au printemps et l'autre ayant fait le diplôme de sténodactylo en automne passé, cherchent places à Neuchâtel. Entrée mi-mai.

M. Brizzi, Bahnhofstrasse 1284, 8494 Bauma (ZH).

JEUNE EMPLOYÉE COMMERCIALE

avec diplôme de fin d'apprentissage cherche place dans un bureau industriel ou dans l'hôtellerie pour se perfectionner dans la langue française.

Entrée le 1er mai 1968. Prière d'adresser à Mlle Anne-Marie Graf, Kirchstalden, 3454 Sumiswald (BE).

JEUNE FILLE

20 ans, parlant le français et l'anglais, avec notions d'allemand, cherche place à Neuchâtel comme employée de bureau.

Faire offres à: Dolly BLANCHARD, 2056 DOMBRESSON. Tél. (038) 7 03 37.

HOMME MARIÉ

34 ans, bilingue, cherche place pour entrée immédiate comme

magasinier

éventuellement chauffeur-livreur. Permis A. Si possible dans commerce d'alimentation. Libre tout de suite.

Faire offres à: Mme N. Grütter-Tschui, Mazzinstrasse 16, 2540 Granges (SO) Tél. (065) 8 82 41 dès 19 heures.

Jeune fille

de 15 1/2 ans, cherche, pour le début d'avril, PLACE DANS MÈNAGE de préférence famille avec enfants, en Suisse française.

Faire offres à: Mme N. Grütter-Tschui, Mazzinstrasse 16, 2540 Granges (SO) Tél. (065) 8 82 41 dès 19 heures.

Sommelière

connaissant les deux services, cherche 2 à 3 jours de remplacement ou éventuellement travail comme extra.

Faire offres sous chiffres 197, case gare, Neuchâtel.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINALS

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

APPRENTISSAGES

Magasin de photo-ciné-radio de la place de Neuchâtel cherche, pour le printemps, une

apprentie vendeuse

ayant, si possible, suivi l'école secondaire, Ambiance agréable et travail varié.

Adresser offres écrites sous chiffres AG 2917 au bureau du journal.

Apprenti (e) de bureau

serait engagé(e) pour le printemps 1968 par la Fiduciaire René Stocker, à Peuseux. Tél. (038) 8 29 28.

Bureau de la place cherche, pour le printemps 1968,

apprenti (e) de commerce

occasion de faire un excellent apprentissage suivant le règlement officiel et sous surveillance qualifiée.

Adresser les offres écrites à Elexa S.A., avenue de la Gare 12, Neuchâtel.

La Banque Exel, à Neuchâtel, avenue Rousseau 5, cherche

APPRENTIE DE BUREAU

pour le printemps 1968.

Bonne occasion, pour jeune fille ayant fréquenté l'école secondaire, de faire un apprentissage de premier ordre.

Pour de plus amples détails, s'adresser à la direction de la banque.

Nous engageons

1 OU 2 APPRENTIS

serruriers de construction.

Par des travaux très variés dans tous les domaines de la serrurerie et de la construction métallique, nous sommes à même d'offrir une formation complète aux jeunes gens désireux d'apprendre un métier intéressant et rémunérateur.

Usine Decker S.A. Bellevaux 4 2000 Neuchâtel 7

Helvetia Incendie cherche

Saint Gall

UN APPRENTI

Nous nous occuperons avec soin de votre formation commerciale en général, et tout particulièrement en matière d'assurance. C'est une branche très intéressante qui vous ouvrira de larges possibilités d'avenir.

Vous pourrez, une fois l'apprentissage terminé, profiter de notre organisation mondiale en faisant des stages auprès d'une autre agence en Suisse ou à l'étranger.

Désirez-vous commencer chez nous en avril 1968?

Agence générale Roger Lapraz, Epancheurs 4, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 95 51

REMERCIEMENTS

Monsieur Jules Noyer, les familles parentes et alliées, très touchés par la sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de séparation, adressent leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs messages d'amitié et leurs envois de fleurs.

La Bulette, janvier 1968.

La famille de Monsieur Emile THUILLARD très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de sa douloureuse épreuve, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages ou leur présence, ont pris part à son chagrin.

Wavre, janvier 1968.

Infiniment touchée par toute la sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de pénible séparation, la famille de Madame Léon FLEUTY exprime sa sincère reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages.

Neuchâtel, janvier 1968.

Profondément émue, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de Monsieur Willy FAVRE tient à exprimer sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont entourée et soutenue dans sa douloureuse épreuve.

Saint-Aubin, janvier 1968.

GRANDE BAISSE!

beurre de cuisine

plaque de 250 g **1⁴⁰** (au lieu de 1.90)

motte de 1 kg **5⁴⁰** (au lieu de 7.90)

MIGROS

PALACE

DÈS AUJOURD'HUI À 15 HEURES

TONY RUSSEL
ROBERTO PAOLETTI
ENRICO SALVATORE
REGIE: RICHARD BLASCO

EN 1^{RE} VISION

Zorro sera le vainqueur avec
des épées étincelantes...
des chevauchées sauvages...
des bagarres sans merci...

EN EASTMANCOLOR

PROD: HISPAMER/DUCA

REX
FILM

ZORRO LE CHEVALIER FANTÔME

Le vengeur des déshérités, le combattant pour le droit et la liberté
Enigme... aventure... un film qui vous plaira

SÉANCES NUMÉROTÉES, LE SAMEDI, LE DIMANCHE EN SOIRÉE TÉL. 5 56 66

TOUS LES SOIRS
à 20 h 30

SAMEDI - DIMANCHE
14 h 45 - 17 h 30
MERCREDI A 15 HEURES

16 ANS

PARLÉ
FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Mardi 23 janvier 1968
(au lieu de jeudi 25)

Grande salle des conférences

Quatrième
concert d'abonnement

Orchestre
de la Suisse Romande

Direction: Kurt Brass

Soliste: Tamas Vasary, pianiste

Au programme: Haydn, Chopin, Henze, Kabalewsky

Location et programmes à
l'Agence Strubin (Librairie
Reymond) et à l'entrée.



20-21
janvier
1968

XVII^{es} épreuves
internationales de ski

LE BRASSUS
VALLEE DE JOUX

RÉOUVERTURE

du SALON
DE COIFFURE
GOEBEL

Rue du Trésor 1
Tél. 5 21 83

Coiffeuses expérimentées.
Prix très étudiés.

Gains aux jeux

Méthode sensationnelle.
Étonnante tablette au coût de 15 fr.,
envoyée contre un acompte de 6 fr. 50
seulement; contre remboursement.
Le solde de 8 fr. 50 à verser lors de
votre premier gain dépassant 500 fr.
Commande: Case postale 17, 1000
Lausanne 8.

Toujours des chapeaux de saison
à partir de

Fr. 10.—

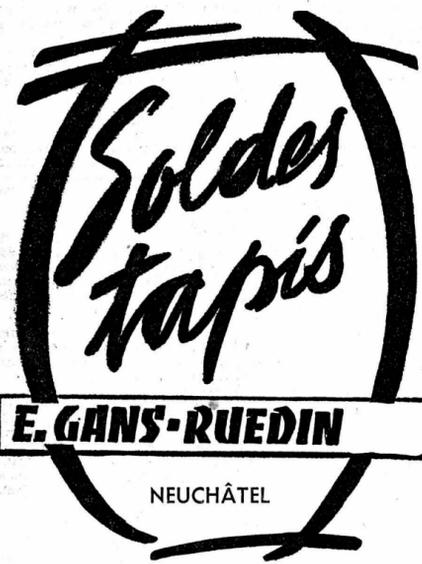
MODES
Marqu Shore

Grand-Rue 1
Immeuble pâtisserie Walder
Tél. 5 25 53

NEUCHÂTEL

CHOIX ÉNORME

RABAIS jusqu'à 70%



NEUCHÂTEL

Grand-Rue 2

Croix-du-Marché

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale,
à Neuchâtel. Le bureau du journal vous pré-
sentera un choix complet et varié.



Pour la répara-
tion de vos pen-
dules anciennes
et modernes,
adressez-vous
au spécialiste

Paul DERRON

pendulier
Châtelard 24
PESEUX
Tél. 8 48 18

Beau choix en

Pendules
neuchâteloises

vepool

Un bon conseil. Après
l'époussetage, verser
quelques gouttes de
vepool sur un chiffon
et procéder à un rapide
nettoyage. Ainsi, les
meubles seront tou-
jours proprement soi-
gnés et présenteront
une résistance sûre
contre les taches. De
nombreuses ména-
gères sont enchantées!
Vepool liquide à
Fr. 3.95/6.00 Spray à
Fr. 6.80. En vente dans
toutes les drogueries.

VÉHICULES A MOTEUR
ET ACCESSOIRES

JAGUAR MARK 10

Modèle 1964 3.8 l overdrive

Luxeuse limousine sportive et confortable 4 portes,
5 places, de couleur «Op. Silver Grey» dans un état
très soigné.

Véhicule de première main, entretenu à l'agence, équipé:
d'une radio, d'un intérieur cuir, d'une boîte 4 vitesses
manuelles, de sièges inclinables, etc.

Véhicule à vendre immédiatement, pour cause de départ,
au prix définitif de Fr. 9900.— (crédit éventuel pour
personne solvable).

Tél. (022) 46 01 69, dès 19 heures.

A vendre

Lancia
Appia
limousine
4-5 places.
Expertisée.

Prix
Fr. 2200.—

Facilités de
paiement.

Garage
R. WÄSER
rue du Seyon
34-38
Neuchâtel

A vendre

Fiat 1300

1963
en bon état,
avec pneus à neige.
Tél. 4 10 28.

A vendre

Triumph
Vitesse

Limousine
5 places, moteur
6 cylindres,
complètement
révisé.

Garantie 6 mois.
Prix Fr. 5200.—

Facilités de
paiement.

Garage
R. WÄSER
rue du Seyon
34-38
Neuchâtel

Achat

de voiture

On cherche voiture
d'occasion en
parfait état, non
accidentée.

Faire offres
détaillées, avec prix,
sous chiffres
DJ 2920, au bureau
du journal.

L'annonce
reflet vivant
du marché

DAF 750 1962

4 CV, blanche, 2 portes,
intérieur simil.

DAFFODIL LE 1964

4 CV, noire, 2 portes,
intérieur simil.

DKW JUNIOR 1960

5 CV, rouge, 2 portes,
intérieur simil.

DKW F 12 1964

5 CV, blanc-brun, intérieur drap.

Facilités de paiement

SEGESSEMAN & FILS

GARAGE DU LITTORAL

Téléphone 5 99 91

Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel

OCCASIONS

TRIUMPH HERALD

1963, rouge, expertisée, en par-
fait état.

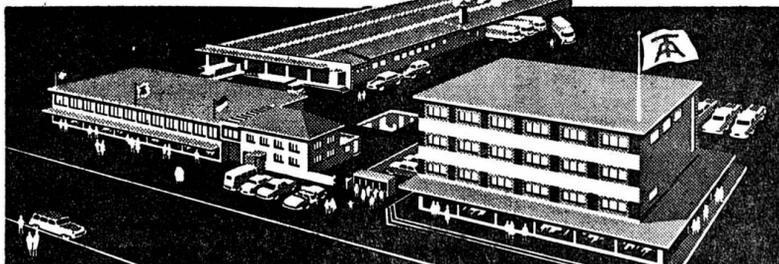
GARAGE du ROC

HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

CHAQUE JOUR
visitez

AMEUBLEMENTS SA
Tinguely BULLE

Le centre suisse - du meuble à crédit sans réserve de propriété
PARKING-PETIT ZOO - 22 VITRINES - 7 ÉTAGES D'EXPOSITION - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG



PRÊT

rapide - discret

sans caution - sans renseignements
auprès de votre employeur ou de votre
propriétaire

Renseignements désirés: 103

Rue:

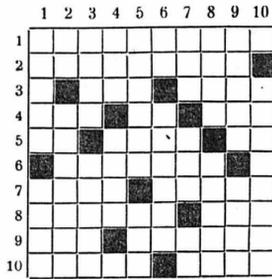
Lieu: Canton:

City Bank, Talstrasse 65, Zurich, Tél. 051/25 87 78

CITY BANK

MOTS CROISÉS

Problème No 391



HORIZONTALLEMENT

1. Inégale, saccadée. 2. Petit confère d'appartement. 3. A quelque chose dans la gorge. 4. Il travaille en chaussons. Note. 5. Rassemble le menu fretin. 6. Sur la carte d'un docteur. 7. Le premier venu. 8. Sur la Bresle. 9. Bec. 10. Préfixe. On peut le prendre sur le pouce. 8. Estimée. 9. Fille d'Harmonie. 10. Participe à maint réveillon. Dans l'Eure. 10. Ecrit pour la postérité. Agent de perception.

VERTICALEMENT

1. Noir d'Afrique australe. Tache lumineuse sur un écran. 2. Préfixe. Etoile de mer. 3. Enfant nouveau-né. Favorables. 4. Est suivie par qui cherche une place. Taureau sacré. 5. Ile grecque de l'Archipel. Prénom féminin. 6. Adverbe. Celle des clowns déchaîne les rires. 7. Bête plumée. Sa tenue est légère. Initiales d'un célèbre compositeur allemand. 8. Ancienne capitale d'un comté. Qui s'y frotte s'y pique. 9. Collatérale. Il est tétu comme père et mère. 10. Greffons.

Solution du No 390



HOROSCOPE

JEUDI 18 JANVIER 1968

La journée sera assez calme dans l'ensemble et il sera préférable de demeurer prudent. Naissances: Les enfants de ce jour seront indolents, et peu attirés vers les études.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Vos lunettes sont insuffisantes. Amour: Ne montrez pas votre jalousie. Affaires: Vous traverserez une bonne période.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: N'abusez pas de vos forces. Amour: Très bonne entente sentimentale. Affaires: Vous aurez besoin de votre habileté.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Assouplissez vos muscles. Amour: Soyez souple et conciliant. Affaires: Vous êtes particulièrement bien inspiré.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Vous ne protégez pas assez vos nerfs. Amour: Climat familial assez tendu. Affaires: N'hésitez pas à entreprendre des démarches.

LION (23/7-23/8)

Santé: Reçute à craindre. Amour: Montrez votre largesse d'esprit. Affaires: Vos collaborateurs vous aideront.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Risques de petites blessures. Amour: Soyez bon et compréhensif. Affaires: N'exprimez pas vos opinions de façon brutale.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Equilibrez mieux vos menus. Amour: Traitez par le mépris les rancœurs. Affaires: Gardez votre bonne humeur.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Relaxe-vous plus souvent. Amour: Évitez une atmosphère familiale orageuse. Affaires: Ne vexez pas involontairement vos amis.

SAGITAIRE (23/11-21/12)

Santé: Faites des repas moins lourds le soir. Amour: Demeurez réservé et surtout discret. Affaires: Défendez vos intérêts avec calme.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Soyez très prudent sur la route. Amour: Organisez des réunions entre amis. Affaires: Éliminez les projets peu sûrs.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Soignez votre cuir chevelu. Amour: N'abusez pas de votre pouvoir de séduction. Affaires: Ne vous lancez pas dans des spéculations risquées.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Pratiquez un sport régulièrement. Amour: Retrouvez votre équilibre. Affaires: Ne changez pas vos habitudes.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Zurich, listing various bonds and their prices.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Zurich, listing various companies and their prices.

Bourse de Neuchâtel

Table of bond prices (Obligations) for Neuchâtel, listing various bonds and their prices.

Table of stock prices (Actions) for Neuchâtel, listing various companies and their prices.

Table of bond prices (Obligations) for Neuchâtel, listing various bonds and their prices.

Table of stock prices (Actions) for Neuchâtel, listing various companies and their prices.

Cours des billets de banque

Table of exchange rates (Cours des billets de banque) for various countries.

Marché libre de l'or

Table of gold prices (Marché libre de l'or) for various types of gold.

Indice suisse des actions

Table of Swiss stock index (Indice suisse des actions) for various groups of stocks.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 18 JANVIER

SUISSE ROMANDE

- 12.30 Eurovision Badgastein. Courses internationales de ski, slalom spécial dames, 1re manche. 13.45 2me manche. 17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Emission pour la jeunesse de la Suisse alémanique. 18.15 Les dossiers de l'histoire. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Publicité. 18.55 Rendez-vous. 19.20 Publicité. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Les Diabes au village. 19.55 Publicité. 20.00 Téléjournal. 20.15 Publicité. 20.20 Carrefour. 20.40 Dossier. 21.30 Les Cailloux. Cinq femmes célibataires et le célibat. 22.00 Les chansons rive-gauche canadienne. 22.00 Les Saintes Chéries. 22.25 Téléjournal.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

- 10.26 Télévision scolaire. 12.30 La séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités télévisées. 14.00 Télévision scolaire. 16.30 Jeudimags. 18.51 Les chemins de la vie. 19.17 Bonne nuit les petits. 19.22 Bulletin d'enneigement. 19.24 Actualités régionales. 19.40 Sylvie des Trois-Ormes. 19.55 Annonces et météo. 20.00 Actualités télévisées. 20.35 Palmars des chansons. 21.45 Les Anges exterminés. 23.00 Actualités télévisées. Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Les Aventures de Joé chez les abeilles. 19.45 24 heures d'actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 16 millions de jeunes. 20.35 Destins. 22.10 Le trésor de Toutankhamon en Egypte. 22.30 24 heures d'actualités.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 12.30 / épreuves internationales de ski. 17 h, le 5 à 6 des jeunes. 18.45, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal. l'an tenne, publicité. 19.25, Le Comte Yoster a bien l'honneur. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, programme sur demande. 21 h, les neuf premiers mois de la vie. 22.15, téléjournal. 22.35, causerie au crépuscule.

ALLEMAGNE

- 12.55, épreuves internationales de ski. 16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, La Brigade héroïque. 21.40, contrastes. 22.25, téléjournal, commentaires, météo. 22.45, jazz pour les oreilles et les yeux. 23.45, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

- Jeudi 18 janvier 1968. Ski (Suisse, 12 h 30 et 13 h 45). Les deux manches du slalom-spécial dames à Bad Gastein. Les dossiers de l'histoire (Suisse, 18 h 20). Double programmation, dimanche et jeudi. Chacun peut en profiter. Dossier (Suisse, 20 h 45). Michel Soutter et J.-P. Goretta présentent les femmes célibataires. J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 7.25, le bonjour de Colette Jean. 8 h et 9 h, informations. 9.05, les souris dansent. 10 h et 11 h, informations. 11.05, sur l'onde légère, divertissement musical. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.40, la pointe courte. 12.45, informations. 12.55, Astérix le Gaulois. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de seize heures, Rebecca. 17 h, informations. 18.10, récépissé express. 18.20, le micro dans la vie. 18.35, la revue de presse. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, la Suisse de A jusqu'à Z. 20 h, magazine 68. 20.20, sur les marches du Théâtre. 20.30, à l'opéra: La Clémence de Titus, opéra de C. Mazzola, musique de Mozart. 22.40, informations. 23 h, araignée du soir. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

- 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.20, informations locales. 20.30, Les Erreurs, pièce radiophonique de W. Odojewski, traduit du polonais par G. Lisowski. 21 h, des cordes et des couleurs. 21.20, silence on tourne. 22 h, aujourd'hui. 22.30, jeux du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h et 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, gai réveillon en musique. 7.10, autoradio, programme récréatif. 8.30, concert. 9 h, nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05, Concerto, Vivaldi. 10.20, radio-scolaire. 10.50, Sonate, Marcello. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, le pianiste S. Anderson. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, concert national bulgare. 15.05, l'album aux disques de E. Moser. 16.05, les petits problèmes quotidiens. 16.30, thé dansant. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, grand concert récréatif du jeudi. 21.30, éminences grises, Le Chevalier d'Eon. 22.15, informations, commentaires. 22.35, jazz d'Amérique.

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges: Il calme rapidement votre toux; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement. Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques. Rhume, toux, grippe, bronchite simple: Sirop des Vosges Cazé.

Sirop des Vosges

Les aveux du Landru hollandais tout n'est peut-être pas dit

UTRECHT (ATS-AFP). — Déjà inculpé de quatre meurtres, le Landru hollandais, Hans van Zeegers, 25 ans, a encore avoué avoir assassiné deux autres personnes dont un régisseur britannique, M. Claude Berkeley. Arrêté le mois dernier par la police judiciaire d'Utrecht, Hans van Zeegers, sans profession, est un cas unique dans les annales du crime aux Pays-Bas. L'assassin qui apprit, affirme-t-il, l'art de tuer d'un vieillard surnommé « Le vieux Nol », âgé de 75 ans, originaire d'Arnhem, a sur la conscience la mort d'un fabricant en jeux d'artifice d'Utrecht âgé de 74 ans, d'un fermier de Heeswijk près de Gouda, d'une jeune femme d'Amsterdam et d'une institutrice de Rotterdam. Son vieux « maître » est également en prison sous l'inculpation de complicité. Hans van Zeegers vient de reconnaître être l'auteur de l'assassinat d'une autre femme d'Amsterdam, et du régisseur britannique, Claude Berkeley, dont le corps fut découvert le 20 septembre 1965 flottant sur l'eau d'un canal à Amsterdam. Les milieux policiers d'Utrecht estiment, en outre, que Hans van Zeegers pourrait avoir commis d'autres crimes.

Barrientos relève le défi de Castro

LA PAZ (ATS-AFP). — Le président Barrientos a déclaré qu'il «aimerait bien rencontrer Fidel Castro, non pas armé ni décidé à se lancer dans une aventure macabre et sanglante comme l'avait fait « Che » Guevara, mais seulement armé de ses idées pour les comparer avec celles de la révolution bolivienne». Le président Barrientos, qui a fait remettre cette déclaration à la presse alors qu'il passait quelques jours à Cochabamba, a ajouté qu'il démontrerait à Fidel Castro, au cours d'une telle rencontre, que la « souveraineté de Cuba et la liberté de son peuple valent plus que le million de dollars et les millions de roubles de l'Union soviétique que Cuba reçoit ». Cette déclaration a été faite à la suite du discours prononcé par le premier ministre cubain. Fidel Castro avait alors notamment déclaré qu'il acceptait de rencontrer le « Gorille » Barrientos si celui-ci acceptait de libérer cent prisonniers cubains et de remettre la dépouille du « Che » Guevara en échange de contre-révolutionnaires détenus à Cuba.

Rome: deux cardinaux donnent leur démission

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Deux nouveaux cardinaux ont démissionné dans le cadre de la réorganisation de l'administration de l'Eglise catholique. Le Vatican annonce, en effet, que le pape Paul VI a accepté la démission du cardinal Masella, préfet de la congrégation de la discipline des sacrements, et celle du cardinal Testa, secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale. Ces démissions portent à cinq le nombre des cardinaux de l'administration de l'Eglise qui ont résigné leurs fonctions depuis le 8 janvier. Le cardinal Masella est remplacé par un prêtre américain, le cardinal Brennan originaire de Pennsylvanie, tandis que le successeur du cardinal Testa est le cardinal de Furstenberg, originaire de Hollande.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

- Musée d'ethnographie: 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel. Galerie Karine: Exposition collective 1967. CINÉMAS. — Palace: 15 h et 20 h 30: Zorro le chevalier fantôme. 16 ans. Arcades: 14 h 45 et 20 h 15: Guerre et Paix. 16 ans. Rex: 20 h 30: Le Lit à six places. 20 ans. Studio: 15 h et 20 h 30: Cul-de-sac. 18 ans. Bio: 18 h 30: Hitler... plus jamais. 16 ans; 20 h 45, La Chinoise. 18 ans. Apollo: 14 h 30 et 20 h: L'Extravagant Docteur Dolittle. Enfants admis. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

- CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Le Chevalier des sables.

COLOMBIER

- CINÉMA. — Lux, 20 h 15: La Mélodie du bonheur.

SAINT-BLAISE

- CINÉMA. — Royal, 20 h 30: I tre Sergenti del Bengala (16 ans).

Advertisement for Saanenmöser (1300 m) featuring a mountain scene and text: 'Fun et skilift jusqu'à 1900 m. Le paradis du skieur'.



Quelques qualités

LES COURSES INTERNATIONALES DE SKI (Suisse romande). — La descente est très certainement la discipline du ski alpin qui se prête le mieux à la retransmission télévisée. Le spectacle est riche en émotions et vaut la peine d'être vu, du moins jusqu'à la trentième concurrent. La TV autrichienne a placé judicieusement ses caméras le long de la deuxième moitié du parcours. Leur position nous permettait d'apprécier de face, de profil et de dos la technique des skieurs, la pente et la vitesse. D'autre part, le réalisateur, en règle, était à son affaire et les passages d'une caméra à l'autre furent d'une précision remarquable; spécialement lors du passage entre les deux dernières.

La présentation d'un court résumé filmé à 19 heures aura certainement été appréciée des téléspectateurs sportifs. Mais, puisque c'est du différé, ne pouvait-on pas se limiter à la présentation de la course des cinq ou six meilleurs et de reprendre certains passages au ralenti? On obtiendrait une certaine beauté visuelle et le téléspectateur aurait une meilleure vision des efforts et de la technique nécessaires pour remporter une telle épreuve. Une séquence, en plus petit, des « coulisses de l'exploit ».

LE 5 à 6 (Suisse romande). — Je ne reviendrais pas en détail sur l'émission scientifique qui présente les mêmes défauts que lors de la première partie. C'est normal, puisque les deux parties ont été certainement enregistrées le même jour. Nous attendons la prochaine séquence pour juger de la bonne volonté de la productrice et nous encourageons les jeunes téléspectateurs à lui poser des questions sur le soleil et les planètes. Cet aspect de l'émission nous paraît primordial. Les jeunes doivent influer positivement sur l'avenir de leur télévision.

AFFAIRES PUBLIQUES (Suisse romande). — Cette nouvelle émission du service des actualités n'a pas la prétention d'étudier les problèmes qu'elle aborde. Son seul but est de rendre attentif le téléspectateur, de l'obliger à réfléchir, de le mettre en garde. Les propos tenus lors de la rapide enquête imagée reflètent les courants principaux de l'opinion. Le débat qui y succède permet de se faire une plus juste idée. Chacun demeure libre.

L'émission consacrée aux soldes fut particulièrement intéressante. Les consommatrices étaient fort bien défendues et de manière percutante. L'exemple de la dernière minute — une culotte-bas dont les pieds s'en allaient chacun de leur côté — rendra certainement les ménagères prudentes.

LA GAMBERGE (Suisse romande). — En revenant de vacances, un jeune homme rencontre une provinciale qui veut absolument « monter » à Paris. La lecture des journaux à sensation l'a totalement détraqué. Elle recherche le prince charmant, au grand désarroi du jeune Parisien, qui aime. Son histoire est exploitée par un journal aux titres époustouflants. Elle reviendra, grâce à certaines complications, à un plus juste sens des réalités. Le film de Norbert Carbonnaux n'a aucune prétention, sinon celle de divertir. Il y parvient. C'est gai, entraînant et les péripéties se succèdent à un rythme très rapide. Une bonne soirée.

J.-Cl. LEUBA

SUPERMAN



DONALD DUCK



FERDINAND



INCROYABLE MAIS VRAI!

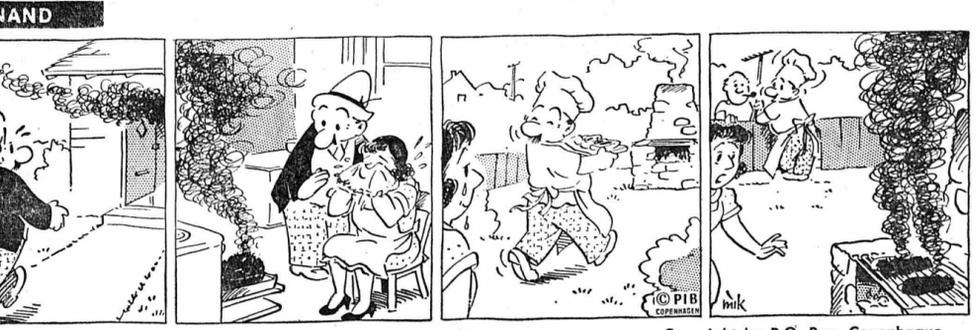
Une partie d'échecs qui a duré plus d'un an

Les calculateurs électroniques russes ont gagné le premier match international d'échecs qui ait jamais été disputé par des machines. Du côté russe, les programmes du jeu étaient élaborés par des mathématiciens de l'Université de Moscou. Pour les Américains, les calculateurs avaient été préparés par les mathématiciens de l'Université Stanford. En conclusion à ce match singulier, il a été indiqué que cette épreuve a démontré la capacité des calculateurs électroniques à « imaginer » des décisions et à appliquer celles-ci. Les programmes sur cartes perforées des calcula-

teurs permettaient d'alimenter le jeu pendant plusieurs milliards d'années. (Science-Service).

Est-ce la grande invasion des rats?

L'angoisse commence à poindre; de toutes part on signale une recrudescence des méfaits causés par les rats. Il semble que l'Amérique, l'Europe et l'Australie soient particulièrement attaquées par les rats. Un comité de lutte contre les rats s'est constitué en Yougoslavie. A Naples et à Palerme, on ne parvient plus à juguler l'invasion des rats qui pullulent dans les cargaisons de noix de coco. En Australie, on comptait sur la saison des pluies pour détruire les rats qui attaquent même les animaux d'élevage. Rappeler que l'OMS estime que les rats de la planète consomment plus de céréales que toute la population des Indes. (Science-Service).



Copyright by P.O. Box, Copenhagen

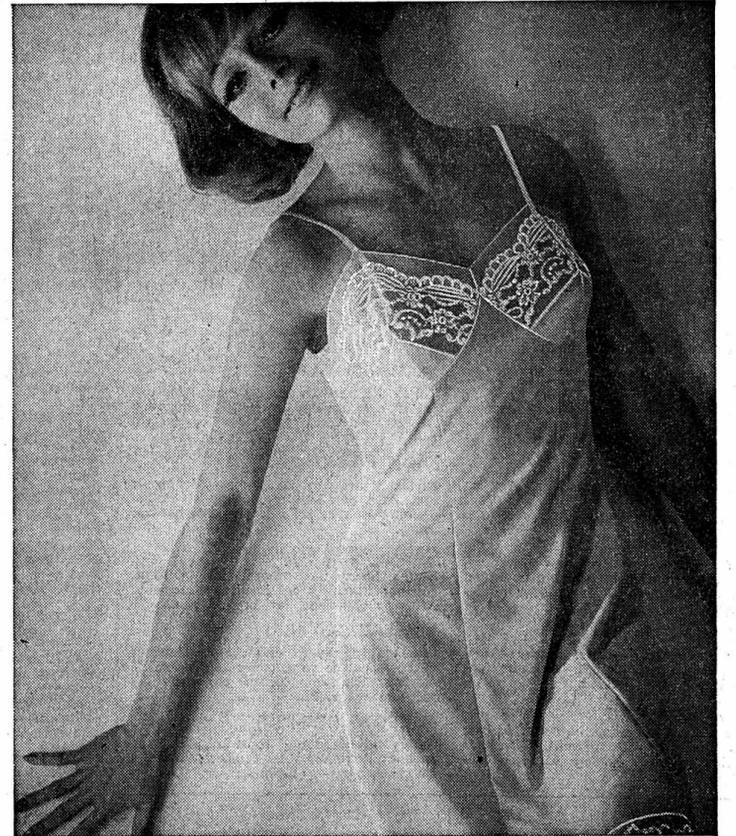
QUI DIT **TÉLÉ** DIT **PELLET** ANDRÉ & CIE S.A. **SOS-RADIO-TV** 4 01 01
 Neuchâtel Rue des Poteaux 4 et rue des Moulins 25 Dépannages de toutes marques Service Philips Spécialiste des antennes collectives

**HOTEL-RESTAURANT
 DES PLATANES**
 2025 Chez-le-Bart
 Tél. (038) 6 79 96
 Grandes et petites salles
 pour banquets,
 noces et séminaires

la ROTONDE
 BAR - DANCING - ATTRACTIONS

A louer
 A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

**LA CITÉ SOLDE
 AVEC DOUBLE RISTOURNE**



A CHAQUE RAYON DES SOLDES FORMIDABLES

COMBINAISONS

Valeur jusqu'à 29.80 13.80 13.80 16.80
Soldé 10.- 7.- 5.- 3.-

CHEMISES DE NUIT

Valeur jusqu'à 36.- 29.80 22.80 19.80 12.90
Soldé 20.- 15.- 12.- 10.- 5.-

BABY-DOLL

Valeur jusqu'à 21.80 19.80 10.80
Soldé 10.- 8.- 5.-

PYJAMAS

Valeur jusqu'à 25.80 27.80
Soldé 15.- 10.-

JUPONS

Valeur jusqu'à 19.80 13.50 16.80
Soldé 10.- 7.- 5.-

DUSTERS

Valeur jusqu'à 19.80 13.80
Soldé 10.- 7.-

SLIPS

Valeur jusqu'à 4.50 1.95
Soldé 2.- 1.50

Autorisation officielle du 15 janvier au 6 février 1968.

**CINÉMA
 ARCADES**

Ø 5 78 78

LE FILM
 PRINCIPAL
 COMMENCE
 TOUT DE SUITE

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANTON DE NEUCHÂTEL

UN ÉVÉNEMENT

ÉCRAN GÉANT
 VISTARAMA 70 MM

6 pistes
 stéréophoniques

COULEURS
 DURÉE 3 HEURES

CINÉMATOGRAPHIQUE

POUR LA PREMIÈRE FOIS PORTÉ A L'ÉCRAN PAR LES SOVIÉTIQUES

16
 ans

1re partie
**AUSTERLITZ
 NATACHA**

PREMIÈRE SEMAINE D'EXCLUSIVITÉ



AVEC
 Ludmilla
 SAVELIEVA
 Serge
 BONDARTCHOUK
 Viatcheslav
 TIKHONOV
 Irina
 SKOBTSEVA

LE MONUMENT DU CINÉMA!

LE PLUS GRAND ROMAN RUSSE RÉALISÉ PAR
 LE PLUS GRAND METTEUR EN SCÈNE SOVIÉTIQUE
SERGE BONDARTCHOUK

Parlé
 français

4 ans de préparation
 et de tournage

Georges BRATSCHI (Tribune de Genève)
 « Nom d'un chien... que c'est beau. Un texte de la valeur de celui de Tolstoï, des paysages d'une telle beauté, un film d'une telle ampleur, 3 heures de divertissement intelligent, ce n'est pas seulement rare, mais unique ! »

120.000 FIGURANTS

Les billets réservés
 et non retirés à 20 h 15
 seront vendus

**Tous les soirs
 à 20 h 15 précises**

Prix des places imposés
 par le producteur
 LOGES . . . Fr. 7.-
 BALCON . . Fr. 6.-
 FAUTEUIL . Fr. 5.-
 RÉSERVÉE . Fr. 4.-
 PREMIÈRE . Fr. 3.-

**MATINÉES
 à 14 h 45**
 Jeudi - Samedi - Dimanche -
 Lundi - Mercredi

LOCATION OUVERTE TOUS LES JOURS DE 14 H À 17 H 30



**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 à l'imprimerie de ce journal**



Un
tourbillon
de
RABAIS...

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

A NOTRE RAYON SPORT 2^{me} ÉTAGE
PANTALONS VILLE ET SKI
valeur jusqu'à 39.80 Soldé **15.-** 20.- 30.-
VESTES DE SKI
valeur jusqu'à 79.- Soldé **30.-** 50.-

A NOTRE RAYON «PULLOVERS» 2^{me} ÉTAGE
TWINSET acrylic ou furlend
valeur jusqu'à 39.80 Soldé **24.-** 29.-
PULLOVERS cashmere look, acrylic, etc; manches longues et courtes
valeur jusqu'à 32.90 Soldé **9.-** 15.- 24.-

VENTE DE SOLDES OFFICIELLEMENT AUTORISÉE DU 15 JANVIER AU 3 FÉVRIER

toujours à l'avant-garde du fantastique

REFX
20 ANS Ø 5 55 55

observe, découvre et présente l'insolite

LE LIT À SIX PLACES, DE JEAN-CLAUDE ROY

art libre ★ free cinema ★ non conformista

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Pour les personnes
anti-permanente

**Support
mini-vague**

un maxi-succès
un mini-prix

Coiffure
Richard

Tél. 5 34 25 Rue de l'Hôpital 11
Immeuble Bally
2me, ascenseur

L'APÉRITIF
AU BAR
DU TERMINUS

CRANS-sur-SIERRE alt. 1500 m
Pension Centrale
Situation tranquille - Confort moderne - Cuisine
soignée.
Parking privé - Ouvert toute l'année.
Tél. (027) 7 37 67.

**BIG
BEN
BAR**

A la Belette
RUE DU SEYON 12 Neuchâtel
des
SOLDES
avec rabais sensationnels
...PROFITEZ-EN!

Vente autorisée

Vos manteaux
et vestes de
CUIR
sont transformés
chez **R. POFFET**
Tailleur
Ecluse 10
Tél. 5 90 17
Neuchâtel

CHARPENTERIE - MENUISERIE
DECOPPET FRÈRES
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

Soleil
et neige
par les
CFF

SCALA DE MILAN
(2 jours)

Dimanche 28 et lundi 29 janvier
1968

Prix dès Neuchâtel: Fr. 181.-
Dans ce prix sont compris: voyage
en 1re classe, transferts, logement
dans un hôtel de 1re classe, les
repas, du petit déjeuner du 1er jour
au souper du 2me jour.

Prix des places à la Scala
1re parterre: Fr. 48.-

Formalités douanières: passeport
ou carte d'identité.

Inscriptions: jusqu'au 19 janvier au
Bureau des renseignements CFF,
Neuchâtel gare et ville, aux gui-
chets des gares voisines et aux
agences de voyages.

Nombre de places limité

STUDIO ● Jeudi Mercredi matinées à 15 h ● **Tous les soirs à 20 h 30** ● Samedi et dimanche matinées à 14 h 45 ● **STUDIO**
Ø 5 30 00

Le nouveau chef-d'œuvre de **ROMAN POLANSKI**
« OURS D'OR » du meilleur film au Festival de Berlin à voir absolument! **1^{re} VISION AU CANTON**



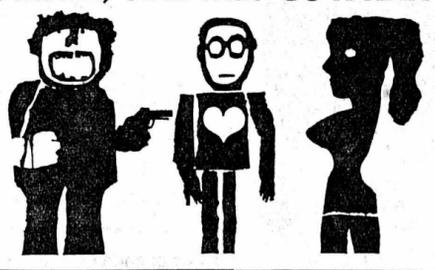
CUL-DE-SAC

avec des acteurs étonnants, bourrés d'idées surréalistes

Françoise Dorléac, Donald Pleasence, Lionel Stander, Jack Mac GOWRAN
Scénario de Roman POLANSKI et Gérard BRACH

Un film d'humour noir
d'une atmosphère d'angoisse et captivant!...

→ Le film le plus remarquable de l'année → 18 ans



Samedi et dimanche à 17 h 30 **CINÉDOC** **FAJA LOBBI - SYMPHONIE DES TROPIQUES**
Un aspect inconnu des tropiques, qui fascinera tous les spectateurs!

Billets de sport

délivrés les jours ouvrables du
16 décembre 1967 au 30 mars 1968

à destination de:

	Prix dès Neuchâtel
Leysin-Feydey	Fr. 18.-
Barboleusaz	18.40
Villars	18.40
Grindelwald	19.80
Kandersteg	17.80
Zweisimmen	18.40
Tête-de-Ran	5.80

Billets complémentaires à prix ré-
duit sur de nombreux téléphériques,
télésièges et télésièges.

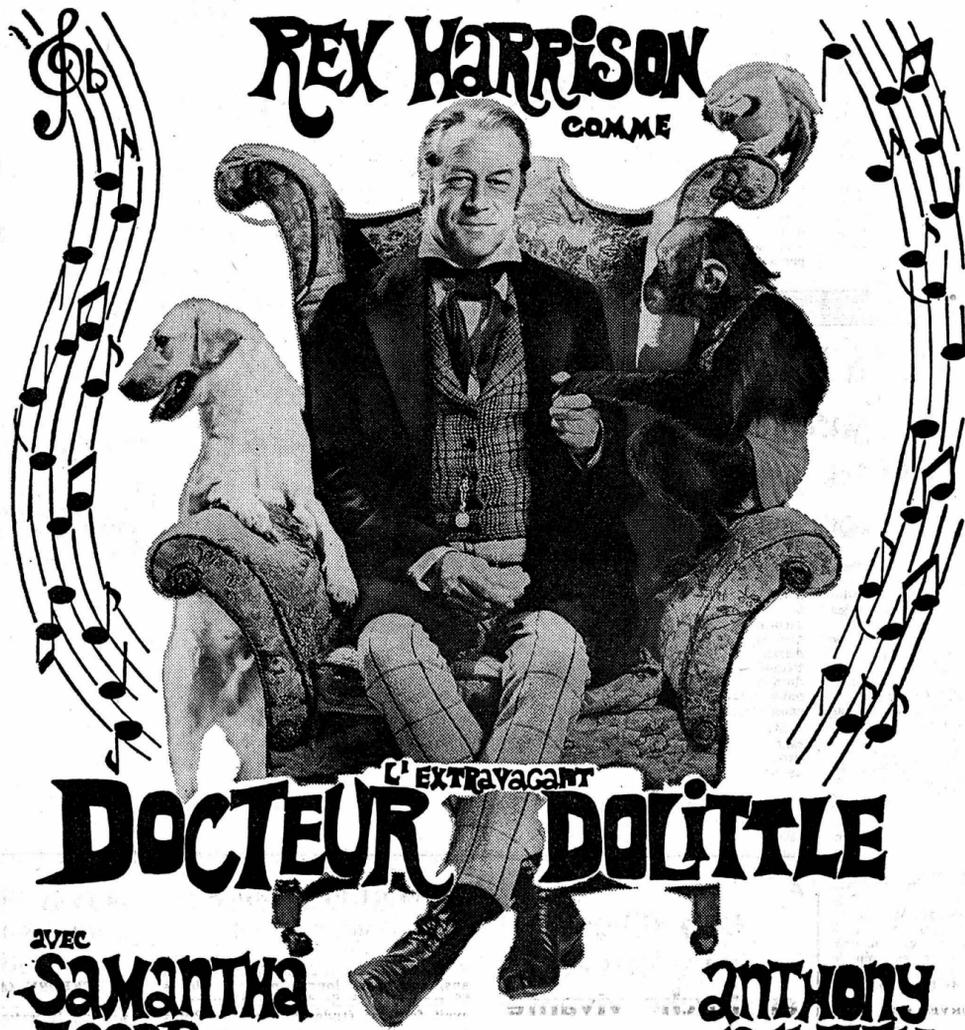
Enfants de 6 à 16 ans: demi-tarif.
La facilité pour familles est acor-
dée sur ces billets.

APOLLO
Tél. 5 21 12

Tous les jours
à 14 h 30 et 20 h
Pas d'actualités ni de complément

ENFANTS ADMIS

2 h 45 de spectacle extraordinaire...



DOCTEUR DOOLITTLE

AVEC
**SAMANTHA
EGGAR**

**ANTHONY
NEWLEY**

ET
RICHARD ATTENBOROUGH

Un film de Richard Fleischer, scénario et musique de Leslie Bricusse, d'après l'oeuvre de Hugh Lofting

Un enchantement pour les yeux, le cœur et l'esprit...

NON, JAMAIS VOUS N'AVEZ VU ÇA!

Prix des places imposés:
5.-, 4.-, 3.50 et 3.-

Toutes faveurs suspendues

Tél. 5 21 12

Location: tous les jours dès 13 h 30

Billets réservés 15 minutes
avant chaque séance

En 5 à 7

Samedi Dimanche
Lundi

à 17 h 30

Une brillante comédie musicale

L'ENCOMBRANT Mr. JOHN

Peter USTINOV - Shirley Mac LAINE - Richard CRENNAN

16 ans

Pour vous dépanner
combien vous
faut-il:
500 ?
1000 ?
2000 fr.
rapidement et
sans formalités?
Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations sa
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél.(021) 22 52 77
Nom et prénom:

Adresse exacte:

FAN

de cartes de visite
Beaux choix
à l'imprimerie
de ce journal

Cinéma - Royal

Saint-Blaise ruelle du Lao place gare B.N. Tél. 3.38.38

Ce soir à 20 h 30 **PARLATO ITALIANO**

I TRE SERGENTI DEL BENGALA

Du vendredi 19 au dimanche 21 janvier, à 20 h 30
Louis Jourdan et Bernard Blier dans un nouveau
film français en couleurs (16 ans)

PEAU D'ESPION

Cinéma du Landeron tél. 7 92 92

Du vendredi 12 au dimanche 14 janvier, à 20 h 30

JE LE VEUX VIVANT

Dimanche à 15 h **Parlato Italiano**
I TRE SERGENTI DEL BENGALA (16 ans)

menuiserie
serge piana

Chemin de Champ-Coco

NEUCHÂTEL

Tél. 5 20 17

18
ANS

Cinéma

bio

Faubourg du Lao 27 - Tél. 5 88 88

PROLONGATION
LA CHINOISE

DE J.-L.

GODARD

Judi et vendredi

20 h 45

Samedi

14 h 45 - 20 h 30

2 fois primé à Venise
PRIX LUIS BUNUEL



AU BOCCALINO
Saint-Blaise

Spécialités culinaires italiennes et
tessinoises,

il y a **UN TOUT GRAND CHEF**
DE CUISINE

Réservez au tél. 3 36 80 ou 3 15 98

Se recommandent: Mme et M. A. Facchinetti

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

(hors abonnement)

samedi 20 janvier 1968, à 20 h 30



direction MAX KUBLER
présente

UBU ROI

cinq actes d'Alfred Jarry

Location: Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66,
et à la caisse du théâtre, dès 19 h 45, tél. 5 21 62
Prix des places Fr. 6.- à Fr. 12.-

BONS DE RÉDUCTION MIGROS Fr. 2.-

Les cartes de membres-amis sont valables pour ces deux repré-
sentations.

Venez applaudir cette pièce insolite et comique que chaque
amateur de théâtre souhaite voir ou jouer une fois dans sa vie.
Ubu Roi ne sera pas donné en tournée.



*à ne pas
manquer!*

SAMEDI voyage gratuit en car à SUHR!

Départ le matin

A midi lunch offert

Le Locle, Place du Marché 08 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 08 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7. 09 h 00

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.



Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RÉSERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte; budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre collection
Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

Pfister ameublements SA
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
Tél. 038 / 5 79 14

Actualité suisse et romande

SUITE Augmentation des rentes AVS

On le sait, les syndicats chrétiens-nationaux (groupant en majorité des ouvriers catholiques) ont lancé une initiative qui demande en particulier l'adaptation automatique des rentes au rattachement (indexation). Le Conseil fédéral s'est prononcé contre un tel système. Il estime préférable de soumettre périodiquement la loi à un nouvel examen et d'adapter les rentes au coût de la vie. Cet examen qui, actuellement, devait avoir lieu tous les cinq ans,

se ferait désormais tous les trois ans. En revanche, tous les cinq ans, on étudierait si, à côté du coût de la vie, l'évolution même des salaires exigerait, elle aussi, une révision de la loi.

Il est bien évident toutefois qu'il faudra assez tôt régler le sort de cette initiative. Si les promoteurs eux-mêmes satisfaisaient le projet gouvernemental, ils pourraient retirer leurs propres propositions. S'ils les maintiennent, il faudra faire voter le peuple et

les cantons. En cas de décision affirmative, c'est alors le Conseil fédéral qui retirerait son projet. Mais alors, il faudrait en élaborer un nouveau, conforme aux principes constitutionnels fixés par l'initiative, ce qui retarderait d'un an au moins la mise en vigueur d'une nouvelle loi.

RENTES DIFFÉRÉES ?

Encore un détail: le projet du Conseil fédéral prévoit la possibilité pour les futurs rentiers A.V.S. de retarder d'un à cinq ans la date des laquelle ils toucheraient les prestations prévues par la loi. Evidemment, elles seraient augmentées, selon les règles du calcul actuariel. Mais c'est là une simple faculté qui pourrait faire usage ceux qui se sentiraient en mesure de poursuivre leur activité professionnelle au-delà de la limite légale de 65 ans.

Tels sont les éléments essentiels d'un projet dont on connaît bientôt les détails. Le département fédéral de l'intérieur va se mettre à l'ouvrage. C'est en mars probablement que texte et message seront publiés.

Ce qu'on en sait déjà montre que le Conseil fédéral répond dans une large mesure d'abord aux propositions contenues dans l'initiative des syndicats chrétiens, comme aussi aux vœux présentés dans différentes requêtes dont celles du parti socialiste suisse et de l'Union syndicale.

Comme les élections fédérales sont passées, on peut espérer que les débats parlementaires ne seront pas l'occasion d'une surenchère démagogique, encore qu'il se trouvera toujours des députés soucieux de leur popularité.

Nouvelles mutations dans le haut commandement de l'armée

BERNE (ATS). — Le délai d'opposition, fixé au 12 janvier 1968, à la loi fédérale du 5 octobre 1967 modifiant l'organisation militaire n'ayant pas été utilisé, le Conseil fédéral a procédé aux mutations et nominations suivantes, motivées par la réorganisation du département militaire:

Le colonel divisionnaire Kurt Rickenmann, né en 1914, de Horgen (Thurgovie), est nommé chef du nouveau service de l'adjudant, qui englobera les services actuels du chef du personnel de l'armée et du chef des œuvres sociales de l'armée, ainsi que, ultérieurement, l'office d'armée et foyer.

Le colonel divisionnaire Jakob Vischer, né en 1914, de Bâle, remplace le colonel divisionnaire Rickenmann, à la tête de la division frontière 7.

Le colonel E.M.G. Hans Hauser, né en 1910, de Moennedorf, est nommé chef d'arme du génie et promu colonel divisionnaire.

Selon la réorganisation du département militaire, le commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions, exercé par le colonel commandant de corps Studer, comprendra, outre les états-majors et troupes subordonnées, le service de l'aviation et de la défense contre avions et le service des aérodromes militaires. Le cumul de la fonction de commandant, de chef du service et de chef d'arme, devenu intolérable de par l'ampleur des charges, est ainsi aboli, ce qui répond à une recommandation déjà ancienne. L'actuelle direction des aérodromes militaires devient un service indépendant, qui continuera à être dirigé par le colonel brigadier Fritz Gerber.

Le colonel E.M.G. Ernest Wetter, né en 1914, d'Uzwil, est nommé chef du service de l'aviation et de la défense contre avions et promu colonel divisionnaire.

Commande américaine à un architecte suisse

ZURICH (ATS). — Depuis 1964, l'architecte suisse Rolf Schnebli, qui est établi au Tessin, enseigne comme professeur invité aux écoles d'architecture de l'Université d'Harvard à Cambridge (Massachusetts) et à l'Université Saint-Louis de Washington. L'architecte Schnebli vient de recevoir, à la suite d'un concours, la commande relative à l'agrandissement de l'université Saint-Louis. Avec ses collaborateurs américains, Schnebli a prévu une structure qui soit extensible par étapes, aussi bien horizontalement que verticalement. En outre, le projet Schnebli tient compte des nécessités de contacts entre les instituts des différentes facultés.

Billets de banque nigériens : des précisions

BERNE (ATS). — On apprend à Berne, que l'ambassadeur de la République fédérale du Nigeria en Suisse, M. A.S. Debe Kolo, a été reçu au Palais fédéral au sujet de l'importation de grandes quantités de billets de banque nigériens. L'ambassadeur a formellement fait savoir qu'il n'a ni l'intention ni le projet d'exportation de billets de banque nigériens sans illégalement depuis le mois d'août 1967 et que ces délits sont sévèrement réprimés.

Les subventions fédérales pour la lutte contre la tuberculose seront réduites

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1er janvier 1968 la loi fédérale modifiant la loi sur la lutte contre la tuberculose du 5 octobre 1967. Il a également modifié pour cette même date l'ordonnance de 1955 concernant les subventions.

Les cantons et les communes ne bénéficieront à l'avenir de subventions fédérales que pour les dépenses qui leur ont été occasionnées par les examens bactériologiques, la surveillance médicale dans les écoles, établissements d'éducation, asiles d'enfants et institutions similaires, de même que par les campagnes de dépistage et les vaccinations.

En ce qui concerne les bâtiments destinés au traitement de la tuberculose, les subventions se limiteront aux dépenses résultant de leur équipement. Quant à la construction, la transformation et l'acquisition de bâtiments, seuls les maisons et logements en faveur du personnel continueront à être subventionnés.

Aucune subvention ne sera plus accordée aux frais de construction ou d'exploitation de maisons de vacances, de colonies de vacances ou d'écoles en plein air. Afin d'assurer un système de subventions plus uniforme, certaines dispositions de l'ordonnance sur la lutte contre la tuberculose ont en outre été adaptées à la récente ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur le rhumatisme.

Au budget de 1968, 5,5 millions de fr. en chiffre rond sont prévus pour les mesures de lutte contre la tuberculose bénéficiant encore d'une subvention fédérale.

Vatican : procès en béatification d'un Suisse

BERNE (ATS). — On apprend du Vatican que la congrégation des rites a commencé l'examen des écrits en vue de la béatification de Nicolas Wolf, né le 1er mai 1756 à Rapperschwil, dans la commune lucernoise de Neuenkirch. Nicolas Wolf était un agriculteur fort connu à l'époque pour ses nombreuses guérisons. Il était père de neuf enfants. Député au Grand conseil lucernois en 1803, il comptait parmi ses amis de nombreuses personnalités dont le vicaire général Gredlin. Il est mort le 18 septembre 1832 au couvent de Saint-Urbain.

Les pourparlers avec le personnel fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral s'est entretenu dans sa séance de mercredi, des revendications du personnel fédéral, qui demande notamment une augmentation de 10 % du salaire réel. Les pourparlers avec les syndicats, qui avaient débuté le 21 septembre et s'étaient poursuivis en plusieurs séances, seront repris vendredi prochain. La délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Bonvin, Gnaegi et Celio, a reçu un mandat approprié.

Etat des routes

GENÈVE (ATS). — Le T.C.S. et l'A.C.S. communiquent que le col de Bellegarde (Jaun) est fermé sur le versant fribourgeois, alors qu'il faut des chaînes ou pneus à neige sur le versant bernois. Les chaînes ou pneus à neige sont aussi nécessaires entre Churwalden et Lutzerheide/Lai, entre Göschenen et Andermatt et entre Coire et Arosa. Les pneus à neige sont recommandés pour le col de la Forclaz (VS).

Le col de la Maloja est praticable normalement, de même que la route Glion/Airolo (accès au tunnel de Saint-Gothard sur le versant tessinois) et les routes d'accès au tunnel du San Bernardino (Thuis-Hinterhein et Mesocco - San Bernardino-village).

Etude prospective du Conseil suisse de la science

Les besoins futurs des universités suisses

BERNE (ATS). — Lors de la conférence de presse sur l'aide aux universités, M. Imboden, président du Conseil suisse de la science, avait relevé que 2,5 pour cent de toutes les personnes exerçant une profession en Suisse ont reçu une formation universitaire. A long terme, c'est-à-dire dans 15 à 20 ans, cette proportion devrait passer à 3,5 pour cent. Et M. Imboden avait annoncé la publication d'une étude prospective du Conseil suisse de la science sur ce thème.

Cette étude vient de paraître. Quoique fondée sur des données statistiques encore incomplètes, elle doit permettre, relève dans sa préface M. Imboden, de déterminer d'une façon générale l'ordre d'importance du développement auquel on doit s'attendre et, par là, montrer à quel point sont nécessaires aussi bien l'aide massive de la Confédération aux universités cantonales qu'un agencement largement conçu des deux écoles polytechniques de notre pays.

L'étude confirme que le nombre des universitaires exerçant une profession devrait passer de 65.000-70.000 à 110.000-120.000 dans 15 ou 20 ans. Ce but ne peut être atteint que si, au terme des 8 ou 10 ans à venir, 6000 Suisses achèvent chaque année leurs études universitaires. Cela implique une très forte augmentation de la proportion des élèves qui fréquentent une école préparant à l'université (15 pour cent au lieu de 9 à 10) et une très forte augmentation de la proportion des jeunes gens

Un chalet détruit par le feu à Leysin

(sp) Un incendie a complètement détruit mercredi matin, à Leysin-Feydey, le chalet « Mon plaisir » appartenant à M. Joseph Dalley, qui y avait son bureau immobilier et un appartement. Le chalet, qui était de construction ancienne, comptait, en outre, plusieurs petits logements. Tout a été détruit, mobilier compris.

TESSIN

Trafic de devises à la frontière

PONTE-CHIASSO (ATS). — Les douaniers de Ponte-Chiasso ont arrêté un Italien qui rentrait de Suisse et sur lequel on a trouvé 67 millions de lires, en billets de 50.000 et 100.000 lires. Il s'agit d'argent que cet homme, âgé de 52 ans, avait exporté illégalement en Suisse afin de l'échanger. Toutefois, les banques suisses auxquelles il s'était adressé avaient refusé d'échanger les nouveaux billets italiens, tous de grosses coupures, qui ont été récemment mis en circulation. Le ressortissant italien décida alors de regagner son pays avec son argent. Il fut cependant surpris par les douaniers italiens à la frontière.

VALAIS

Fuite de pétrole à l'aérodrome de Sion

L'armée prend toutes les mesures pour lutter contre la pollution

(c) On sait les difficultés qu'il y a à obtenir des précisions sur un incident qui se produit dans le cadre de l'armée. La fuite d'une certaine quantité de pétrole dans les installations de ravitaillement de l'aérodrome de Sion ne démentira certainement pas ce principe.

Nous nous sommes rendu sur place, c'est-à-dire aux endroits où des barrages ont été établis, de manière à pouvoir constater les mesures qui ont été prises et, par là, en tirer certaines conclusions.

ACUCUN DOUTE!

A l'endroit où le canal des égouts de Châteaufort se jette dans le canal principal, la présence de matières pétrolières ne fait aucun doute. En effet, la surface de l'eau est noiree et des reflets bleutés et de teintes colorées, trahissent la présence de l'essence Diesel.

Immédiatement, les services de l'armée ont versé de « l'Ekoperi » dans le canal. Cette poudre a pour effet de pomper le mazout, et rien que le mazout. Ainsi, quelques centaines de mètres plus en aval, il est possible de sortir à la pelle cette mousse imbibée d'essence. L'opération est répétée derrière le premier barrage, et l'on arrive ainsi à sortir le mazout de l'eau du canal.

A BERNE

Une fillette transformée en torche vivante

BERNE (UPI). — Une fillette âgée de quatre ans est morte dans la nuit de mercredi, à l'hôpital de l'Isle, à Berne, des suites de graves brûlures. Mardi, elle s'amusa avec ses frères et sœurs à allumer des bougies, lorsque ses habits ont pris feu. Ses parents se précipitèrent en l'entendant pousser des cris. Malheureusement, il était déjà trop tard. La malheureuse avait été transformée en torche vivante.

Deux piétons tués à Berne

BERNE (UPI). — Deux piétons sont morts, fauchés dans la rue, en ville de Berne, mardi. A l'avenue de Fribourg, le jeune Mauro de Osti, 8 ans, a été happé par une voiture et écrasé. Il a succombé peu après l'accident à ses blessures. A la Breitenrainstrasse, M. Georg Jendly, ancien postier, traversait la chaussée lorsqu'une camionnette le renversa. Grièvement blessé, il est mort dans le courant de la journée.

Tombée du 1er étage

(sp) C'est en débarrassant de la neige sur son balcon situé au premier étage que Mme Démea Schilling, une Anglaise, a perdu l'équilibre et a basculé par-dessus le parapet. La malheureuse fit une chute à l'issue de laquelle elle se blessa assez grièvement. Elle a été hospitalisée.

L'affaire des « Hs-30 »: Hispano-Suiza met les choses au point

GENÈVE (UPI). — M. Curt-José Kraemer, directeur général d'Hispano-Suiza, a démenti de la manière la plus énergique, lors d'une conférence de presse, que l'entreprise genevoise se soit rendue coupable de corruption en rapport avec la prétendue affaire des « Hs-30 », les véhicules blindés commandés par la Bundeswehr au Konzern d'armements. « Nous n'en avons pas besoin, car nous n'étions pas intéressés ni à la production, ni à la livraison des blindés. Nous voulions nous limiter à la vente de la licence », a déclaré M. Kraemer.

NECESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Une réforme de l'enseignement universitaire paraît en outre nécessaire, pour accroître à la fois le rendement des études et les chances de succès des étudiants. De l'avis du Conseil suisse de la science, les études de base devraient se terminer (sauf pour les disciplines médicales) au bout de 8 à 9 semestres par un examen d'aptitude professionnelle. Un examen intermédiaire devrait permettre d'orienter ailleurs ceux qui se sont engagés dans une fausse voie. Aux études de base devrait faire suite une formation supérieure du 3ème cycle, réservés aux étudiants très doués.

INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

Ces mesures doivent permettre de couvrir les besoins à condition que, à longue échéance, les deux écoles polytechniques doublent leurs effectifs et que les autres hautes écoles accroissent les leurs d'environ 50 pour cent. Le nombre des professeurs en pleine charge devrait aussi doubler.

Il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles universités englobant toutes les disciplines. L'extension de celles qui existent offre une solution plus adéquate. Il est en revanche souhaitable de créer des institutions spécialisées de niveau universitaire, notamment pour la médecine clinique, pour la formation des maîtres secondaires et pour les cours du troisième cycle.

LA RAGE EN THURGOVIE: un renard attaque un chat

STECKBORN (ATS). — Un renard atteint de la rage a attaqué un chat à Kalchrain, dans le canton de Thurgovie. Les deux animaux ont pu être abattus. C'est le second cas de rage enregistré dans le district de Steckborn.

Mesures sévères à Zurich

ZURICH (UPI). — Dans le cadre des mesures prises par le canton de Zurich, contre l'extension de la rage, la police cantonale a distribué un ordre de service visant à l'extermination du gibier suspect de porter le virus sur l'ensemble du territoire cantonal, ainsi que des chiens et des chats errants dans les zones déclarées interdites s'ils ne peuvent pas être capturés, étant donné que la rage ne peut pas être décelée à son stade primaire. Ce n'est en effet qu'après une période de quarantaine qu'il peut être établi si la bête est atteinte ou non.

Situation inquiétante en Argovie

Un village privé d'eau pour cause de pollution

BRITTAU (ATS). — L'inquiétude s'est emparée, lundi soir, des habitants du village de Brittau et du hameau de Maettlen, dans le canton d'Argovie, qui constatent que leur eau prend une couleur brunâtre et dégageait une odeur désagréable. Une enquête aussitôt ouverte établit que l'eau de la commune avait été polluée par une infiltration de lisier. La population fut avertie par haut-parleur et la conduite fermée. L'eau est maintenant pompée à un autre endroit, mais par précaution, les habitants doivent la faire bouillir. On cherche actuellement à repérer l'endroit où le purin s'est infiltré dans la conduite.

La ligne Landquart-Davos bloquée par une avalanche

LANDQUART (UPI). — Une plaque de neige a obstrué mardi la voie ferrée du chemin de fer rhétarien, dans la Klus, entre Landquart et Seewis. La voie a été recouverte sur une vingtaine de mètres. Les travaux de déblaiement ont duré de 15 heures à 18 heures. Pendant ce temps, des autobus ont assuré le transbordement.

Informations horlogères

Baisse des exportations allemandes

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). — L'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie, « La Suisse horlogère », a consacré un chapitre de son numéro de janvier aux exportations horlogères étrangères. Il ressort de cette enquête que la République fédérale allemande a vu s'accroître, sur le plan horloger, la concurrence des pays de l'Est. Ses exportations en ont subi le contre-coup, en diminuant de 25 à 30 %. Les marchés les plus touchés sont ceux du Proche-Orient et de l'Amérique latine.

1967 : bonne année pour l'horlogerie française

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). — Selon « Les Echos », cités par le « Suisse horlogère », 1967 a été une bonne année pour l'horlogerie française. Plus de 45 % de la production de montres et mouvements, estimée à 7 millions et demi de pièces, ont été exportés. Les importations, quant à elles, ont porté essentiellement sur des pièces en provenance de Suisse et sur les montres de marque de luxe.

Le marché intérieur français est resté stable, avec une légère augmentation de 3 %. Les producteurs horlogers français tendent à amplifier ce marché par une campagne auprès des bijoutiers-horlogers, et comptent ainsi sur la mode pour écouler leurs produits.

DE L'ARGENT ET UN DOCUMENT DISPARAISSENT Important vol par escalade dans un palace lausannois

De notre correspondant: Un important vol par escalade de la façade, dans la chambre d'un hôtel hollandais, a été commis dernièrement, à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy.

Le voleur s'est emparé d'une serviette en cuir noir contenant 2700 dollars en coupures, 4000 florins des Pays-Bas, 70.000 lires, 7000 nouveaux francs (tout cela en billets), cinq carnets de chèques (de voyage probablement) de la First National City Bank, à New-York, contenant vingt chèques de 500 dollars. En tout, il y a pour environ 50.000 francs suisses, avec un billet de passage sur avion de ligne, et surtout, une lettre personnelle, tapée à la machine mais signée de la main de feu le président Kennedy et datée de février 1961, à laquelle le lésé semble tenir particulièrement.

L'identité de la victime n'a pas été révélée. Il s'agit d'un homme d'affaires retiré, d'un certain âge, qui a longtemps vécu en Amérique.

La chambre était momentanément inoccupée au moment du vol. Elle se trouve au premier étage. L'escaladeur a brisé une vitre pour y pénétrer et s'est trouvé en présence des bagages, qu'il

Avant-projet d'aménagement des rives à Ouchy

(sp) Un avant-projet d'aménagement des rives du Léman entre Ouchy et la Vuachère va être prochainement soumis au Conseil communal de Lausanne. Il est question, en plein accord avec les autorités pullésiennes voisines et d'entente avec les services compétents du département des travaux publics, d'aménager en effet non seulement le secteur indiqué ci-dessus mais toutes les rives entre Ouchy et la Vuachère. Entre autres modifications, le lac sera comblé sur une largeur d'environ 130 mètres du vieux port d'Ouchy actuel, qui sera maintenu pour la location des bateaux de plaisance, et la Vuachère, ce qui permettra d'étendre le parc du Denantou et de supprimer toute circulation de véhicules le long des rives nouvelles. Les travaux devraient commencer dans trois ou quatre ans.

Un crédit pour l'hôpital de Beaumont

(sp) Par préavis, la municipalité de Lausanne demande au Conseil communal un crédit de 1,222,000 fr. pour l'équipement médical et paramédical de l'hôpital de Beaumont, somme qui sera prélevée sur les crédits extra-budgétaires.

Cet hôpital, rappelés-le, complètera non seulement de façon judicieuse l'équipement hospitalier cantonal en recevant des malades contagieux, mais encore, permettra à la direction de l'hôpital cantonal de loger dans l'immédiat certains de ses services et de bénéficier d'installations adéquates. C'est ainsi que la neurologie, la pédiatrie et la chirurgie infantile verront dans un proche avenir leurs exigences satisfaites provisoirement.

En vertu d'une convention passée avec l'Etat de Vaud, la commune de Lausanne s'engage à livrer à l'Etat de Vaud l'hôpital prêt à fonctionner, c'est-à-dire contenant tout l'équipement médical et non médical nécessaire à son activité. Rappels enfin que le Conseil communal avait, en 1964, voté un crédit de 9.905,000 fr. pour la construction de cet hôpital.

A Naters Le toit d'une maison s'écroule sous la neige

(c) Une famille entière a dû être évacuée, à Naters, à la suite de l'écroulement du toit de la maison, sous le poids de la neige mouillée. L'habitation est la propriété de MM. Franz et Meinrad Eyer.

Mme Eyer et son enfant qui se trouvaient dans la maison ont tout d'abord cru à un tremblement de terre. Cet accident est d'autant plus triste que M. Franz Eyer est hospitalisé depuis plusieurs mois à la suite d'un accident de la circulation.

SUISSE ALEMANNIQUE

Mort du peintre Ivan Kurach

ZURICH (ATS). — Le peintre Ivan Kurach est mort à Zurich à l'âge de 58 ans, après une longue maladie. Né le 26 mars 1909 à Serdica, en Ukraine, il avait fait des études à Berlin, à Rome et à Milan, ville où il fut ensuite professeur. Ivan Kurach épousa une Suisse, acquit la nationalité italienne, fit la campagne de Russie avec l'armée du maréchal Messe, puis en 1944 s'enfuit en Suisse, où il fut interné. Après la guerre, il retourna en Italie, et vint à New-York de 1953 à 1956. C'est alors qu'il s'installa à Zollikon, près de Zurich, tout en se rendant périodiquement aux Etats-Unis jusqu'en 1962. Ces dernières années, Kurach avait fait des voyages en Egypte, au Pakistan, en Perse, au Liban et à Jérusalem, où il chercha son inspiration artistique.

L'œuvre picturale de Kurach a passé par diverses phases, de l'impressionnisme et du cubisme jusqu'à l'art abstrait. Elle est marquée par la misère des réfugiés et par la stupidité et l'inhumanité de la guerre. Kurach a présenté ses nombreux tableaux dans plus de cent expositions, notamment à Zurich, à Berne, à Genève et à la Chaux-de-Fonds.

Un immeuble menacé d'explosion

(sp) Emot dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève, rue des Vollandes, où les services de sécurité, la police et les pompiers ont été alertés par des locataires qui avaient « flairé » quelque chose de louche, en l'occurrence des émanations d'essence, provenant directement du sol.

Une éternelle déflectueuse avait perdu environ 1500 litres du dangereux liquide et celui-ci s'était infiltré dans la terre. Le danger était grand. Il pouvait conduire à une explosion qui aurait ravagé un important immeuble locatif. Aussi les pompiers se sont-ils immédiatement employés à noyer les sous-sols de mousse et à pomper l'essence par des trous qu'ils creusèrent dans le sol. La éternelle fut ensuite complètement noyée d'eau. Finalement tout danger a été écarté, mais l'inquiétude avait été grande.

FRANCE VOISINE

La septuagénaire est morte ensevelie sous la neige

(sp) A Conflans, cité médiévale dominée par Albertville, en Haute-Savoie, personne ne pouvait dire où avait passé Mme Emma Piscia, âgée de 72 ans, la septuagénaire avait mystérieusement disparu. On la recherchait sans succès partout... sauf où elle se trouvait: sous un énorme tas de neige amoncelé sur un trottoir.

Cette petite avalanche provenait d'un glissement, sur un toit. Une masse neigeuse s'était abattue au passage de la malheureuse femme, l'assommant et l'ensevelissant sous un blanc linceul. Ce n'est qu'au cours des travaux de déblaiement que l'on a découvert le cadavre de Mme Piscia.

Dernières dépêches de la nuit

Le ministère des finances de Bonn est victime de sociétés fantômes

DUSSELDORF (ATS - AFP). — Un groupe de cinq sociétés fictives a réussi à escroquer 11,200,000 marks au ministère fédéral allemand des finances.

Les cinq sociétés: «Hansa Export», «Phanix-Brennstoffe», «Handelsunion Peeters», «Glueckauf» et «Stahlgrosshandel» existaient «sur le papier» à Dusseldorf, Cologne et Essen, depuis fin mai 1966.

Elles avaient obtenu sur des exportations fantômes d'importants remboursements de l'impôt sur le chiffre d'affaires grâce à des documents falsifiés d'une facture telle que même les inspecteurs des finances s'y sont trompés.

Les escrocs s'étaient servis de tam-

pons d'un poste de douanes de la frontière germano-hollandaise supprimée depuis 1954. Le destinataire des prétendues marchandises exportées (charbon et acier) était une société également fictive, «Van den Bergh», à Amsterdam.

Les «exportations» prenant de plus en plus d'extension, le ministère des finances fut pris de doute et ordonna une enquête discrète qui se termina par une série de mandats d'arrêt.

Mais les deux «vedettes» de cette escroquerie, Friedrich Wilhelm Ermisch, 43 ans, et Brigitte Glinga, 25 ans, ont disparu. On suppose qu'Ermisch se trouve en Espagne. Seul Jacob-Napoléon Wirtz, 58 ans, est sous les verrous.

Jenkins aux Communes : les mesures annoncées par Wilson ne suffiront pas à redresser l'économie

LONDRES (AP). — Le chancelier de l'Échiquier, M. Jenkins ouvrant le débat économique aux Communes, a déclaré que les mesures d'économies annoncées mardi par le premier ministre ne suffiraient pas pour redresser l'économie et que le peuple britannique devra s'attendre à une tâche énorme et à de nouveaux sacrifices.

«Si nous ne réussissons pas cette fois», a-t-il dit, «je ne vois guère que des perspectives économiques les plus sombres et les plus décourageantes à l'horizon».

Le chancelier à l'échiquier a demandé «une modulation ferme à l'égard de l'augmentation de toute forme de revenu afin que les achats intérieurs freinent le moins possible les possibilités d'exportations».

LE LABOUR SOLIDAIRE
Peu avant que M. Jenkins se rende aux Communes, le Conseil général du congrès des syndicats, qui rassemble le mouvement syndical du pays, avait annoncé son soutien au gouvernement qui veut que les augmentations de salaires soient limitées à 3 1/2 % cette année.

Cette décision du Conseil général doit encore être approuvée ce mois-ci par une conférence spéciale des dirigeants des divers syndicats.

M. Wilson semblait assuré d'une majorité lors du vote qui doit intervenir jeudi soir sur son programme d'économies. Hier matin, au cours d'une réunion privée des travaillistes, certains députés de l'aile gauche ont critiqué les amputations faites à la politique sociale, mais, dans les milieux travaillistes, on précisait qu'aucune action concertée ne se dessinait contre M. Wilson.

M. Jenkins a encore déclaré que la présentation du budget se fera le 19 mars, deux semaines plus tôt que d'habitude. On estime de source, bien informée, qu'il s'agit d'écourter le délai entre l'annonce du programme d'économies et les prochaines augmentations d'impôts destinées à éponger le pouvoir d'achat.

L'ESPOIR
Le ministre a indiqué que son objectif était un excédent annuel de 500 millions de livres dans la balance des paiements. Mais 1968, sera une «année de transition» dont les chiffres seront mauvais au début et s'amélioreront au fur et à mesure.

«Si nous n'arrivons pas à avoir un bon excédent d'ici 1969, la pénurie croissante des ressources et la pression de la demande intérieure nous placeront devant de sombres perspectives pour les années 1970», a dit M. Jenkins.

Le gouvernement tolérera une expansion de 4 % en 1968 et en 1969, mais «plus le revenu monétaire s'élèvera vite, plus dure devra être l'imposition. Elle sera impopulaire et désagréable».

LES TORRES A BOULETS ROUGES
Les réactions de la presse britannique à l'annonce des mesures d'austérité prises par M. Wilson, peuvent être considérées comme mitigées. Dans les milieux industriels et à la City, ainsi que dans les rangs de l'opposition conservatrice, on exprime le regret que l'on n'ait pas en même temps annoncé les mesures restrictives qui s'im-

posaient sur le plan intérieur, mais que l'on ait préféré ajourner dans deux mois ces nouvelles dispositions.

On est d'avis dans les milieux conservateurs que le fait d'avoir abandonné des positions militaires à l'égard du canal de Suez et d'avoir prévu le retrait des troupes britanniques dans ce secteur, est regrettable.

«Le nouveau plan d'austérité de M. Wilson peut faciliter l'adhésion au Marché commun. Ce gros titre du quotidien catholique du soir «La Croix» est une impression qui se retrouve, sous une forme cependant moins affirmative, dans les commentaires de la plupart des journaux français. Tous soulignent cependant que la Grande-Bretagne détourne ses regards du «grand large» et se rapproche résolument de l'Europe».

Il semblerait donc que le général De Gaulle ait tout lieu d'être satisfait puisque les conditions officiellement posées par lui, sur le plan économique et financier, reçoivent un espoir de réalisation et que son préalable politique secret (la rupture des liens privilégiés avec Washington) est pratiquement acquis. C'est pourquoi dans les milieux politiques français favorables à la candidature britannique, on marque un certain agacement et une désapprobation mêlée d'inquiétude devant le ton très réservé et quelque peu réticent de la réaction officielle française.

On constate cependant, que dans ses commentaires d'après le conseil, de ministre de l'Information a pour la première fois depuis longtemps parlé, au sujet de la candidature britannique d'un «arrangement».

M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères a, selon le porte-parole officiel, évoqué les problèmes qui se posent aux Six et noté qu'il règne dans les activités des partenaires de la France une certaine «confusion» après la crise de décembre. «Toutefois», a dit M. Couve de Murville, les plus réalistes cherchent une voie dans un arrangement dont les possibilités ont été évoquées».

Une certaine froideur aux Etats-Unis
WASHINGTON (ATS-AFP). — L'administration américaine a réagi avec froideur aux mesures d'économie d'ordre militaire annoncées aux communes par le premier ministre britannique, soulignant les observateurs politiques à Washington.

La Maison-Blanche s'est jusqu'à présent refusée à tout commentaire sur la déclaration de M. Wilson, mais, par l'intermédiaire des porte-parole du département d'Etat et du Pentagone, le gouvernement américain a fait immédiatement savoir qu'il regrette l'annulation de la commande de 50 chasseurs-bombardiers «F-111» et l'accélération du retrait des troupes britanniques de l'Asie du Sud-est et du golfe Persique.

Ces regrets, estiment les observateurs, n'ont rien de très étonnant, étant donné les problèmes que posent à Washington les décisions prises à Londres.

Il est certain que Washington s'inquiète du vide que va laisser le retrait de la Grande-Bretagne à l'est de Suez. Toutefois, comme l'a dit le porte-parole du département d'Etat, les Etats-Unis n'ont pas pour l'instant l'intention de remplacer «L'Union Jack» par la bannière étoilée dans les bases de l'Océan Indien.

Il est encore trop tôt pour affirmer que la réaction américaine annonce un refroidissement prolongé dans les relations américano-britanniques, estime-t-on.

«Pas un homme, pas un sou...» C'était la thèse du parti socialiste français à une certaine époque vis-à-vis de la défense nationale. Wilson n'a jamais jeté ce cri, mais après avoir lu son discours, on se demande ce qu'il restera dans quelques mois de la puissance militaire britannique. Peu de chose très probablement, sauf quelques contingents intégrés à l'OTAN.

Bien avant que nous venions d'Allemagne le fameux défilé «notre avenir est sur l'eau», un roi d'Angleterre, qui fut aussi un grand souverain, Henri VII, l'avait dit. Et c'est en grande partie grâce à lui, si l'Angleterre devient au fil du temps, la première puissance maritime du monde.

Mais, sous Wilson, la marine n'est pas mieux traitée que l'armée. Les porte-avions, orgueil de la vieille Angleterre, et instruments de tant de victoires, n'auraient même plus la consolation de finir de vieillir dans la naphaline. Plus de porte-avions pour la marine de Sa Grâce, Majesty.

En somme, et sans vouloir abuser des reminiscences historiques, l'Angleterre aura fait un saut à reculons dans son histoire. Elle en sera réduite à peu de chose près, aux seules îles Britanniques, comme au temps de la guerre des «Deux Roses». C'est peut-être assez pour être heureux. C'est insuffisant pour être une puissance qui compte.

J'avoue n'avoir pas été surpris par la suppression de la commande des «F-111» américains. Je sais bien que certains spadassins du commentaire, disaient, à voix de plus en plus haute, que le projet «Concorde» serait sabordé. Je ne l'ai pas cru, et cela d'autant moins que ceux qui argumentaient de cette manière, avaient souvent, comme l'on dit, quelque fil à la patte.

Je ne l'ai pas cru, et c'est pour cela que j'ai écrit l'autre semaine qu'en raison des engagements européens de la Grande-Bretagne, mardi serait la journée de vérité. Certes, on peut dire que la mise à l'encan de «Concorde» aurait signifié la perte du travail pour plusieurs milliers d'ouvriers.

Cela n'était pas le moment. Personne, au contraire, n'a jamais soutenu que les bombardiers américains donneraient une expansion quelconque à l'industrie britannique. Il s'agissait d'une commande, et non d'un programme de fabrication.

Mais, il y a autre chose. On ne peut soutenir sérieusement qu'en faisant ses comptes, en coupant et en tranchant dans les dépenses budgétaires, Wilson n'ait pas pensé à la candidature anglaise au Marché commun, qui, pour suivre Wilson au pied de la lettre, demeure toujours posée.

Wilson a pu penser qu'en se reliant sur la Grande-Bretagne, en n'ajoutant plus à son pays, qu'un rôle à la mesure de l'Europe, apportait la preuve que sa volonté de supprimer économiquement et même politiquement le «channel» n'était pas un argument de circonstance.

L'acte d'accusation des conjurés du complot Amer est rendu public

LE CAIRE (ATS-AFP). — L'acte d'accusation dans le procès des militaires accusés d'avoir fomenté un complot pour s'emparer du pouvoir en Egypte l'été dernier, a été rendu public au Caire.

Le principal accusé ne sera pas jugé: il s'agit du maréchal Amer qui s'est donné la mort en septembre dernier, quelques semaines après la découverte du complot.

Des cinquante-cinq accusés, trois sont des civils, MM. Badrane, ancien ministre de la guerre, Radouan, ancien ministre de l'intérieur et secrétaire général adjoint de l'Union socialiste et Salah Nasr, ancien chef des services de renseignement égyptien. Ils sont même accusés «d'avoir formé

une organisation militaire entraînant des officiers à la retraite et des officiers d'active et d'avoir préparé un plan complet pour s'emparer du commandement des forces armées dans l'intention de proclamer le maréchal Amer, commandant en chef des forces armées».

Les détails de ce plan sont inclus dans l'acte d'accusation. Selon, celui-ci, les inculpés avaient l'intention «de faire avancer des unités d'infanterie sur la ville du Caire sous la protection des forces aériennes». L'opération dont la date avait été fixée au 27 août dernier, devait être parachutée par la «mainmise sur les principaux organismes de la sécurité de l'Etat et l'arrestation de leurs responsables».

Rapport sur l'état de l'Union : Johnson parlerait du Viet-nam et des finances

WASHINGTON (AP). — Les perspectives de paix au Viet-nam, la défense du dollar, la lutte contre la criminalité et des mesures en faveur des classes sociales les plus défavorisées, tels seront, probablement, les points essentiels du message sur l'Etat de l'Union que le président Johnson a adressé mercredi soir, à 21 heures, au congrès (soit à 3 heures du matin, heure suisse).

On s'attend que, dans son message qui sera radiotélévisé dans tous les Etats-Unis, le président réaffirme sa résolution d'exploiter toutes les voies susceptibles de conduire à la paix au Viet-nam.

Il reste à savoir s'il fera connaître la position des Etats-Unis à l'égard des dernières conditions fixées par Hanoi à l'ouverture de pourparlers préliminaires de paix — à savoir, l'arrêt des bombardements du nord et de «tous autres actes d'agression» — qui seraient encore l'objet d'un examen approfondi à Washington.

DISCRETION
La Maison-Blanche observe la plus grande discrétion sur les déclarations que fera le président au sujet du Viet-nam, et il est impossible de savoir ce qu'il y a de fondé dans les rumeurs en provenance de Saigon, selon lesquelles le président Johnson aurait adressé à Ho Chi-minh un nouveau message personnel dont il pourrait faire état.

En ce qui concerne les problèmes financiers, le président annoncerait que les dépenses dépasseront pour le prochain exercice fiscal de 11 milliards de dollars, celles de l'exercice en cours. Toutefois, elles resteraient inférieures à 190 milliards de dollars — y compris quatre milliards de dollars de crédits supplémentaires pour la guerre au Viet-nam — et le déficit serait ramené à 18 ou 19 milliards de dollars.

LE DOLLAR
Dans le cadre des mesures prises pour la défense du dollar, le président pourrait exposer diverses mesures visant à réduire les sorties de dollars imputables au tourisme. Mais il est douteux qu'il propose au Congrès l'imposition d'une taxe sur les

touristes américains se rendant à l'étranger. Un impôt indirect sur les voyages paraît plus probable.

Pour renforcer la lutte contre la criminalité, de nouvelles dispositions seraient ajoutées au projet de loi en instance au Congrès qui prévoit l'octroi de crédits fédéraux aux municipalités pour l'entraînement et l'équipement de forces de police locales. Il serait envisagé de légaliser l'usage, dans certains cas, de tables d'écoute, et de supprimer quelques-unes des restrictions imposées à la police lors de l'interrogatoire de témoins. Les aveux volontaires seraient, enfin, force de preuve en justice.

Sur le plan social, le président proposerait un projet de loi relatif à l'ouverture de prêts à la construction aux familles disposant de faibles revenus qui habitent dans les bidonvilles.

Les réactions de la presse britannique à l'annonce des mesures d'austérité prises par M. Wilson, peuvent être considérées comme mitigées. Dans les milieux industriels et à la City, ainsi que dans les rangs de l'opposition conservatrice, on exprime le regret que l'on n'ait pas en même temps annoncé les mesures restrictives qui s'im-

posaient sur le plan intérieur, mais que l'on ait préféré ajourner dans deux mois ces nouvelles dispositions.

On est d'avis dans les milieux conservateurs que le fait d'avoir abandonné des positions militaires à l'égard du canal de Suez et d'avoir prévu le retrait des troupes britanniques dans ce secteur, est regrettable.

«Le nouveau plan d'austérité de M. Wilson peut faciliter l'adhésion au Marché commun. Ce gros titre du quotidien catholique du soir «La Croix» est une impression qui se retrouve, sous une forme cependant moins affirmative, dans les commentaires de la plupart des journaux français. Tous soulignent cependant que la Grande-Bretagne détourne ses regards du «grand large» et se rapproche résolument de l'Europe».

Il semblerait donc que le général De Gaulle ait tout lieu d'être satisfait puisque les conditions officiellement posées par lui, sur le plan économique et financier, reçoivent un espoir de réalisation et que son préalable politique secret (la rupture des liens privilégiés avec Washington) est pratiquement acquis. C'est pourquoi dans les milieux politiques français favorables à la candidature britannique, on marque un certain agacement et une désapprobation mêlée d'inquiétude devant le ton très réservé et quelque peu réticent de la réaction officielle française.

On constate cependant, que dans ses commentaires d'après le conseil, de ministre de l'Information a pour la première fois depuis longtemps parlé, au sujet de la candidature britannique d'un «arrangement».

M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères a, selon le porte-parole officiel, évoqué les problèmes qui se posent aux Six et noté qu'il règne dans les activités des partenaires de la France une certaine «confusion» après la crise de décembre. «Toutefois», a dit M. Couve de Murville, les plus réalistes cherchent une voie dans un arrangement dont les possibilités ont été évoquées».

Une certaine froideur aux Etats-Unis
WASHINGTON (ATS-AFP). — L'administration américaine a réagi avec froideur aux mesures d'économie d'ordre militaire annoncées aux communes par le premier ministre britannique, soulignant les observateurs politiques à Washington.

La Maison-Blanche s'est jusqu'à présent refusée à tout commentaire sur la déclaration de M. Wilson, mais, par l'intermédiaire des porte-parole du département d'Etat et du Pentagone, le gouvernement américain a fait immédiatement savoir qu'il regrette l'annulation de la commande de 50 chasseurs-bombardiers «F-111» et l'accélération du retrait des troupes britanniques de l'Asie du Sud-est et du golfe Persique.

Ces regrets, estiment les observateurs, n'ont rien de très étonnant, étant donné les problèmes que posent à Washington les décisions prises à Londres.

Il est certain que Washington s'inquiète du vide que va laisser le retrait de la Grande-Bretagne à l'est de Suez. Toutefois, comme l'a dit le porte-parole du département d'Etat, les Etats-Unis n'ont pas pour l'instant l'intention de remplacer «L'Union Jack» par la bannière étoilée dans les bases de l'Océan Indien.

Il est encore trop tôt pour affirmer que la réaction américaine annonce un refroidissement prolongé dans les relations américano-britanniques, estime-t-on.

«Pas un homme, pas un sou...» C'était la thèse du parti socialiste français à une certaine époque vis-à-vis de la défense nationale. Wilson n'a jamais jeté ce cri, mais après avoir lu son discours, on se demande ce qu'il restera dans quelques mois de la puissance militaire britannique. Peu de chose très probablement, sauf quelques contingents intégrés à l'OTAN.

Bien avant que nous venions d'Allemagne le fameux défilé «notre avenir est sur l'eau», un roi d'Angleterre, qui fut aussi un grand souverain, Henri VII, l'avait dit. Et c'est en grande partie grâce à lui, si l'Angleterre devient au fil du temps, la première puissance maritime du monde.

Mais, sous Wilson, la marine n'est pas mieux traitée que l'armée. Les porte-avions, orgueil de la vieille Angleterre, et instruments de tant de victoires, n'auraient même plus la consolation de finir de vieillir dans la naphaline. Plus de porte-avions pour la marine de Sa Grâce, Majesty.

Le désastre sicilien

Entre chaque secousse, les équipes de soldats, d'ouvriers et de policiers tentent de retrouver des survivants.

VIVANTE
Alors que l'espoir semblait diminuer, ils ont eu la joie de découvrir hier matin une fillette de 7 ans encore en vie après être restée 50 heures prisonnière des décombres de sa maison à Gibbelina. Et cela les a encouragés. Depuis hier matin, ils sont aidés par l'équipe de spécialistes français qui a déjà fait ses preuves en 1963 après le tremblement de terre de Skopje et qui dispose d'appareils de détection ultra-sensibles puisqu'ils peuvent enregistrer de faibles gémissements et même la respiration d'une personne ensevelie.

CHAQUE JOUR : DE NOUVEAUX CADAVRES
De source officielle, parmi les sauveteurs, on déclare qu'il est impossible d'estimer quel pourrait être le bilan final de la catastrophe. On continue à découvrir chaque jour des cadavres dans des villages isolés et difficiles à atteindre, alors que d'autre part des centaines de disparus, un peu revenus de la grande frayeur qu'ils ont eue, reviennent d'heure en heure voir ce qu'il est advenu de leur famille, de leur maison et de leurs champs.

Le nombre officiel des corps dérangés était hier soir de 152, mais cela n'est considéré que comme un chiffre tout provisoire. Des rapports émanant des centres de sauvetage font état de plus de 300 morts et de plus de 1500 blessés.

Le professeur Barnard a également déclaré qu'une nouvelle greffe du cœur était envisagée, mais qu'une décision définitive n'avait encore été prise.

Il n'a pas voulu donner de détails, sinon pour dire que le nouvel opéré en puissance serait dans le même groupe d'âge que M. Blalberg, 58 ans, et Louis Washkansky, 53 ans, le premier opéré.

Le cœur de l'autre
En tout état de cause, a déclaré le professeur Barnard, cette nouvelle opération n'aura pas lieu avant au moins six semaines.

Le professeur Barnard a également annoncé que les examens histologiques du tissu du cœur greffé sur Louis Washkansky, qui a survécu onze jours à l'opération avant de succomber à une pneumonie, seront faits par le professeur Kendrick Porter, spécialiste d'immunologie de l'hôpital Sainte-Marie de Paddington (Londres).

Ces examens, pense-t-on, permettront d'établir si des changements survenus dans le tissu cardiaque provenaient d'un rejet ou d'un manque d'oxygène.

Le rapport complet d'autopsie sera adressé à Moscou, où un spécialiste en a demandé communication.

L. GRANGER

Les communistes maintiennent leur pression sur Louang-prabang, la capitale du Laos

VIENTIANE (ATS-REUTER). — On rapporte de source militaire que les troupes du Pathet-Lao maintiennent leur pression sur Louang-Prabang, capitale royale du Laos. Pour la deuxième fois cette semaine, ils ont tenté d'attaquer l'aéroport de cette ville et d'installer des mortiers sur une colline dominant la place. Deux soldats du Pathet-Lao ont été tués.

Les forces gouvernementales ont pu occuper la position avant que les procommunistes ne puissent ouvrir le feu. Dimanche, les hommes du Pathet-Lao avaient tiré pendant cinq heures sur l'aéroport et endommagé deux avions.

Le prince Souvanna-Phouma, premier ministre, s'est rendu à Louang-Prabang pour s'entretenir avec le roi Savang-Vatthana du problème posé par l'occupation de l'important point stratégique de Nm-Bac, à 100 kilomètres au nord de la capitale, par le Pathet-Lao.

PEUT-ETRE PAS...
Cependant, le représentant Zablocki, président de la sous-commission américaine des affaires étrangères de la Chambre, pour l'Extrême-Orient, a déclaré hier qu'en dépit des récents succès militaires communistes au Laos, rien n'indique que des forces nord-vietnamiennes ou Pathet-Lao aient sérieusement l'intention de marcher sur Louang-Prabang, la capitale royale.

LES PRONOSTICS DE WESTMORELAND
«Il semble que l'ennemi soit par moment à court de souffle», a déclaré aux journalistes le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Viet-nam.

Après une série d'offensives déclenchées par les communistes depuis la trêve des fêtes de fin d'année, les divers secteurs du front, en effet, sont demeurés calmes et l'on signale que des engagements limités. Mais le général Westmoreland s'attend à une reprise des offensives communistes

Tito au Cambodge
PNOM-PENH (ATS-Reuter). — Le maréchal Tito, président de la République yougoslave, est arrivé au Cambodge pour une visite officielle de cinq jours. Des mesures extraordinairement sévères ont été prises dans la capitale cambodgienne pour veiller à la sécurité de l'hôte yougoslave. On sait que le prince Sihanouk avait annoncé la découverte d'un complot chinois contre le leader yougoslave.

Une nouvelle grenade explose en Bretagne

MORLAIX (ATS-AFP). — Une grenade a explosé à la perception de Plouzevede (dans le nord du Finistère) en Bretagne, pulvérisant une partie de la porte d'entrée et brisant quelques vitres. L'engin — vraisemblablement de fabrication artisanale — a probablement été déposé par des membres du mouvement séparatiste breton.

La semaine dernière, deux attentats avaient été commis dans des conditions similaires contre les bâtiments préfectoraux de Quimper et Saint-Brieuc, également en Bretagne.

Concentration des assurances françaises
PARIS (ATS-AFP). — L'assurance française s'est dotée d'un seul coup de trois groupes de taille européenne. En effet, préparés dans le plus grand secret, une vaste opération de concentration des sociétés du secteur nationalisé a été inopinément annoncée par M. Debré, ministre de l'économie et des finances.

C'est ainsi que 30 sociétés ont vu leur activité fusionner sous la tutelle de trois grandes compagnies: l'Union des assurances de Paris; les Assurances générales de France; le Groupe des assurances nationales.

Guatemala : les attentats redoublent de violence

CIUDAD DE GUATEMALA (AP). — L'attaque naval et l'attaché militaire des Etats-Unis au Guatemala, le capitaine de corvette Munro et le colonel Webber, ont été tués mardi d'une rafale de mitraillette alors qu'ils circulaient en voiture près du Q. G. de l'armée de l'air guatémaltèque. Deux autres militaires américains ont été blessés.

C'est la dernière en date d'une série de violences qui depuis des années, agite ce pays qu'on dit souvent le plus beau de l'hémisphère occidental.

Jeudi dernier, c'était le corps de Miss Guatemala 1959, Rogelia Cruz Martinez, 26 ans, qui était découvert sauvagement battu. On pense que la victime a été assassinée par une organisation d'extrême-droite.

Augmentation de taxes postales en France

PARIS (ATS). — Le journal officiel publie un décret du ministère français des PTT portant majoration de certaines taxes et notamment des taxes sur les chèques postaux, les valeurs à recouvrer et les envois contre remboursement. Ces taxes entrèrent en vigueur le 22 janvier.

UN FAIT PAR JOUR

Une idée comme ça

«Pas un homme, pas un sou...» C'était la thèse du parti socialiste français à une certaine époque vis-à-vis de la défense nationale. Wilson n'a jamais jeté ce cri, mais après avoir lu son discours, on se demande ce qu'il restera dans quelques mois de la puissance militaire britannique. Peu de chose très probablement, sauf quelques contingents intégrés à l'OTAN.

Bien avant que nous venions d'Allemagne le fameux défilé «notre avenir est sur l'eau», un roi d'Angleterre, qui fut aussi un grand souverain, Henri VII, l'avait dit. Et c'est en grande partie grâce à lui, si l'Angleterre devient au fil du temps, la première puissance maritime du monde.

Mais, sous Wilson, la marine n'est pas mieux traitée que l'armée. Les porte-avions, orgueil de la vieille Angleterre, et instruments de tant de victoires, n'auraient même plus la consolation de finir de vieillir dans la naphaline. Plus de porte-avions pour la marine de Sa Grâce, Majesty.

En somme, et sans vouloir abuser des reminiscences historiques, l'Angleterre aura fait un saut à reculons dans son histoire. Elle en sera réduite à peu de chose près, aux seules îles Britanniques, comme au temps de la guerre des «Deux Roses». C'est peut-être assez pour être heureux. C'est insuffisant pour être une puissance qui compte.

J'avoue n'avoir pas été surpris par la suppression de la commande des «F-111» américains. Je sais bien que certains spadassins du commentaire, disaient, à voix de plus en plus haute, que le projet «Concorde» serait sabordé. Je ne l'ai pas cru, et cela d'autant moins que ceux qui argumentaient de cette manière, avaient souvent, comme l'on dit, quelque fil à la patte.

Je ne l'ai pas cru, et c'est pour cela que j'ai écrit l'autre semaine qu'en raison des engagements européens de la Grande-Bretagne, mardi serait la journée de vérité. Certes, on peut dire que la mise à l'encan de «Concorde» aurait signifié la perte du travail pour plusieurs milliers d'ouvriers.

Cela n'était pas le moment. Personne, au contraire, n'a jamais soutenu que les bombardiers américains donneraient une expansion quelconque à l'industrie britannique. Il s'agissait d'une commande, et non d'un programme de fabrication.

Mais, il y a autre chose. On ne peut soutenir sérieusement qu'en faisant ses comptes, en coupant et en tranchant dans les dépenses budgétaires, Wilson n'ait pas pensé à la candidature anglaise au Marché commun, qui, pour suivre Wilson au pied de la lettre, demeure toujours posée.

Wilson a pu penser qu'en se reliant sur la Grande-Bretagne, en n'ajoutant plus à son pays, qu'un rôle à la mesure de l'Europe, apportait la preuve que sa volonté de supprimer économiquement et même politiquement le «channel» n'était pas un argument de circonstance.

On peut penser que, dès mardi, Downing street s'est plus particulièrement mis à l'écoute des capitales du Marché commun, comme on peut croire aussi que les cinq partenaires de la France vont se servir des décisions de Wilson pour accroître leur pression sur Paris. On peut également penser que Paris n'est pas encore prêt à dire à Wilson que la cause est entendue.

Le «wait and see» britannique risque fort, ce printemps, de fleurir encore quelque temps dans les jardins de l'Élysée. En effet, toutes ces décisions ne passeront pas comme une lettre à la poste, et il se pourrait bien que Wilson vive ces temps-ci de fort mauvais quarts d'heure, avec l'opinion publique anglaise, et avec son propre parti.

Qui sait si ce gouvernement qui vient de prendre des décisions si radicales, n'est pas déjà virtuellement condamné à mort? Wilson est bien présomptueux de dire: je ferai ceci ou cela dans trois ou cinq ans. Que fera-t-il demain? Avec le Labour le temps ne s'est jamais conduit en galant homme.

L. GRANGER